

Lj+

LECTURE JEUNESSE

Essais - études - enquêtes



ADOS & BIBLIOTHÈQUES T.2
POLITIQUES D'ACCUEIL

Cécile Rabot

ADOS & BIBLIOTHÈQUES T.2

POLITIQUES D'ACCUEIL

Cécile Rabot

Biographie de l'auteur



Cécile Rabot est sociologue au Centre européen de sociologie et de science politique. Maîtresse de conférence à l'Université Paris Nanterre, elle y est responsable du master métiers du livre et de l'édition. Ses recherches portent sur les bibliothèques, sur les professions du livre, des écrivains aux bibliothécaires, et sur toutes les institutions qui participent à diffuser la littérature et à construire sa valeur.

LA COLLECTION LJ+

Des études et des analyses courtes, claires, accessibles aux professionnels et au grand public

Une collection 100 % numérique

- **Un brief** pour découvrir la genèse de l'*ebook*
- **Une interview** pour comprendre la méthodologie et les apports de l'étude
- **Une étude courte** pour une approche synthétique
- **Une bibliographie thématique et par niveau** pour être utilisable facilement
- **Des annexes** pour aller plus loin

Explorer la culture transmédia, les pratiques, les lieux et les enjeux de la lecture et de l'écriture des jeunes, l'articulation entre leurs pratiques numériques et la lecture, les évolutions de la médiation ou de l'édition, tels sont les grands sujets que cette collection numérique « de poche » peut aborder. À travers la publication d'enquêtes de terrain ou d'analyses, ses titres exposent dans un format court des études de cas ou des grandes questions relatives à l'adolescence, la sociologie des pratiques culturelles, la recherche en littérature jeunesse, la médiation, l'édition ou le monde du livre.

DIRECTRICE DE COLLECTION

Sonia de Leusse-Le Guillou

COMITÉ DE LECTURE

Marie-Christine Ferrandon, présidente de Lecture Jeunesse et ancienne directrice du CRDP de Paris.

Bernadette Seibel, sociologue, présidente d'honneur de Lecture Jeunesse.

©Lecture Jeunesse, 2018

ISBN : 978-2-9559661-3-6

ISSN : 2553-2472

Maquette et mise en page : Caroline Viphakone, moody communication

SOMMAIRE

LE BRIEF p. 4

L'INTERVIEW..... p. 7

L'ANALYSE

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR « ADOLESCENTS » ?.....p. 12

Une catégorie absente des bibliothèques ?

Des publics qui dérangent ?

Une catégorie floue souvent impensée

Un âge de transition

Un âge de formation

Deux pouces et des neurones : numérique et « culture jeune »

Des filles et des garçons

Un groupe socialement hétérogène

UN ENGAGEMENT MULTIFORME EN DIRECTION DES ADOLESCENTS.....p. 23

Une réflexion sur les espaces

Une réflexion sur les collections

Des ressources humaines adéquates

Des exemples de stages proposés par l'association Lecture Jeunesse

LES ENJEUX PLURIELS DES POLITIQUES D'ACCUEILp. 36

Attirer

Permettre l'appropriation symbolique du lieu

Donner une image de modernité

Des jeux vidéo investis de différentes missions

Modifier les représentations de la bibliothèque chez les jeunes

Modifier la place de la bibliothèque dans l'espace public

Accroître la fréquentation

Des actions ciblées à fort retentissement

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, RECONNAÎTRE LES ADOLESCENTS.....p. 47

Faire le lien entre usagers et collections

Initier à la recherche documentaire

Échanger sur les documents

Proposer des activités

Individualiser l'accueil

Signes de reconnaissance

QUELLES RELATIONS AVEC L'ÉCOLE ?p. 55

Les jeunes sont aussi des élèves

Capter des publics captifs

Des partenariats au long cours et réciproques

La bibliothèque comme espace de travail et de ressources

Aider au travail scolaire

CONCLUSION p. 62

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE..... p. 65

ANNEXES..... p. 70

NOTES..... p. 89

LE BRIEF

LE BRIEF

« La première animation » à créer dans une bibliothèque de jeunes est bien celle de la participation à l'organisation, au fonctionnement, aux réalisations à entreprendre¹ »,

Odile Altmayer, fondatrice de l'association Lecture Jeunesse en 1974

« Les bibliothèques qui souhaitent offrir des programmes pour adolescents significatifs et efficaces doivent rechercher leur participation à toutes les étapes de développement des projets. Impliquer les adolescents dans les prises de décision, la planification et la mise en place des programmes les concernant est vivement recommandé car cela peut les aider à se développer harmonieusement ».

Recommandations de l'IFLA (2008)²

Comment prendre en charge les adolescents en bibliothèque ? Cette question, quasi inexistante il y a 40 ans, est désormais plus répandue mais reste problématique. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a ni recette miracle, ni modèle établi et généralisable. Ces deux ebooks dressent un état des lieux de la situation : quelles politiques de lecture publique pour les adolescents aujourd'hui ?



Comment les adolescents sont-ils perçus par les adultes ? Mais surtout, pourquoi vouloir les faire venir en bibliothèque ? Ce premier volume porte sur les atouts, les faiblesses et les interrogations énoncés par les bénévoles et les professionnels en formation. Cet ebook est un outil de travail et de réflexion avant de se lancer dans un projet, ou pour (re)penser une politique de lecture publique en direction des ados.

Une vingtaine d'établissements dans toute la France. Des pratiques et des situations différentes. Une volonté commune : agir en direction des adolescents. À partir d'une enquête en partenariat avec le Ministère de la Culture et l'ABF, ce second tome recense les actions et les démarches entreprises en direction des adolescents, pour donner des pistes à ceux qui les accueillent et les accompagnent sur le terrain.



Si le premier tome, à partir d'un recueil d'observations et de besoins en formation, fait entendre la voix de bibliothécaires et de bénévoles dans des structures ayant déjà, ou n'ayant pas encore, de politique affichée en direction des adolescents, le second cherche à aller au plus près des pratiques en menant l'enquête sur le terrain. L'un fait écho à l'autre : les analyses des deux modes d'investigation convergent. Une question centrale les sous-tend, celle de la définition des objectifs visés : pourquoi déployer une politique d'accueil en direction des adolescents ? ●

L'INTERVIEW

L'INTERVIEW DE L'AUTEUR



Entretien avec Bernadette Seibel puis Cécile Rabot
Propos mis en forme par Sonia de Leusse-Le Guillou

Sonia de Leusse : Bernadette Seibel, expliquez-nous l'objectif de cette enquête confiée à Cécile Rabot lorsque vous étiez présidente de Lecture Jeunesse.

Bernadette Seibel : Nous avons pour objectif de dégager des logiques d'action différenciées en direction des adolescents en bibliothèque.

SLG : Quelle est la particularité de cette enquête ?

BS : Elle ne visait pas à recueillir des informations représentatives de ce qui se pratique dans les bibliothèques municipales, ce qui relève des rapports du Ministère de la Culture. Nous souhaitions une étude qualitative sur les actions menées et les politiques déployées en direction des adolescents. C'est la raison pour laquelle ce travail a été soutenu par le Ministère, également intéressé par l'analyse de ce qui est conduit sur le terrain. En partenariat avec l'ABF, nous avons sélectionné des bibliothèques ayant déjà, ou disant avoir une politique en direction des adolescents. Avec cet axe de départ et l'échantillonnage en conséquence, il est logique d'observer une politique d'accueil largement partagée par les établissements enquêtés.

SLG : Où en est-on aujourd'hui ?

BS : Il me paraît utile de rappeler que, hormis des visites de classes, la prise en charge du public adolescent en

bibliothèque était presque inexistante dans les activités et les politiques d'animation des bibliothèques municipales³ il y a encore une trentaine d'années. Elle n'a cessé de se développer en France depuis, soulevant beaucoup de questions. C'est ce dont témoignait la journée d'étude de Lecture Jeunesse en 2004 sur la place des adolescents en bibliothèque et, aujourd'hui encore, ce qu'attestent les colloques et les formations animés par Lecture Jeunesse. On peut dire que perdurent, dans des contextes différents (publics, actions conduites, émergence d'une « culture ado »...), deux logiques d'action : l'action symbolique et de communication, et l'action pédagogique d'accès aux biens et aux pratiques culturelles. Ces deux axes de politique culturelle ne sont pas exclusifs et peuvent coexister, comme le dit l'enquête de Cécile Rabot, mais à quelles conditions ? Y a-t-il suffisamment de personnel, des budgets spécifiques, une insertion dans une politique territoriale ? Quelle conception du métier impliquent-elles et, surtout, quels en sont les freins ?

Sonia de Leusse-Le Guillou : Cécile Rabot, comment cette enquête a-t-elle été construite ?

CR : Nous avons réalisé une enquête qualitative d'assez large ampleur. La constitution de l'échantillon d'enquête a été une première étape



Sonia de Leusse-Le Guillou, directrice

Directrice de Lecture Jeunesse et de la rédaction de *Lecture Jeune* depuis 7 ans, elle a lancé cette collection LJ+ pour vulgariser et diffuser des recherches utiles aux professionnels, mais qui disposent de peu de temps pour les lire.

importante. Il devait représenter la diversité des pratiques et des politiques de lecture publique en direction des adolescents et la diversité des situations des établissements. Nous avons pris le parti de n'inclure que des bibliothèques menant des actions en direction des publics adolescents et donc faisant de ceux-ci une de leurs priorités. Parmi elles, il s'agissait d'avoir des lieux correspondant à des situations géographiques et politiques diversifiées : bibliothèques de grandes villes et de petites villes, d'Ile-de-France et d'autres régions, de communes ou d'agglomérations, avec des orientations politiques différentes. Nous voulions aussi varier les types d'établissements (tout en excluant les bibliothèques départementales ou nationales) : petits ou grands établissements, peu ou fortement hiérarchisés et/ou cloisonnés, fonctionnant ou non en réseau, sur le papier et dans la réalité de leur organisation du travail. Cette diversité de l'échantillon était une condition de la généralisation du propos.

SLG : Comment avez-vous choisi les structures de l'échantillon ?

CR : Nous avons examiné plusieurs centaines de sites internet de bibliothèques, complété par les informations recueillies par Lecture Jeunesse à l'occasion de l'organisation de stages et de sessions de formations. Sur un créneau similaire (même type d'établissement, de fonctionnement et de politique en direction des adolescents), le choix a parfois été fait d'éliminer les apparents doublons. Cette première liste élargie, fondée sur des noms de communes plus que sur des établissements particuliers, a ensuite été soumise à l'Association des Bibliothécaires de France : il

nous paraissait important que cette association professionnelle puisse être partenaire de l'enquête, pour la relayer dans la profession et pour nous signaler, le cas échéant, d'autres bibliothèques susceptibles de présenter un intérêt pour l'étude.

SLG : De quelle façon les propos et les données ont-ils été recueillis ?

CR : Le parti a été pris de mener une enquête ethnographique aussi approfondie que possible. Il nous a paru essentiel de nous rendre physiquement sur chaque site choisi de manière à rencontrer les équipes et avoir un aperçu des espaces. En raison de contraintes budgétaires, il a été décidé de concentrer l'étude d'un établissement sur une seule journée et d'étudier sur deux jours successifs les bibliothèques des communes où il paraissait intéressant d'analyser des établissements différents. Des bibliothèques dites « de quartier » figuraient parmi l'échantillon pour ne pas en rester seulement aux « centrales », plus grandes et plus visibles, mais où la proximité est souvent plus réduite.

SLG : Concrètement, qui avez-vous entendu parmi les équipes ?

CR : Dans chaque bibliothèque, il s'agissait de rencontrer les différents personnels qui sont en lien avec les adolescents, parfois le chef d'établissement, souvent le responsable de la section jeunesse ou le « responsable ado » quand ce poste spécifique existe, mais aussi des professionnels chargés spécifiquement de l'action culturelle ou du multimédia, ou encore de projets particuliers (accueils de classes, animations, etc.). Au-delà des bibliothécaires gérant les fonds adolescents, il s'agissait d'inclure les autres supports, notamment les

L'enquête

20 bibliothèques en France métropolitaine
59 entretiens approfondis semi-directifs menés avec des bibliothécaires
Plus d'une centaine d'heures d'entretiens

CD-DVD, le numérique et le jeu, et de ne pas limiter l'approche aux collections. La question de l'accueil des adolescents touche aussi à l'espace, aux médiations et implique souvent largement les équipes.

SLG : Vous avez donc interrogé plusieurs membres de chaque équipe...

CR : Oui, cela permettait d'échapper à la parole officielle et potentiellement lissée d'un directeur et de saisir les situations singulières dans la complémentarité des points de vue. Le choix a donc été fait de mener une série d'entretiens approfondis avec ces différents personnels. Chaque entretien a duré en moyenne 1h30, parfois moins pour les chefs d'établissement peu disponibles et moins impliqués directement dans le concret des actions, parfois davantage pour des personnes engagées dans des projets multiples. Chacun devait pouvoir exposer ses pratiques et son point de vue. Il était important d'obtenir aussi des éléments sur la trajectoire personnelle et professionnelle de la personne, et sur sa vision du métier, de manière à comprendre l'investissement particulier manifesté en direction des adolescents. Le déroulement de l'entretien variait par conséquent d'une personne à l'autre, même si un guide d'entretien préalable avait été établi de manière à répertorier l'ensemble des points qu'il nous paraissait intéressant d'aborder⁴.

SLG : Comment l'enquête a-t-elle été reçue par la profession ?

CR : Elle a été très bien accueillie, signe de l'intérêt de son objet pour la profession et de la vivacité du questionnement. Presque tous les responsables des établissements sollicités ont donné leur accord de principe. Dans les quelques villes dans lesquelles l'enquête n'a pu se mettre en place, il s'agissait moins d'un désintérêt que d'une difficulté à organiser les rencontres dans un contexte souvent tendu, par exemple dans des situations de sous-effectif ou d'intérim de direction. Dans tous les autres cas, l'enquête a pu bénéficier de la collaboration active des personnels des lieux sélectionnés : les chefs d'établissement ont donné leur accord de principe et libéré leurs agents pour le temps nécessaire. Dans chaque bibliothèque, l'interlocutrice de l'enquête, plus particulièrement chargée de la question des adolescents, a organisé au mieux la série de rencontres. Les différents membres des équipes sollicités se sont enfin volontiers prêtés au jeu de l'entretien, manifestement heureux d'apporter leur témoignage et fiers de l'intérêt, peut-être somme toute assez rare, qu'on leur portait, mais aussi vivement intéressés par la réflexivité induite par l'enquête. Les entretiens ont été souvent perçus comme un temps permettant à chacun d'être écouté et entendu et de s'interroger sur ses propres pratiques pour mieux avancer. ●

L'ENQUÊTE

L'ENQUÊTE

Comment mieux accueillir les adolescents dans les bibliothèques ? Comment, d'abord, ne pas les perdre, c'est-à-dire éviter leur désertion quand on a tout fait pour les initier, parfois dès le berceau, au monde des bibliothèques ? Et s'ils viennent, comment gérer leur présence qui parfois remet en cause les normes établies, voire gêne d'autres catégories d'usagers ? Quelle place leur offrir dans une institution encore souvent structurée autour d'un pôle jeunesse et d'un pôle adulte ? Comment les attirer, en nouant des partenariats fructueux, et comment leur permettre de se sentir assez bien dans ce lieu pour avoir envie de le fréquenter, mais aussi d'en faire un usage intelligent ? Quels éléments la bibliothèque peut-elle intégrer de cette « culture jeune » qui semble caractériser l'adolescence, sans perdre de vue les missions qui sont les siennes, à savoir, avant tout, donner accès aux savoirs et à l'information ? Comment enfin accueillir la diversité des demandes, mais aussi les construire et les nourrir, en s'ajustant à chacun et à chacune, en le prenant où il est pour le mener un peu plus loin et, surtout, lui ouvrir de nouveaux horizons et lui donner la curiosité et les moyens de les approcher ?

Telles sont quelques-unes des interrogations qui animent depuis plusieurs décennies les professionnels des bibliothèques et sur lesquelles chercheurs et chercheuses se penchent régulièrement. C'est parce qu'il n'y a pas de réponse toute faite qu'elles continuent à se poser, donnant parfois l'impression qu'on en est toujours au même point, voire que les bibliothèques préfèrent centrer leurs efforts sur d'autres problématiques et d'autres publics. L'évolution des pratiques culturelles, et notamment du rapport au livre, qui accompagne la progression du numérique dans notre quotidien, pose à nouveaux frais la question de l'accueil des adolescents dans les bibliothèques. Collégiens et lycéens y sont-ils vraiment absents ? Que faire pour les accompagner dans cette période délicate de transition et de construction, dans laquelle l'école prend beaucoup de place, mais aussi les interrogations existentielles et les sociabilités ?

L'enquête a permis d'établir un état des lieux des pratiques des établissements particulièrement engagés en direction des adolescents⁵. Le flou qui entoure la définition de la catégorie elle-même est révélateur de l'ambiguïté des politiques qui lui sont associées, en même temps que de la pluralité des enjeux. ●

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR « ADOLESCENTS » ?

De qui parle-t-on quand on parle d'adolescents ? Quels problèmes spécifiques pose aux bibliothèques cette catégorie d'utilisateurs ? Comment est-elle définie ? Qu'est-ce qui la caractérise ? Quelles réalités plurielles recouvre-t-elle ? Les dispositifs analysés et les discours entendus révèlent de nombreuses ambiguïtés dans la perception de ce groupe et dans sa définition.

UNE CATÉGORIE ABSENTE DES BIBLIOTHÈQUES ?

On les perd !

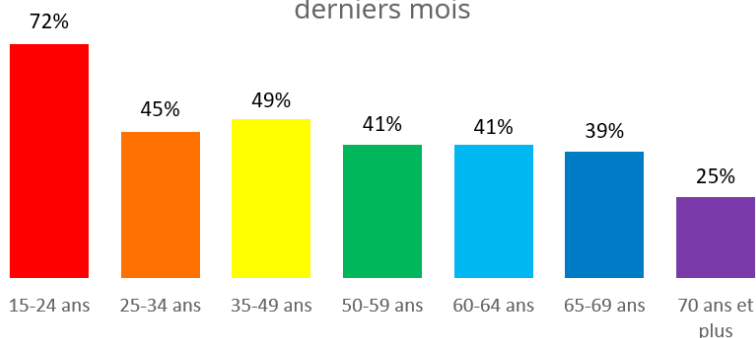
Les adolescents sont d'abord considérés en bibliothèque comme une catégorie d'utilisateurs posant problème par son absence ou sa rareté. « On les perd » est en tout cas la formule symptomatique d'un constat d'éloignement : alors que les bibliothèques, via leurs sections jeunesse et des partenariats noués non seulement avec l'école, mais aussi, de manière plus récente, avec les centres de protection maternelle et infantile ou avec les assistantes maternelles, n'ont eu de cesse de socialiser les plus jeunes à la bibliothèque de manière à construire une familiarité avec le livre et la lecture, mais aussi avec le

lieu lui-même, les jeunes semblent quitter l'institution une fois parvenus au collège, et encore davantage au fur et à mesure que leur scolarité se prolonge. Amertume des bibliothécaires devant tant d'efforts accomplis « pour rien » et devant une désertion qui semble marquer l'échec d'une politique qui cherchait à construire les publics de demain.

Des collégiens bien présents

Le constat est à relativiser⁶. D'abord parce que les jeunes, et notamment les collégiens, qui fréquentent une bibliothèque représentent dans leur classe d'âge une proportion très nettement supérieure à celle par exemple des jeunes adultes ou, pire, celle des personnes âgées inscrites en bibliothèque.

Taux de personnes ayant fréquenté une bibliothèque municipale au cours des douze derniers mois



Lecture : Parmi les personnes interrogées ayant entre 15 et 24 ans, 72% ont fréquenté une bibliothèque municipale au cours des douze derniers mois.

Source : « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », Ministère de la culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2017, p. 9.

L'enquête de Sylvie Octobre (2004) montre que les adolescents se rendant en bibliothèque représentent au moins le tiers de leur classe d'âge⁷. La dernière étude sur les publics et les usages des bibliothèques municipales va même jusqu'à évoquer un pic de fréquentation entre 11 et 16 ans : 42% des personnes interrogées en 2016 affirmaient avoir fréquenté une bibliothèque municipale à cet âge⁸. Ce taux s'élève à 60% chez les 15-24 ans, contre 52% chez les 25-34 ans, 47% chez les 35-49 ans, pour descendre à 23% chez les 70 ans et plus. Ainsi, la fréquentation à cette période de la vie s'accroît au fil des générations.

La non-fréquentation d'une bibliothèque municipale à l'adolescence ne semble pas engager l'avenir

Un éloignement temporaire ?

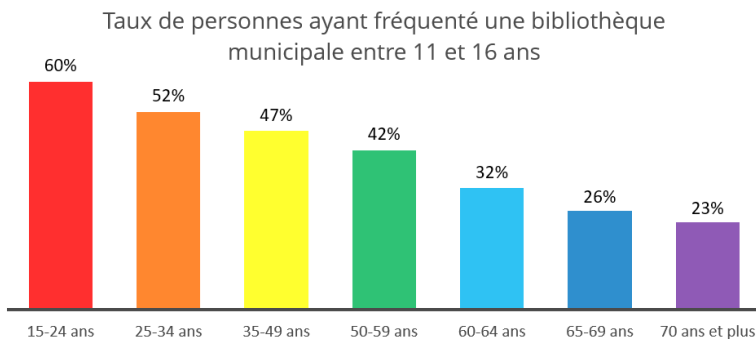
À partir de l'enquête menée sur les loisirs culturels des 6-14 ans, Sylvie Octobre note toutefois que la fréquentation des collégiens est moindre que celle des plus jeunes. Mais tandis que l'inscription de ces derniers est presque toujours liée à une décision parentale, la

fréquentation d'une bibliothèque est, pour les collégiens, une pratique plus souvent autonome et donc librement choisie. Le taux de fréquentation est à cet égard particulièrement élevé, au regard du fait que les collégiens disposent déjà de l'offre du CDI et que l'arrivée au collège coïncide parfois avec une réorganisation des temps de transport et de loisirs, notamment lorsque le collège est éloigné du lieu d'habitation.

Par ailleurs, si éloignement il y a, fût-ce d'une partie des adolescents, il peut être transitoire. S'il est clair que la familiarisation précoce avec la bibliothèque est un facteur déterminant fortement la fréquentation de l'institution à l'âge adulte, la non-fréquentation d'une bibliothèque municipale à l'adolescence ne semble pas engager l'avenir⁹ : l'adolescence constitue plutôt, pour un certain nombre d'usagers, une parenthèse dans une trajectoire, un temps où l'on a besoin de s'éloigner pour vivre autre chose et s'investir ailleurs, sans que cela signifie qu'on ait abandonné le lieu de manière définitive.

DES PUBLICS QUI DÉRANGENT ? Des usages en rupture avec les normes

Si les adolescents sont donc bien présents en bibliothèque, l'érosion,



Lecture : Parmi les personnes interrogées ayant entre 15 et 24 ans, 60% ont fréquenté une bibliothèque municipale entre 11 et 16 ans.

Source : « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », Ministère de la culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, 2017, p. 9.

relative, se produisant plus tard, leur présence même est parfois perçue comme dérangeante par les autres usagers ou par les bibliothécaires eux-mêmes, dans la mesure où certains de leurs usages contreviennent aux normes en vigueur. Quand ils sont en groupe, ce qui constitue une des formes, assez fréquente, de leur présence, et qui leur est spécifique, ils sont souvent perçus comme bruyants, par leurs échanges à voix haute, leurs rires et leur chahut. Cette rupture avec la règle du silence, ou du silence relatif, qui continue à prévaloir dans les bibliothèques, est susceptible de perturber d'autres usages, ceux qui requièrent la concentration et le calme, notamment les usages studieux. Le travail en groupe et à haute voix, même s'il peut être fructueux, est ainsi renvoyé au non-travail – seule l'étude individuelle et silencieuse est considérée comme du travail à proprement parler.

Certains échanges bruyants sont, du reste, complètement étrangers au loisir studieux et relèvent de diverses formes de sociabilité, directes ou à distance, via le téléphone. La bibliothèque est alors utilisée comme lieu de rencontres, d'échanges et de mise en scène de soi, enjeux clés de l'adolescence, plutôt que comme lieu de ressources. Ces jeunes se servent de la bibliothèque comme d'un « troisième lieu », avec une certaine indifférence vis-à-vis des collections, mais aussi, plus généralement, des propositions des bibliothécaires, par exemple celles qui visent la valorisation des collections, mais aussi des formes d'action culturelle censées pouvoir concerner les adolescents autant que les adultes, mais dont les jeunes se saisissent assez rarement.

Des corps trop présents aux incivilités
D'autres fois, c'est la posture seule qui contrevient aux normes : les positions

relâchées, la consommation de nourriture ou de boissons, l'investissement des espaces. La gêne engendrée est alors symbolique plus que pratique, liée aux diverses manifestations de la présence des corps dans un lieu qui tend à les escamoter. Les dégradations sont parfois réelles, plus ou moins graves (du simple salissement aux détériorations du mobilier ou du bâtiment). Elles peuvent se conjuguer à d'autres pratiques qualifiées d'incivilités, notamment des actes de désobéissance, des insultes ou des attitudes perçues comme irrespectueuses ou provocantes, qui sont des formes de remise en cause de l'institution, des réactions à des rappels à l'ordre ou des affirmations de soi plus ou moins désajustées, ou ressenties comme telles.

Les personnels considèrent à juste titre qu'ils n'ont pas à subir de telles incivilités : ils sont les garants des normes en même temps que de la cohabitation des usagers, que celles-ci sont supposées permettre. Les tensions peuvent s'ancrent dans la durée et s'envenimer jusqu'à la violence. Par l'énergie qu'elles demandent pour être apaisées et même simplement vécues, elles peuvent aboutir à des situations d'épuisement, renforcées par d'éventuelles divergences au sein des équipes, qui révèlent des conceptions différentes de l'institution et de ses missions, ou simplement des manières distinctes de gérer les conflits, par l'affrontement, l'explicitation ou la négociation. Les adolescents peuvent alors être vus comme un public difficile, voire ingérable, et donc non souhaité, même s'il n'est pas possible de le formuler ainsi.

UNE CATÉGORIE FLOUE SOUVENT IMPENSÉE

En réalité, ces adolescents difficiles à gérer ne constituent souvent, quand ils existent, qu'une minorité fortement visible qui cristallise les

tensions, mais masque une forte hétérogénéité. Les contours de la catégorie d'adolescents sont imprécis et variables.

Une labellisation « ados »

Le terme semble toutefois usité en bibliothèque de préférence à celui de « jeunes », par distinction avec la globalité du public du pôle jeunesse. Il apparaît parfois comme un onglet spécifique des portails web des établissements, ou comme une des catégories de destinataires d'un dispositif : les espaces peuvent comporter un coin « ados » ; un club lecture porte aussi la mention « ados » ; plus rarement une partie des collections est étiquetée en référence à ce public ; il arrive, quoique de manière assez exceptionnelle, que l'organisation du personnel identifie un « référent ados » ; certaines actions culturelles, enfin, sont explicitement destinées aux adolescents, d'une « Nuit des ados » à un tournoi de jeux vidéo, tandis que d'autres, dans certains établissements, sont labellisées « adultes et adolescents », de manière à signifier leur accessibilité supposée à un large public, sans néanmoins que les adolescents soient pensés explicitement comme faisant potentiellement partie du public destinataire (avec les éventuelles adaptations qui pourraient en découler).

Des publics cibles multiples

Mais tandis que les clubs de lecture « ados » regroupent plutôt des collégiennes, les étagères de littérature adolescente comportent, entre autres, les collections labellisées *Young adult* par les éditeurs, destinées aux plus de seize ans, et incluses dans les lectures de nombreux étudiants voire jeunes actifs. Des jeunes de dix ans venus jouer à un jeu vidéo de football à de jeunes mères accueillies à la bibliothèque avec leur enfant en bas âge, la catégorie « adolescents » englobe une palette de réalités extrêmement large et diverse.

Les bibliothécaires sont bien conscients de l'imprécision de la catégorie. « Qu'entendez-vous au juste par adolescents ? », demandaient certains participants à l'enquête en préambule de l'entretien, inversant ainsi le rapport questionné/questionneur. L'intérêt n'est bien sûr pas de tenter de poser une définition restrictive du terme « adolescents », mais plutôt d'admettre l'hétérogénéité de la catégorie et d'observer la manière dont elle est construite, et les usages dont elle fait l'objet.

Les établissements qui ont mis en place des actions en direction des adolescents n'ont qu'assez exceptionnellement de véritables politiques formalisées

Un non-public ?

Les adolescents constituent à la fois une cible affichée de politiques publiques cherchant à manifester leur volonté d'investir dans l'avenir – dont les jeunes sont le symbole – et un public mal cerné sur la réalité et les besoins pluriels duquel on ne réfléchit presque jamais de manière approfondie et structurée. Public absent ou public non souhaité, la figure de l'adolescent est un exemple de ces non-publics dont Alain Pessin et Pascal Ancel ont souligné toute l'ambiguïté¹⁰ : on déplore leur absence sans nécessairement souhaiter leur présence et on les considère en bloc et à distance plutôt que de prendre en compte leur pluralité et d'interroger leurs besoins.

Même les établissements qui ont mis en place des actions en direction des adolescents n'ont qu'assez exceptionnellement de véritables politiques formalisées dans leur direction. Rares en effet sont ceux qui ont conduit des analyses systématiques et donnent à voir à la fois des dispositifs variés, complémentaires,

une organisation du personnel, des moyens adéquats et surtout une formalisation. C'est elle qui témoigne à la fois de la cohérence du plan et de l'intégration des différentes composantes de la catégorie, avec leurs enjeux propres. Les actions peuvent néanmoins être pertinentes et efficaces, en plus d'avoir une valeur symbolique forte, mais elles ciblent presque toujours certains adolescents plutôt que d'autres, sans, semble-t-il, que ces choix reposent souvent sur une analyse exhaustive qui aurait ensuite conduit à établir des priorités. Elles se fondent avant tout sur l'empirie et sur l'engagement de certains personnels.

Les adolescents sont à cet égard définis en creux, par le fait de n'être pas encore adulte, sans pour autant être encore des enfants

UN ÂGE DE TRANSITION

Une catégorie définie en creux

De manière générale, les « adolescents » sont moins définis par leur âge ou par quelque autre propriété sociale, que par leur position d'entre-deux, définie par le « plus » et le « pas encore » : ce sont ceux qui ne sont plus des enfants, mais pas encore des adultes : ils ne sont pas encore reconnus comme des citoyens en âge de participer à la vie démocratique et notamment de prendre part au vote ; ils ne sont pas encore dans la vie active, d'autant moins que la scolarité s'allonge ; ils n'ont donc pas l'autonomie financière qui leur permettrait d'avoir un logement propre ; et le plus souvent, ils ne sont pas installés dans un couple stable. Cécile Van de Velde propose ainsi de considérer ces critères de l'autonomie financière, de l'accès au logement et de la mise en couple, comme les

éléments marquant le passage à l'âge adulte¹. Les adolescents sont à cet égard définis en creux, par le fait de n'être pas encore adultes, sans pour autant être encore des enfants. Cette période de transition est d'autant plus longue aujourd'hui que l'allongement de la scolarité et le difficile accès à l'emploi tendent à repousser le moment de l'autonomie.

Entre deux pôles ou nulle part ?

De même, dans l'espace de la bibliothèque, les adolescents sont avant tout définis en creux par les bibliothécaires : ce sont ceux qui ne se retrouvent plus dans une section jeunesse qui les renvoie à leur enfance et à leur scolarité primaire, les amène à côtoyer de plus jeunes à l'égard desquels ils entendent se démarquer, et, concrètement, les confronte à une offre de documents (incluant de nombreux albums), à des formes d'action culturelle (du type heure du conte) et à un mobilier (adapté aux petits), qui ne leur conviennent plus. Les documents qu'ils sont amenés à utiliser, par exemple pour préparer un exposé, sont plutôt rangés parmi les documentaires de la section adulte, mais certains sont d'une complexité qui les désarçonne. Par ailleurs, l'organisation des espaces et des collections de cette partie de la bibliothèque leur est étrangère, et, conjuguée à leur contenu, leur donne l'impression de n'être pas faite pour eux. Ils peinent à s'y repérer et à y trouver les ouvrages qui pourraient les intéresser, au milieu d'une masse de documents qui les laisse perplexes.

Braconnages et espaces transitionnels

Les adolescents tendraient alors soit à désertier ce lieu auquel ils peinent à s'identifier, soit à se l'approprier par des usages qui le détournent, mais qui sont plus ou moins admis. On rencontre ainsi des collégiens installés sur les tapis et coussins destinés aux tout-petits mais dont ils apprécient le confort et les postures

relâchées qu'ils permettent. D'autres s'asseyent par terre dans les travées pour consulter un livre ou lire une BD. De tels usages non conformes donnent parfois lieu à des rappels à la règle, dans la mesure où ils gênent d'autres catégories d'utilisateurs et sont susceptibles d'empêcher les usages premiers (accès aux étagères par les adultes, possibilité de s'installer dans l'espace pour les tout-petits, etc.). Dans le meilleur des cas, des aménagements prennent acte des besoins ainsi manifestés et offrent des espaces circonscrits adaptés, des coussins de sol situés à proximité de l'espace BD aux étagères proposant des collections dédiées aux adolescents et installées en jonction entre pôle jeunesse et pôle adulte. Le décloisonnement facilite la mise en place de ces espaces transitionnels¹².

Les adolescents tendraient alors soit à déserrer ce lieu auquel ils peinent à s'identifier, soit à se l'approprier par des usages qui le détournent

UN ÂGE DE FORMATION

Des relais de socialisation multiples

Âge de transition entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence est tendue vers un au-delà d'elle-même : elle vise à préparer l'âge adulte et correspond donc à un temps d'initiation et de formation, qui passe par la socialisation, l'expérience et la transmission. Il s'agit d'apprendre au contact des pairs, mais aussi des adultes qui confrontent à la norme et, dans le meilleur des cas, aident à donner un sens aux expériences vécues. Le groupe des pairs est donc important et les sociabilités en son sein ne sauraient se ramener au divertissement pur, mais constituent également un moyen essentiel de construction identitaire. Les adultes sont non

seulement les parents et les enseignants, qui continuent à jouer un rôle, quoique moins primordial que pendant l'enfance mais ce sont également les tiers, et notamment tous ceux que les jeunes sont amenés à côtoyer dans le monde scolaire et extrascolaire.

Accompagner et transmettre

Des bibliothécaires témoignent de liens noués avec certains jeunes et du soutien psychologique apporté parfois, ne serait-ce que sous la forme d'une écoute bienveillante et constructive. Ils accompagnent au quotidien la recherche documentaire et, au-delà, l'acquisition de savoirs et d'une démarche intellectuelle critique. Plus globalement, ils sont amenés à faire reconnaître les normes de manière à permettre de « vivre ensemble », c'est-à-dire, faire cohabiter des usages dans le respect réciproque.

Sans le formuler en ces termes, les bibliothécaires visent à faire acquérir une culture et des savoirs, c'est-à-dire les outils intellectuels d'une réflexion propre, qui permette aux jeunes de participer au débat démocratique. Ils s'inscrivent ainsi dans ce qui constitue historiquement la raison d'être des bibliothèques. Plus largement, ils sont soucieux d'armer les adolescents contre l'adversité et de leur donner une formation éthique en vue d'une vie plus harmonieuse. La littérature a, à cet égard, un rôle à jouer : au-delà de ses dimensions divertissantes ou explicitement didactiques, elle peut aider à construire une posture réflexive et analytique¹³. Les collections documentaires sont, quant à elles, susceptibles de fournir des réponses aux questions que les jeunes se posent spontanément ou que des exercices scolaires les poussent à explorer. Se joue alors ici la question de l'articulation entre le rôle propre de la bibliothèque et celui de l'institution scolaire, réunies autour de cette mission commune de donner accès aux savoirs par

des collaborations diverses, mais aussi parfois séparées par un principe de division du travail, voire par des divergences de vue qui exacerbent les tensions. Cette question des rapports à l'école est assez cruciale pour qu'on prenne le temps d'y revenir plus tard dans un chapitre dédié.

DEUX POUCES ET DES NEURONES : NUMÉRIQUE ET « CULTURE JEUNE »

Culture juvénile ou nouvelle génération ?

L'adolescence est définie, de manière plus positive, par le partage d'une culture juvénile censée caractériser les goûts et les pratiques du groupe, sans que les frontières de celui-ci soient clairement précisées, et sans que soit toujours nettement distingué ce qui relève d'une classe d'âge spécifique et ce qu'on associe à une génération. La désignation de certains groupes, identifiés par leur année de naissance, par des appellations comme « génération Y » ou « génération Z », porte à concevoir les traits définitoires proposés comme des éléments générationnels, c'est-à-dire susceptibles de caractériser le rapport au monde des individus concernés au-delà de l'âge considéré. Les sociologues ont souvent souligné cette différence entre âge et génération¹⁴. Il reste qu'il est parfois malaisé de déterminer quels traits d'une conduite relèvent de l'appartenance à une classe d'âge, donc à une phase du cycle de vie. C'est d'autant plus vrai lors de cette période de transition à laquelle correspond l'adolescence, avec toute l'indétermination qui lui est associée et qui maintient ouvert le champ des possibles et des expérimentations. Quels éléments carac-

térisent, de manière plus pérenne, la génération elle-même ? Le contexte de socialisation, incluant l'état des institutions, les valeurs dominantes, les outils disponibles et les expériences partagées, produit des effets à long terme sur les habitus, et des effets communs, qui réunissent au-delà des différences sociales.

La culture juvénile est traditionnellement associée à certaines pratiques culturelles comme la musique et la bande dessinée, qui se déclinent selon les époques, le hip-hop et le manga faisant figure d'archétypes de la culture jeune d'aujourd'hui, comme rock et *comics* pouvaient constituer la culture jeune de la génération des parents des jeunes d'aujourd'hui. Les technologies numériques, notamment le smartphone, les réseaux sociaux et le jeu vidéo, caractérisent la culture des jeunes générations, dans la mesure où celles-ci les ont toujours connues, sans que ces outils soient utilisés exclusivement par les jeunes. Les modalités de leur utilisation varient toutefois selon les classes d'âge. Les adolescents privilégient certains types d'applications ou certains réseaux sociaux, qui ne sont pas ceux qui dominent chez les plus âgés.

Les bibliothèques ciblant le public adolescent tendent à miser sur cette culture jeune, mais selon des modalités diverses, susceptibles de toucher plutôt certaines composantes de ce public hétérogène que d'autres, et jouant en tout cas un rôle symbolique fort, en témoignant d'un investissement dans ce qui semble constituer la modernité et une promesse d'avenir¹⁵. L'inauguration de la médiathèque de la Canopée La Fontaine à Paris incluait ainsi une performance de graffeurs¹⁶.



Performance de Da Cruz et Marko93 pour graffer la baie vitrée de la médiathèque La Canopée La Fontaine le jour de son inauguration, Paris Quartier des Halles
© La Canopée

Très investie par les médiathèques, la culture numérique fonctionne à cet égard comme un symbole puissant de cette culture juvénile. Si les supports numériques proposés, notamment liseuses et tablettes, attirent parfois d'autres publics au moins autant que les jeunes¹⁷, ils répondent à un enjeu d'image important. La bibliothèque des Champs libres de Rennes s'est ainsi fortement engagée dans le domaine sous toutes ses formes. Elle avait par exemple dès 2011 installé un « salon de lecture numérique » équipé d'ordinateurs, de liseuses, et de tablettes.

DES FILLES ET DES GARÇONS

Identités de genres et rapports de sexe

Au-delà de ces traits communs par lesquels on peut tenter de la définir, l'adolescence regroupe une forte diversité de profils, d'âges, de situations et de réalités sociologiques. Elle rassemble d'abord des filles et des garçons, qu'il apparaît utile de distinguer dans la mesure où l'adolescence constitue pour les unes et pour les uns un moment de mutation morphologique distincte dans ses formes et dans sa temporalité, mais aussi un moment fort de construction des identités sexuelles et genrées, en lien avec les pairs, du même sexe ou de l'autre sexe. Une grande partie des sociabilités sont prises dans ces

enjeux et en tout cas sont inscrites dans des rapports de genre qu'il est important de prendre en compte, et notamment d'aller dans le sens d'une division stéréotypée à laquelle porte toute une partie de la culture médiatique. L'exemple de la différenciation des mangas destinés aux filles et de ceux destinés aux garçons est significatif à cet égard : il témoigne de fréquentes transgressions des catégories éditoriales, qui deviennent moins des productions destinées à tel ou tel segment de public que des types d'ouvrages associés à des goûts ou à des moments, et qui peuvent tout à fait être lus par les deux sexes¹⁸.



Vidéo et danse à la bibliothèque des Champs libres de Rennes
© Gwendal Le Flem / Bibliothèque de Rennes Métropole

Des lectures genrées

Cependant, certains types de lecture sont davantage appréciés par les filles et d'autres par les garçons, fût-ce le résultat de divers processus de socialisation et de construction des goûts. Le roman psychologique est ainsi surtout lu par les filles, le roman d'aventure continue à être préféré par les garçons, tandis que d'autres genres, comme le roman policier, sont plus mixtes. Les lectures constituent d'ailleurs non seulement des pratiques et des goûts genrés, mais aussi, au moins pour une partie d'entre elles, des marqueurs de genre¹⁹. Les bibliothécaires de lecture publique étant majoritairement des femmes, *a fortiori* en jeunesse et pour ce qui concerne la gestion des collections imprimées, de même que les femmes dominent l'édition jeunesse, il n'est pas impossible que les collections des bibliothèques comprennent plus d'ouvrages susceptibles de correspondre à ce qui se construit comme le goût féminin.

Des rapports à la bibliothèque différenciés selon le genre

Le rapport à la lecture et à l'institution est en tout cas marqué par la différence des genres : les filles sont plus souvent lectrices de romans, et donc emprunteuses – le format du genre le prêtant peu à une lecture sur place –, tandis que les garçons sont par exemple plus nombreux à lire des bandes dessinées, parfois à la bibliothèque. La lecture d'un album de 64 pages, plus rapide que celle d'un roman, est susceptible de coïncider avec la durée d'une visite. Un club romans a par conséquent de plus fortes probabilités d'attirer des adolescentes, tandis qu'un atelier BD touchera davantage le public masculin. Les dispositifs mis en place en direction des adolescents concernent de manière générale tantôt l'un ou l'autre sexe, sans que cela soit nécessairement conçu ainsi, tantôt les deux sexes, avec une nécessité de considérer

les rapports de genre qui s'installent dans chacun d'eux.

UN GROUPE SOCIALEMENT HÉTÉROGÈNE

Âge et parcours

Au-delà de ce grand principe de division garçons/filles, la catégorie « adolescents » est marquée par une forte hétérogénéité à différents niveaux, plus ou moins laissée dans l'impensé.

Le facteur d'hétérogénéité le plus pris en compte est sans doute celui de l'âge. La catégorie est en effet susceptible de réunir des jeunes ayant entre 10 et 20 ans, c'est-à-dire des pré-adolescents, des adolescents et de jeunes adultes, qu'il faut croiser avec la variable du sexe puisque le même âge correspond à des niveaux de développement différent chez les filles et chez les garçons. Les plus jeunes fréquentent davantage les bibliothèques. Le décrochage, quand décrochage il y a, intervient souvent plus tard, notamment en lien avec la scolarisation au lycée, qui correspond aussi à un recentrage sur l'investissement scolaire, et sur des lectures plus légitimes, prescrites par l'institution²⁰.

Un collège unique, de fortes disparités sociales

Si le collège unique regroupe tous les jeunes des classes d'âge considérées, la suite de leur trajectoire prend des formes plus diversifiées, entre ceux, certes assez rares, qui interrompent là leur scolarité, et surtout ceux qui rejoignent des filières générales, technologiques ou professionnelles. Le rapport à la lecture et au livre n'est pas uniforme selon ces parcours, dans la mesure où la scolarité y est différente (avec une place plus ou moins grande donnée à la culture légitime), mais surtout où les profils sociaux sont assez fortement différenciés, en matière de genres mais aussi et surtout de catégories socio-professionnelles. Les jeunes

des filières professionnelles ont ainsi plus de probabilités d'entrer dans la catégorie des faibles lecteurs ou de ceux que la sociologie de la lecture a nommés « lecteurs précaires »²¹. Ces derniers entretiennent souvent un rapport distancié avec l'écrit et surtout avec la culture légitime. Cela ne signifie pas qu'ils ne lisent pas, mais leurs pratiques de lecture sont souvent plus fragmentées, et moins assumées, parce que minorées et/ou perçues comme illégitimes – Martine Burgos ayant bien posé l'enjeu de la perception de ce rapport à la lecture dans un article significativement intitulé « Ces lecteurs sont-ils des lecteurs ? »²². Ainsi, pour les bibliothèques, monter un projet avec une classe de troisième préprofessionnalisation ou mettre en place un atelier de révision du baccalauréat ne revient pas à toucher les mêmes publics, et implique des ajustements à ces différents destinataires.

Une socialisation familiale décisive

Ces différences de rapport à l'écrit et à la lecture existent dès le premier cycle du secondaire, fussent-elles masquées derrière l'apparente uniformité du « collège unique ». Elles sont en grande partie le reflet de fortes inégalités sociales, dont la sociologie a montré comment elles se jouent à travers l'école²³. Cette reproduction des inégalités sociales par l'école passe par les implicites qu'elle véhicule et les savoir-faire qu'elle requiert sans les enseigner. Elle passe aussi par le capital culturel qu'elle valorise mais qui est, lui aussi, le produit de dispositions héritées qui viennent s'ajouter aux savoirs transmis, explicitement ou implicitement, dans le cadre familial ou dans les pratiques culturelles encouragées par certaines familles, sur le triple mode :

- de l'initiation (qui permet de découvrir et ouvre l'espace des possibles),
- de l'investissement (financier et symbolique, qui donne accès à

certaines formes de pratiques valorisées et donc choisies avec un sens du placement),

- de la stimulation (qui permet de maintenir l'envie et d'entretenir la pratique).

Des rapports distincts à la bibliothèque

Ces différenciations sociales se reflètent fortement dans le rapport à la bibliothèque. Les jeunes qui y sont conduits par leur famille dans leur enfance (c'est-à-dire à la fois inscrits mais aussi guidés par elle) ont de plus fortes probabilités d'appartenir aux classes supérieures. Ce sont donc aussi les jeunes des classes supérieures qui se rendent souvent la bibliothèque « spontanément » durant leur scolarité secondaire, et plus encore qui se saisissent de propositions comme les clubs de lecture proposées par l'institution. D'autres jeunes issus de milieux moins favorisés fréquentent aussi le lieu par bonne volonté culturelle, et par l'effet de stimulations familiales ou scolaires, ou encore d'influences amicales. Ils constituent pour les bibliothécaires un public particulièrement bienvenu dans la mesure où il donne tout son sens à l'institution, dans sa mission de transmission, et où son attitude, globalement studieuse et réceptive aux propositions, est conforme aux attentes des bibliothécaires autant qu'aux normes de l'institution.

Les jeunes présentant d'autres caractéristiques, notamment un plus faible investissement familial les portant vers l'école, la lecture et la culture, et surtout de moindres capitaux qui pourraient nourrir leur réussite scolaire, tendent à constituer les publics absents des bibliothèques, qu'ils ne visitent pas spontanément – à l'image des adultes des classes populaires, qui ne représentent qu'une faible part des inscrits en bibliothèque. Ou, quand ils viennent, ils investissent le lieu avec d'autres buts que ceux qu'il se donne, privilégiant les sociabilités

plus ou moins respectueuses des autres usages et volontiers provocatrices. Ce qui est en jeu, c'est en effet l'affirmation de soi en même temps que le rapport aux institutions.

Le social, impensé ou implicite ?

Toutefois, dans une forme de déni du social fréquent dans une institution qui, comme l'école, cherche à maintenir la croyance dans la possibilité du mérite et donc du dépassement des inégalités sociales, la question de ces différences sociales

n'est qu'assez rarement posée explicitement²⁴. Mais on peut considérer qu'elle est de fait prise en compte par les établissements qui ont à cœur d'aller chercher des jeunes qui ne viennent pas, notamment en passant par les partenariats leur donnant une possibilité de convaincre des publics d'abord captifs, ou de chercher à mieux accueillir les publics les plus dérangeants – souvent les moins dotés – autrement que par l'affrontement et l'exclusion. ●

UN ENGAGEMENT MULTIFORME EN DIRECTION DES ADOLESCENTS

L'enquête a porté sur des bibliothèques affichant un intérêt pour les adolescents et mettant en œuvre à leur intention une politique plus ou moins cohérente et construite, ou en tout cas des dispositifs ciblés, mais aussi manifestant, dans l'aménagement de leurs espaces ou leur manière de concevoir les collections et leurs classements, un souci d'intégration de ce public. L'échantillon entendait regrouper parmi elles des établissements relevant de situations différentes et incarnant des partis pris distincts, dans la nature des actions mises en œuvre, des publics touchés et des rapports entretenus avec le cadre scolaire. Il présente néanmoins, au-delà de ces singularités, un certain nombre de traits communs, quoique déclinés localement. Ces éléments définissent des politiques en actes, qui relèvent souvent d'un sens pratique plus que d'une formalisation, mais qui n'en existent pas moins, et qui caractérisent les bibliothèques étudiées ici. Ce chapitre les recense. Le suivant tentera de démêler les logiques plurielles qu'ils recouvrent.

UNE RÉFLEXION SUR LES ESPACES

Le premier point qui rassemble les établissements de l'échantillon est une réflexion sur les espaces. Le constat de la situation d'entre-deux dans laquelle se trouvent les adolescents entre les anciennes sections adultes et jeunesse a conduit à chercher à leur créer une place, soit au sein de la section jeunesse, quand elle existe encore de manière assez cloisonnée, soit dans un espace dédié plus ou moins clos, soit dans une zone intermédiaire censée faire la jonction entre les collections dédiées à la jeunesse et celles dédiées aux adultes.

Des espaces dédiés

Les rares cas observés de création d'un espace ados propre ont fait l'objet d'une communication importante qui les présente comme le produit d'une démarche innovante et d'une vision renouvelée des

espaces, voire des bibliothèques, qui sont plus que jamais des médiathèques censées accueillir à la fois tous les publics et tous les médias. La médiathèque José Cabanis de Toulouse a ainsi mis en avant la création de l'« Intermezzo », espace conçu comme transitionnel et destiné à accueillir une culture jeune qui est plutôt celle de jeunes adultes que celle d'adolescents. Rennes a mis en place à la bibliothèque des Champs Libres « la MeZZanine », un espace spécifique et cloisonné pour les adolescents, à un niveau intermédiaire entre les autres étages, en misant sur une architecture et une décoration modernes, qui créent une atmosphère particulière (espace circonscrit, mobilier design, étagères basses permettant la circulation du regard, couleurs pastels, lumières tamisées, fond musical)²⁵.



Mobilier adapté, design et ambiance tamisée, la Mezzanine de la bibliothèque des Champs libres à Rennes.
© Gwendal Le Flem / Bibliothèque de Rennes Métropole



Couleurs acidulées et coussins de sol à la bibliothèque des Champs Libres.
© Gwendal Le Flem / Bibliothèque de Rennes Métropole

Le cloisonnement permet la diffusion de musique et un volume sonore plus élevé que dans d'autres parties de la médiathèque. Il est donc propice aux sociabilités adolescentes et au jeu, et crée un effet cocon manifestement apprécié. De tels partis pris sont néanmoins

rare, ne serait-ce que parce qu'ils nécessitent un aménagement des locaux, plus facile à intégrer dans un projet de construction que dans un bâti existant, sauf à le restructurer en profondeur, au prix de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Des espaces jeunesse repensés

Le plus souvent, les médiathèques engagées en direction des adolescents créent plutôt un « coin ados », plus ou moins important, qu'elles placent soit en section jeunesse, notamment dans le cas où cette section existe encore comme telle, bien clairement séparée du reste de la bibliothèque (ou dans le cas d'une bibliothèque spéciale jeunesse), soit dans une zone frontière entre pôle jeunesse et pôle adultes dans les espaces décloisonnés qui dominent aujourd'hui.

Maintenir les adolescents dans la partie jeunesse leur permet de continuer à investir un espace qui leur est familier. Sa taille restreinte et la présence de personnels qui entretiennent avec les jeunes un lien de proximité sont rassurantes. C'est aussi une manière de gérer le volume sonore (et donc de régler d'éventuels problèmes de cohabitation entre catégories d'usagers) car la section jeunesse, lieu d'échanges à voix haute plus que de lecture silencieuse et de loisir studieux, requiert moins le maintien du silence que d'autres parties de la bibliothèque. La proximité facilite à la fois le contrôle et les rappels à l'ordre. Le « coin » adolescents est alors soit localisé à proprement parler dans un coin propice à la tranquillité et à l'impression, appréciée des adolescents, d'être à l'abri des regards, soit au contraire stratégiquement placé près du bureau des bibliothécaires, de manière à permettre une surveillance rapprochée (certaines bibliothèques ont opté pour cette option après avoir expérimenté la première et les difficultés à gérer différentes formes de chahut).

Des espaces intermédiaires privilégiés

Dans les grandes médiathèques modernes, l'organisation des espaces la plus fréquemment observée consiste dans l'établissement d'une

zone frontière, tremplin ou tampon, entre la partie prévue pour les plus jeunes et les collections destinées aux adultes. Une telle organisation matérialise la conception de l'adolescence comme entre-deux : l'enjeu est de faciliter le passage de l'enfance à l'âge adulte, donc, entre autres, des collections jeunesse vers les collections adultes. Elle inclut souvent quelques étagères identifiées proposant des romans pour adolescents et de la littérature *Young adult*. Ces étagères, que leur petit nombre est susceptible de rendre peu visibles, sont souvent associées à d'autres parties des collections. Elles sont assorties d'un mobilier suffisamment confortable pour permettre un séjour prolongé et constituer un sous-espace à part entière.

Des espaces pluriels ou modulaires pour des usages multiples

L'aménagement des zones destinées aux adolescents oscille entre tables de travail et mobilier associé au loisir, par les usages qu'il permet en même temps que par l'image produite par ses couleurs et ses formes design. Gros coussins de sol et poufs, parfois tapis ou hamacs, favorisant en tout cas des postures relâchées, deviennent ainsi la règle et le symbole de l'accueil du public jeune. Leur modularité permet des appropriations variées.

S'il s'agit plutôt là d'organiser des espaces de lecture, on rencontre aussi parfois des espaces dédiés aux jeux, des consoles aux jeux de société géants prévus pour un usage libre et des animations organisées, de l'initiation au tournoi. La médiathèque Émile Zola de Montpellier a ainsi profité de ses vastes espaces pour créer un pôle lecture au sol, avec tapis et poufs colorés, et installer un jeu d'échecs à taille humaine, effectivement utilisé au moment de l'observation par deux adolescentes.



Hamac à la médiathèque de la Canopée La Fontaine dans le quartier des Halles à Paris
© La Canopée

Des espaces spécifiques séparés

Repenser l'organisation des espaces de manière à mieux accueillir les adolescents, c'est aussi souvent recloisonner de manière à admettre des usages plus bruyants et donc à faciliter la cohabitation des différents besoins, sans avoir à imposer la traditionnelle règle du silence. L'enjeu est à la fois de contourner la difficulté à faire respecter cette règle (au prix d'une forte dépense d'énergie, voire de fréquents conflits), de modifier l'image de la bibliothèque (comme un lieu silencieux possiblement rebutant), et d'admettre la légitimité d'autres pratiques comme le jeu ou le travail en groupe, aux doubles vertus de socialisation et d'acquisition de savoirs.

L'articulation entre espaces silencieux et lieux de parole s'effectue soit par la création de pièces spécifiques dédiées aux échanges et notamment au travail en groupe, à l'image du parti pris par un certain nombre de bibliothèques universitaires modernes, soit, au contraire, par l'isolement d'une salle de lecture dédiée au loisir studieux, qui dispense de maintenir le silence dans le reste de la bibliothèque, et autorise donc à y développer

circulations et échanges de toute sorte. Les espaces informatiques sont eux aussi potentiellement utilisables dans une perspective ludique ou dans une optique plus studieuse. Certains établissements choisissent ainsi de dissocier spatialement les postes dédiés à chacune de ces deux vocations, de manière à éviter les frictions entre des usagers porteurs de besoins différents et considérés néanmoins comme également légitimes.

UNE RÉFLEXION SUR LES COLLECTIONS

Des classements repensés

Repenser la bibliothèque de manière à mieux accueillir les adolescents conduit parfois à revoir les classements de manière plus générale. Un double constat amène à estomper la frontière entre pôle adultes et pôle adolescents : d'une part les romans inscrits par les éditeurs dans des collections destinées aux grands adolescents ou au public *Young adult* sont lus bien au-delà de l'âge de la majorité et restent inscrits au menu de lecture de nombre d'étudiants, voire de jeunes actifs. D'autre part, certaines parties des collections conçues pour les

adultes sont tout à fait accessibles aux lycéens. C'est le cas des genres comme la bande dessinée ou la *fantasy*, que bon nombre d'établissements de l'enquête regroupent dans cet espace intermédiaire, de même que, parfois, une petite partie de la littérature générale, sélectionnée pour son accessibilité et ses thématiques, ou pour avoir été récompensée par des prix comme les Goncourt et Renaudot des lycéens. Les documentaires d'initiation sont également susceptibles de convenir aux adolescents aussi bien que d'intéresser des adultes désireux de s'informer sur un domaine qu'ils ignorent. Certaines bibliothèques ont pris le parti de les identifier, tout en les rangeant dans les collections adultes, de manière à favoriser le passage des adolescents vers celles-ci mais aussi, simultanément, l'accès du plus grand nombre aux savoirs.

La bande dessinée est vue par les professionnels comme un moyen de désacraliser l'imprimé

Une offre systématique de bande dessinée et de manga

Les bibliothèques désireuses de mieux accueillir les adolescents intègrent dans leurs collections d'imprimés les parties de l'offre éditoriale qui leur sont explicitement destinées. BD et manga sont devenus les symboles de cette culture adolescente, même si l'offre éditoriale la dépasse. Historiquement associée à la jeunesse via les illustrés, la bande dessinée est aujourd'hui encore proposée aux jeunes et en particulier aux adolescents. Elle est globalement perçue par les adultes comme une offre de lecture

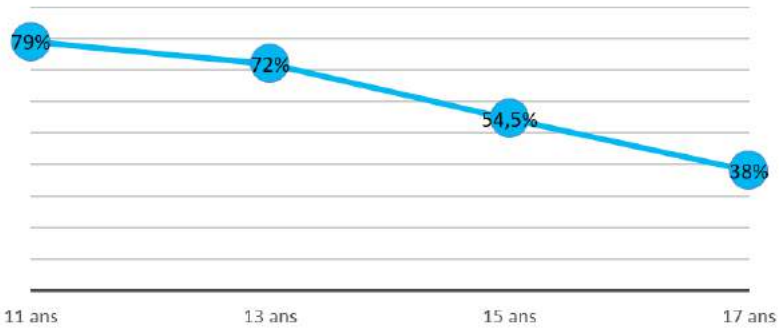
accessible et attractive, notamment par la place qu'y tient l'image. Elle est vue par les professionnels comme un moyen de désacraliser l'imprimé, en particulier aux yeux de lecteurs précaires que rebute la lecture de livres non illustrés.

On trouve notamment dans les bibliothèques qui cherchent à faire lire les adolescents les séries de bandes dessinées que les jeunes lisent massivement. La sérialité induit des contraintes propres de gestion des collections, dans la mesure où elle impose l'achat des nouveaux volumes d'une série commencée, mais aussi le réassort des volumes perdus de manière à disposer de séries complètes. Mais, particulièrement demandées et appréciées, les séries sont considérées comme plus ou moins indispensables, ne serait-ce que comme moyen de répondre à une demande et de construire une fidélité du lectorat. Elles présentent en ceci un intérêt similaire à celui des *best-sellers* pour les adultes²⁶ : le lecteur pourra peut-être ensuite, ou lorsque le volume souhaité est emprunté, s'intéresser aussi à d'autres propositions.

La BD plébiscitée par les jeunes

La bande dessinée est en particulier un genre fortement investi par les collégiens, même si la pratique tend à décliner avec l'âge : selon l'enquête longitudinale menée par Sylvie Octobre, 79% des jeunes de 11 ans lisaient des BD, taux qui passe à 38% à 17 ans. La lecture de bande dessinée chez les 15-19 ans a en effet accusé une baisse importante au cours des dernières décennies, passant de 72% de lecteurs en 1989 à 57% en 2008, selon l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, et même à 47% selon l'enquête menée en 2011 par la BPI²⁷.

Taux de lecteurs de bandes dessinées, d'après l'enquête longitudinale du DEPS menée entre 2002 et 2008



Source : S.OCTOBRE, C.DÉTREZ, P.MERCKLÉ, N.BERTHOMIER, *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, ministère de la Culture et de la Communication-La Documentation française, 2010.

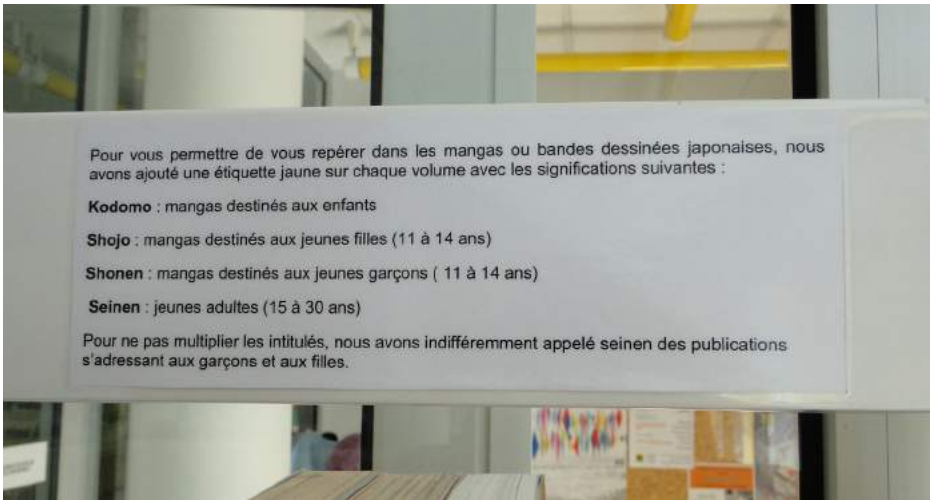
Outre le plaisir de lecture qu'elle procure, la bande dessinée donne lieu à des échanges entre pairs et nourrit des pratiques de sociabilité qui sont particulièrement importantes à l'adolescence. L'étude de Christine Détrez et Olivier Vanhée a montré pour les lecteurs de mangas le rôle essentiel joué par ces discussions et ces circulations : le manga fonctionne comme une « ressource dans les interactions »²⁸.

Les médiathèques engagées en direction des adolescents investissent à la fois dans la bande dessinée franco-belge, dans les *comics* et dans le manga. Elles mènent souvent des réflexions sur les catégorisations et les moyens de séparer ou d'identifier les ouvrages conçus pour les adultes. Par cet investissement, elles visent des objectifs multiples qui seront analysés dans le prochain chapitre.

Des romans pour adolescents

Les publications destinées aux adolescents sont aussi, pour une autre partie d'entre elles, des romans, également très présents dans les bibliothèques, avec un lectorat plus

féminin. La catégorie éditoriale des romans pour adolescents s'est considérablement développée au cours des dernières années. On y retrouve la division mise au jour par Pierre Bourdieu entre un pôle de grande production et un pôle de production restreinte. Le premier, visant un large lectorat, mise sur les ficelles bien connues du succès, du suspense à l'attractivité de la couverture en passant par la sérialité, la publicité et la starification des auteurs. Le second pôle est constitué d'éditeurs et de collections aux visées éducatives et culturelles, publiant des ouvrages souvent plus austères mais perçus par les prescripteurs comme plus intéressants, par leur thématique et le traitement qu'ils en font, mais aussi par leur écriture et leur originalité. Les ouvrages du premier pôle connaissent en bibliothèque comme ailleurs un succès assuré, ne nécessitant guère de médiations spécifiques, tandis que les romans relevant du second pôle sont moins spontanément empruntés et impliquent par conséquent des conseils et une parole d'accompagnement.



Étiquetage des mangas et explication du principe de classification, dans une bibliothèque de quartier d'Angers (Source photo : auteure)

Les bibliothèques articulent le plus souvent les deux types d'ouvrages, avec toutefois des pondérations différentes d'un lieu à l'autre. Les romans étiquetés *Young adult* ont connu ces dernières années une expansion qui transparait dans les fonds des établissements engagés en direction des adolescents. De manière générale, les bibliothécaires de ces structures soulignent l'importance des visuels et des

maquettes – qui faisait décrier les anciennes couvertures typographiques de L'École des loisirs dont l'austérité apparaissait souvent rédhibitoire, *a fortiori* par contraste avec le reste de la production. Ils notent aussi le caractère indispensable des médiations directes, appuyées sur la lecture des ouvrages et le discours, pour susciter l'appétence pour les ouvrages du second pôle.

Une palette de jeux vidéo

Les collections pour adolescents incluent donc toujours des livres, mais elles comportent aussi d'autres médias, considérés comme essentiels pour toucher les adolescents dans leur diversité, y compris les non-lecteurs. Jeux, jeux vidéo et autres produits de la culture numérique, notamment applications sur tablettes, sont le symbole de cet élargissement au-delà du livre. Les établissements les plus modernes ont ainsi fréquemment investi dans ces supports et communiqué sur leur mise en place. C'est par exemple un des éléments que la bibliothèque Václav Havel, dans le 18^e arrondissement parisien, a placé au cœur de son projet d'établissement, non seulement comme appât, permettant d'attirer des publics divers, mais comme outil éducatif à part entière, faisant l'objet de politiques d'acquisition et de médiation spécifiques, et bénéficiant d'un référent dédié dès la préfiguration de l'établissement.

Le jeu vidéo comprend en effet une palette diverse de produits, des jeux de sports, en général plébiscités par un grand nombre de jeunes adolescents, à des productions plus élaborées, reposant sur des structures narratives plus ou moins complexes, des savoirs multiples et des préoccupations esthétiques en matière d'image et de son qui en font des produits culturels au même titre que les autres. On retrouve ainsi d'une certaine manière la division déjà mise en évidence pour la littérature. Les productions du second type sont susceptibles d'être utilisées pour les savoirs qu'elles participent à transmettre et surtout pour les cheminements qu'elles supposent pour naviguer dans leurs univers et, pour certaines d'entre elles, pour les collaborations qu'elles rendent possibles. Le jeu vidéo devient alors un support éducatif, notamment dans ses formes collaboratives, mais aussi dans la

forme réglée du tournoi. L'offre est alors accompagnée de médiations qui permettent de ne pas en rester à la facilité des jeux les plus accessibles et les plus connus²⁹.

Des jeux de société au cœur des médiations

Le jeu de société, quant à lui, perdure dans les médiathèques engagées dans l'accueil des adolescents, y compris dans celles qui misent sur le jeu vidéo. Il fait l'objet de prêts, sur le modèle des ludothèques, au même titre qu'un document imprimé ou multimédia. Il donne lieu à des animations, qui constituent des moyens de le faire découvrir, donc une manière de valoriser les collections, mais surtout un outil éducatif. Le jeu devient alors le support de sociabilités encadrées, et, partant, d'une socialisation visant un « vivre-ensemble » serein. Des établissements de quartier organisent dans cette perspective des tournois programmés, des ateliers jeux réguliers et/ou des séances de jeu improvisées. Le jeu est alors parfois mobilisé pour les savoirs qu'il est susceptible de transmettre. Non contents d'utiliser dans cette optique des jeux proposés dans le commerce, des bibliothécaires d'un établissement de proximité de Montpellier vont jusqu'à créer leurs propres plateaux de jeu, qu'ils ajustent aux programmes scolaires de manière à les utiliser par exemple dans le cadre de partenariats avec les collègues. Loin d'être un outil de divertissement opposé aux savoirs scolaires, le jeu devient alors un moyen d'acquisition de ces derniers. Il permet d'accompagner les jeunes dans ces apprentissages en les rendant plus ludiques, mais sans perdre de vue l'objectif scolaire³⁰. Cet exemple est significatif d'un dépassement de l'opposition qui associerait le livre au monde scolaire et aux savoirs, et les autres supports à une pure culture de divertissement.

Des supports diversifiés

Plus largement, les bibliothèques engagées en direction des adolescents investissent différents médiums. Les discothécaires de Montreuil interviennent ainsi dans des cours d'histoire en collège avec des ressources tirées des collections, de manière à faire découvrir des genres et des artistes, mais aussi des pans de l'histoire sociale et politique, par exemple celle des populations noires aux États-Unis. La musique est alors le médium qui donne chair à des cours susceptibles d'être perçus par certains élèves comme abstraits, et qui relie la culture scolaire à la culture jeune et le savoir à l'expérience.

Au-delà du livre et des productions éditoriales destinées aux adolescents, les médiathèques engagées en direction de ce public misent ainsi sur la diversité des supports. Si elles s'ouvrent volontiers à la culture jeune moderne, symbolisée par le manga et le jeu vidéo, elles l'utilisent de manière à poursuivre les buts qui sont les leurs, à savoir attirer mais surtout transmettre des savoirs et des savoir-être, c'est-à-dire former. Par ailleurs, elles ne s'y cantonnent pas, n'hésitant pas à mêler les supports, à utiliser les plus traditionnels voire à créer les leurs propres par une forme de bricolage qui permet l'invention du quotidien en bibliothèque³¹.

DES RESSOURCES HUMAINES ADÉQUATES

Des personnels dédiés

Les politiques en direction des adolescents se traduisent aussi à travers le personnel, les compétences, et l'organisation du travail. Certains établissements ont nommé un « référent ados », qui matérialise dans l'organigramme, donc sur le plan symbolique autant que dans l'organisation concrète, une volonté de réfléchir spécifiquement à l'accueil de ce public et de mettre en place des actions dans sa direction. L'organisation classique des équipes

qui distingue un pôle jeunesse, un pôle imprimés adultes et un pôle musique et/ou multimédia fait en effet courir le risque que les questions touchant aux adolescents ne soient véritablement la préoccupation de personnes. Les uns et les autres ont déjà beaucoup à faire par ailleurs. Les sections jeunesse, dont les adolescents pourraient relever *a priori* en l'absence de secteur identifié plus spécifiquement, concentrent surtout leurs efforts sur l'enfance, et, de manière plus récente, sur la petite enfance, convaincues qu'elles sont de l'importance d'une socialisation précoce au livre³². L'existence d'un référent adolescents assure au contraire la prise en charge systématique de la réflexion sur ce public ; elle permet la coordination des différents acteurs à l'intérieur même de la bibliothèque, l'organisation d'actions concertées et le développement de partenariats.

Au-delà de ces postes d'encadrement, la volonté de mieux accueillir les adolescents a souvent conduit les directions des établissements de l'enquête à recruter des professionnels spécifiques pour assurer la médiation. Un des objectifs est de faire entrer dans les équipes des compétences techniques liées aux technologies numériques, ainsi qu'une expertise dans certains domaines de la culture jeune, comme le jeu vidéo ou la musique. L'enjeu est alors à la fois pratique, lié à la gestion quotidienne des outils et à la conduite d'une politique documentaire efficace dans ces secteurs, et symbolique, dans la mesure où il s'agit aussi de montrer l'appropriation de ces savoirs et de ces savoir-faire par les bibliothécaires, et ainsi, de contribuer à renouveler l'image de l'institution.

Une autre piste consiste à recruter des personnels susceptibles de porter une autre vision des jeunes, de la médiation et du métier, du fait de leurs profils atypiques. Certaines bibliothèques intègrent ainsi dans leurs équipes des chargés

de médiation aux caractéristiques sociales plus proches de celles des jeunes visés, et notamment :

- plus jeunes (mais aussi plus proches de la culture jeune),
- plus masculins (de manière à sortir du modèle de la bibliothèque comme espace littéraire, à y faire entrer la technique et la science et, surtout, à faciliter l'identification des jeunes garçons, mais aussi la construction du genre),
- d'origine plus populaire (à une époque où le recrutement social des agents des bibliothèques tend à s'élever).

Un certain nombre d'établissements font par ailleurs appel à des personnels dotés d'une expérience professionnelle dans un tout autre domaine, qui les conduit à considérer le métier autrement que ceux qui l'ont toujours exercé, mais aussi à faire entrer de nouvelles pratiques dans les équipes.

Une bibliothèque de quartier de Poitiers compte ainsi dans son équipe une ancienne animatrice qui vient remettre en cause la fréquente division du travail entre bibliothécaires et animateurs, en important dans la bibliothèque des pratiques professionnelles orientées vers le jeu, mais surtout vers l'improvisation : l'objectif est moins de mettre en place des actions culturelles formalisées autour du jeu que d'observer et de formuler des propositions ajustées au contexte, par exemple de proposer des activités ludiques à des jeunes désœuvrés... Dans une bibliothèque de quartier de Montreuil, un bibliothécaire issu de la médiation du patrimoine archéologique conduit divers ateliers avec les jeunes, dans lesquels la dimension ludique sert la transmission de savoirs scientifiques en même temps que l'apprentissage du « vivre ensemble ». D'autres établissements de l'enquête n'ont pas hésité à recruter même des profils plus éloignés, par exemple des personnes en reconversion après avoir occupé des emplois dans le privé.

Dans tous les cas, il s'agit de s'appuyer sur d'autres manières de voir et sur des trajectoires dont la non-linéarité participe à la richesse.

Une importance accordée à la formation

En dehors de ces recrutements spécifiques, les bibliothèques particulièrement investies en direction des adolescents ont aussi à cœur, en général, de former leurs personnels. Les stages organisés par les associations spécialisées comme Lecture jeunesse, jouent un rôle d'autant plus important qu'ils suppléent à une formation initiale et même continue assez peu développée sur les questions touchant à ce public spécifique.

Ainsi la requête « adolescents » dans le catalogue de formation des Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques ne donne que 4 résultats, dont deux correspondent à une formation sur deux jours proposée en Aquitaine par une formatrice de Lecture jeunesse, autour de projets de médiation entre CDI et bibliothèques (ce sont aussi les deux journées qui émergent à partir de la requête « ados », la troisième offre correspondant à un DU généraliste « jeunesse », allant des tout petits aux adolescents, la dernière offre concernant en fait l'usage des réseaux sociaux, et non spécifiquement les adolescents). La requête par le mot clé « adolescence » permet d'identifier en outre une formation sur les littératures de l'imaginaire, proposée par BibliAuvergne.

L'offre de formation de Lecture jeunesse comble donc un manque important en couvrant des domaines aussi variés que la connaissance des publics et des productions qui leur sont destinées, et l'analyse des diverses formes de médiations qu'il est possible de mettre en œuvre, et de compétences utiles pour développer des politiques en direction de ces publics³³. Les bibliothèques engagées dans l'accueil

<p>OBJECTIF 1</p> <p>Les ados & les réseaux</p> 	<p>OBJECTIF 1</p> <p>Censure et autocensure : violence dans la littérature ado</p> 	<p>OBJECTIF 1</p> <p>La littérature pour les préadolescents</p> 
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Transmédia, littératures de l'imaginaire et adaptations</p> 	<p>OBJECTIF 1</p> <p>La recherche informationnelle des jeunes</p> 	<p>OBJECTIF 1</p> <p>Comics, quels super héros pour les ados ?</p> 
<p>OBJECTIF 1</p> <p>YouTubers et booktubers</p> 	<p>OBJECTIF 2</p> <p>Accueillir des ados : bibliothèque 3^{ème} lieu ?</p> 	<p>OBJECTIF 2</p> <p>Culture et citoyenneté à la bibliothèque</p> 
<p>OBJECTIF 2</p> <p>L'espace ado</p> 	<p>OBJECTIF 2</p> <p>Faire écrire les ados et découvrir leurs écrits</p> 	<p>OBJECTIF 2</p> <p>Donner envie de lire et prévenir l'illettrisme</p> 
<p>OBJECTIF 2</p> <p>Quelles médiations avec les ados et quels partenaires ?</p> 	<p>OBJECTIF 2</p> <p>Sport & littérature</p> 	<p>OBJECTIF 3</p> <p>Savoir communiquer en direction des adolescents</p> 

Des exemples de stages proposés par l'association [Lecture Jeunesse](#).

des adolescents qui ont constitué le terrain de cette enquête ont eu recours plus ou moins massivement à ces stages, parfois en formant l'ensemble de leurs équipes, et en utilisant en particulier la possibilité de formations sur le terrain ajustées aux contextes locaux et aux besoins spécifiques de l'établissement.

L'accueil des adolescents repose sur l'engagement général des équipes

Un travail d'équipe

C'est que, au-delà de l'existence d'un « référent adolescents » ou de personnes aux compétences spécifiques, l'accueil des adolescents repose sur l'engagement général des équipes. L'enquête a fait apparaître de manière très nette cet investissement collectif. Significativement, la demande initiale de rencontrer les personnes chargées de concevoir ou de mettre en œuvre les politiques en direction des adolescents a abouti à mener des entretiens multiples dans chaque établissement, parfois d'y rencontrer jusqu'à quatre ou cinq personnes : chef d'établissement, référent adolescent, responsable du pôle jeunesse, chargés de mission, mais surtout chargés de médiation. En particulier dans les établissements où la gestion des publics adolescents est problématique, leur accueil est l'affaire de tous. Il concerne d'abord différents acteurs par un effet de division du travail en spécialités et missions. Qu'ils soient chargés des collections imprimées, de la musique ou du multimédia, les personnels des bibliothèques peuvent être impliqués dans des dispositifs de médiation visant les adolescents et incluant parfois des partenariats institutionnels. Ainsi à Montreuil, ce sont des discothécaires qui interviennent dans des classes de collège, tandis qu'à

Montpellier, c'est en particulier une personne chargée du numérique et du jeu. Cette division du travail permet de ne pas faire reposer sur une seule personne une tâche lourde et potentiellement épuisante, mais aussi d'investir les différents supports.

De manière plus générale, et en particulier dans les établissements où l'accueil des adolescents pose problème, on observe des réflexions collectives sur l'accueil des adolescents et une mobilisation de l'ensemble des équipes, de manière à éviter l'écueil déjà évoqué consistant à reléguer cette catégorie de public dans l'entre-deux et dans l'impensé. La concertation permet la diffusion de savoirs et de savoir-faire, mais aussi d'informations factuelles, portant à la fois sur les dispositifs et les partenariats et sur les jeunes eux-mêmes. Elle permet aussi une mutualisation des idées et des forces, qui favorise l'émergence de projets en même temps que l'innovation et l'engagement.

Des bibliothécaires soudés

La concertation permet enfin d'engager une réflexion sur les normes et les manières de les faire appliquer. La réglementation et son application constituent en effet de fréquentes occasions de friction entre des jeunes dont la construction identitaire passe, en partie, par la contestation, et des personnels désireux de permettre la cohabitation des usagers ou de maintenir l'ordre, avec des degrés de tolérance variables. Les règles sont, entre autres, des interdictions visant à préserver la propreté et le silence. Elles contribuent à donner de la bibliothèque une image austère et, par leur nature même d'interdiction, suscitent des tentatives de les braver, et donc des rappels à l'ordre qui peuvent tourner au conflit. Les établissements qui y sont le plus confrontés et dans lesquels le maintien de l'ordre est un enjeu sont souvent ceux qui ont déjà

engagé une réflexion sur les règles. L'objectif est de faire respecter certains principes, considérés comme essentiels au bon fonctionnement de l'institution, mais d'abord de modifier leur perception en en montrant la nécessité, mais aussi en les présentant de manière moins abrupte et plus positive. Un parti pris consiste par exemple à souligner les possibles plus que les interdits (« il est possible de téléphoner dans tel espace de la bibliothèque »). Certains établissements ont misé sur un affichage des règles, ne serait-ce que sous la forme de pictogrammes, de manière qu'il soit plus facile de les rappeler. Les bibliothécaires rencontrés insistent enfin sur la nécessité d'établir des seuils de tolérance communs et d'harmoniser les manières d'appliquer les règles. Les divergences au sein des équipes dans leur application plus ou moins souple prêtent en effet à des contestations et à des tentatives de négociations qui engendrent de fortes déperditions d'énergie.

Faire corps et se serrer les coudes, c'est aussi se soutenir mutuellement et, le cas échéant, intervenir en appui à un collègue. Certaines bibliothèques sont ainsi organisées de façon à éviter l'isolement des personnels en service public et à leur permettre de pouvoir appeler un collègue en renfort en cas de situation de tension. D'autres procèdent à des roulements systématiques sur certains postes de travail de manière à favoriser l'implication collective et à ne pas faire reposer sur une seule personne des tâches particulièrement coûteuses en énergie. Ainsi l'organisation d'une bibliothèque de quartier à Montpellier conduit à ce que tous les membres de l'équipe, par binômes, se succèdent pour assurer l'accueil à l'entrée de l'éta-

blissement. Une telle organisation qui dépasse les questions de grades et de spécialités, n'est bien sûr possible que grâce à un engagement de tous mais surtout à une réflexion collective sur les enjeux de l'accueil des adolescents et sur l'identité professionnelle des personnels de bibliothèque.

L'impossibilité d'identifier un modèle généralisable

Ainsi, les politiques des bibliothèques en direction des adolescents, quand elles existent, se traduisent dans les collections, les espaces, les médiations, l'organisation du travail et la manière même de concevoir le métier. C'est ce qui les rend difficiles à appréhender de manière isolée. Elles manifestent des choix divers, liés à des partis pris et plus encore à la nécessité d'une adaptation au contexte local et à chaque espace des possibles. Par leur pluralité, elles témoignent de l'impossibilité d'identifier un modèle généralisable. Mais elles ont en commun de répondre à des enjeux multiples et simultanés, et d'impliquer une réflexion d'ensemble. Elles aboutissent parfois à décroquer les espaces, mais tendent plus globalement à favoriser les passerelles et les collaborations au-delà de tous les clivages :

- entre supports (imprimés vs. vidéos, multimédia ; culture livresque vs. culture jeune),
- entre visées (notamment loisir vs. scolaire, socialisation vs. transmission de savoirs, etc.),
- et surtout, entre corps de métier et spécialités (bibliothécaire vs. animateur) et au sein des équipes. ●

LES ENJEUX PLURIELS DES POLITIQUES D'ACCUEIL

Les politiques d'accueil des adolescents en bibliothèques tiennent une partie de leur complexité des enjeux multiples qu'elles s'efforcent de tenir ensemble. Il s'agit d'abord d'enjeux symboliques, liés à l'image de l'institution. Comment modifier la perception qu'ont les adolescents des bibliothèques ? Comment en même temps respecter l'image de l'institution qu'ont d'autres catégories de publics et les professionnels eux-mêmes ? Comment enfin donner l'image d'une bibliothèque soucieuse du public adolescent ? Au-delà du symbolique, les enjeux sont aussi politiques au sens d'une vision des missions de l'État et de ses services. Mais là encore, les objectifs sont plus ou moins clairs et souvent entremêlés, du court au long terme, de l'animation à l'éducation et à la transmission de savoirs, du travail pour des individus singuliers (une partie - à définir - du collectif) au service de tous les publics, dans leur diversité ou dans ce qui les rapproche.

ATTIRER

Pour attirer à la bibliothèque des jeunes qui ne la fréquentent pas, les établissements engagés dans cet objectif cherchent à modifier l'image que ceux-ci peuvent avoir du lieu. Cela passe soit par des actions de communication soit par des dispositifs d'accueil tournés en particulier vers des publics captifs. Ces deux modes d'action se situent sur des plans différents et dans des temporalités distinctes : le premier joue sur la communication pour modifier l'image *a priori* et susciter la décision de visite, tandis que le second passe par une expérience satisfaisante que l'utilisateur est censé désirer prolonger.

Créer de l'extraordinaire

Dans la première optique s'inscrivent d'une part l'organisation d'événements, d'autre part des réorganisations partielles des espaces ou des modalités de fonctionnement, qui donnent lieu aussi à un plan de communication. Les événements participent à faire de la bibliothèque un lieu vivant, où l'on peut faire autre chose qu'emprunter des livres et travailler, c'est-à-dire un lieu culturel permettant diverses formes de

sociabilités. Ils prennent appui sur différentes formes de culture, non exclusivement livresques, et font une place particulière à la « culture jeune », de la bande dessinée au jeu vidéo en passant par le hip-hop. Les usages ordinaires, les modalités de fonctionnement habituelles et les normes qui valent au quotidien sont provisoirement mis de côté : la bibliothèque devient un espace accueillant tournoi de jeu vidéo, Cluedo géant, concert ou spectacle ; les espaces sont chamboulés, les horaires modifiés, la parole à haute voix et les rires autorisés. Un important travail d'organisation s'ajoute à des coûts budgétaires souvent élevés. Tel établissement organise ainsi le samedi après-midi des tournois de jeux, tandis que d'autres vont jusqu'à proposer ponctuellement une « Nuit des ados », ou encore une « scène ouverte » permettant à des jeunes de se produire, pour danser, chanter ou jouer.

De l'événement à l'habitude ?

On retrouve parmi ces exemples la logique événementielle qui domine aujourd'hui le monde de la culture : l'événement est vu comme un potentiel facteur déclencheur de la

décision de visite dans une institution culturelle qui cherche à accroître sa fréquentation. En permettant le (parfois premier) franchissement du seuil de l'établissement, il est censé faciliter les suivants : encourager à revenir, susciter la curiosité, montrer surtout que le lieu n'est pas aussi austère qu'on l'avait imaginé, dépasser son caractère intimidant. On vient à cette occasion en groupe de pairs pour cette manifestation extraordinaire, on pourra revenir seul à d'autres occasions, en dehors de ce contexte festif. Ce passage de la venue collective à la fréquentation individuelle et de l'événement extraordinaire aux usages ordinaires n'a bien sûr rien d'évident, dans la mesure où c'est précisément la rupture avec l'ordinaire qui a fondé l'attractivité du lieu. Mais l'événement peut jouer un rôle d'initiation et de désinhibition, qui est sans doute un des éléments clés du passage du statut d'habitant à celui d'usager³⁴.

PERMETTRE L'APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU LIEU

Certains dispositifs sont destinés à favoriser l'appropriation symbolique du lieu. Ils ouvrent des espaces d'expression et de créativité qui donnent une marge d'action et mettent les jeunes en position de producteurs, et pas seulement de consommateurs.

La scène ouverte et autres dispositifs d'expression

L'exemple de la scène ouverte est significatif de ce changement de posture : il s'agit de permettre à des adolescents de présenter leur propre performance, notamment chorégraphique ou musicale, comme des artistes intervenants. La bibliothèque Robert Desnos de Montreuil a organisé par exemple une après-midi de découverte de l'accordéon qui faisait se succéder une conférence nourrie d'exemples, et une scène ouverte, sur inscription, aux accordéonistes montreuillois

« débutants ou virtuoses »³⁵. Pour ouverte qu'elle soit, la scène n'en est pas moins canalisée par l'inscription préalable.

Certaines bibliothèques mettent en avant l'expression graphique ou photographique des jeunes. Elles exposent par exemple des planches, des collages ou des tirages photographiques réalisés par des adolescents dans le cadre d'ateliers ou de projets de plus ou moins grande ampleur, ou encore proposés et sélectionnés à l'occasion de concours organisés par l'institution. La logique est similaire à celle des scènes ouvertes : les jeunes sont amenés à produire eux-mêmes des œuvres ; l'institution les diffuse ; elle leur accorde ainsi sa reconnaissance et leur permet de les faire voir à d'autres (les proches ou les pairs) pendant le temps de l'exposition.

L'expression s'ancre parfois dans le bâtiment de manière plus durable dans le cas d'œuvres murales. Des établissements organisent par exemple un stage d'été aboutissant à la réalisation d'une fresque décorant le hall d'accueil ou une cour intérieure, c'est-à-dire à une production non seulement rendue visible (à la manière des travaux exposés) mais engageant la bibliothèque elle-même, et marquant donc une forme de confiance particulière. Le rapport au lieu est susceptible d'être modifié par cette appropriation, à la fois pour les jeunes ayant pris part à la réalisation et pour les autres, qui peuvent y reconnaître l'œuvre de leurs pairs.

Le partage de compétences

D'autres bibliothèques proposent à des jeunes d'être acteurs en transmettant à des tiers des compétences particulières qu'ils ont développées. La présence de jeunes passionnés de dessin suscite ainsi l'intérêt de bibliothécaires qui proposent d'organiser un atelier de dessin de mangas dans lesquels les jeunes dessinateurs peuvent initier et guider leurs pairs. Le dispositif

prend ainsi acte d'une pratique culturelle observée et est élaboré avec les jeunes eux-mêmes, selon leurs possibilités, leurs envies et leurs idées, mais aussi à partir de leur expertise, qui dépasse dans le domaine celle des personnels de la bibliothèque. Il procure donc une reconnaissance en même temps qu'il permet un partage de connaissances et de compétences, entre jeunes, et entre jeunes et bibliothécaires, dans une logique de réciprocité.

Selon le même principe, des dispositifs impliquent des jeunes dans les politiques d'acquisition de domaines spécifiques comme le manga : ils manifestent une reconnaissance de leur expertise dans des genres qu'ils ont investis et explorés³⁶ de manière approfondie, et utilisent cette expertise au service de l'établissement pour construire des collections pertinentes. Surtout, ils visent à modifier le rapport des jeunes concernés à la bibliothèque, en rompant avec l'habituelle verticalité, en les plaçant en position de sachant, et en les poussant ainsi à approfondir leur savoir et leurs capacités d'argumentation.

On retrouve ici une logique qui anime toute une partie des pédagogies actives, dans lesquelles l'appropriation des savoirs passe par la pratique et la reconnaissance, et rompt avec la verticalité maître/élève – ce qui fonctionne d'autant mieux que le maître est lui-même ignorant du domaine et mis dans la position d'accoucher les savoirs, d'aider à leur découverte, plus que de les transmettre, selon le modèle décrit par Jacques Rancière³⁷.

Une logique participative

Ces dispositifs ne sont pas étrangers par ailleurs aux logiques participatives qui se développent au sein de l'action publique : la démocratie directe et la proximité doivent permettre une réappropriation de leurs espaces de vie et de leurs institutions par les usagers, et une

meilleure adaptation aux besoins de ceux-ci, que les décideurs, réputés éloignés, sont censés mal connaître ou mal traduire. De la consultation (via des débats publics ou des *focus groups*) à la décision (vote sur l'utilisation d'un budget participatif), les modalités d'implication des usagers sont diverses et le périmètre d'action variable. Certaines formes de participation sont essentiellement symboliques : elles ne concernent pas les décisions majeures mais donnent l'impression satisfaisante d'avoir voix au chapitre. D'autres conduisent à une réappropriation du collectif et du politique. De la même manière, les dispositifs participatifs impliquant les adolescents peuvent être surtout symboliques (d'aucuns diraient démagogiques), ce qui ne signifie pas qu'ils sont sans effet sur l'image du lieu, tandis que d'autres accompagnent un changement de posture et des actions au long cours.

DONNER UNE IMAGE DE MODERNITÉ Rompre avec une représentation traditionnelle

Cibler les adolescents, c'est souvent chercher à construire une image de modernité, en misant sur la culture jeune et sur de nouveaux outils, mais aussi en affichant une rupture avec le passé. Au-delà des adolescents, cette quête de modernité est un défi constant pour une institution qui cherche à se démarquer des bibliothèques de conservation et d'étude, en même temps qu'à rompre avec la quadruple image qui, par un effet d'inertie et de méconnaissance, lui est encore trop souvent associée :

- celle d'un lieu livresque, étranger aux autres supports culturels,
- celle d'un lieu tourné vers le passé, fermé aux productions contemporaines, où l'on ne trouve pas ce qui vient de sortir,
- celle d'un lieu de culture légitime, dont l'offre est considérée comme trop ardue ou trop austère par une partie de ses publics potentiels,

- ou plutôt de ses non-publics, celle enfin d'un lieu d'étude, associé au silence et à l'effort, plus qu'aux sociabilités et au plaisir.

C'est la même perspective qui pousse les bibliothèques à investir massivement dans le numérique, à mettre en avant de manière systématique les nouveautés³⁸, à donner une place relativement importante à la bande dessinée ou au polar³⁹, ou encore à proposer des animations de plus en plus diversifiées. Une bibliothèque de quartier de Montreuil mise ainsi sur l'expérimentation pour la transmission d'une culture scientifique : des ateliers permettent d'initier à certains phénomènes physiques ou biologiques, et partant, de rompre avec l'association des bibliothèques au monde littéraire.

La valorisation de la culture jeune, du manga au hip-hop et au jeu vidéo, s'inscrit dans cette optique. Il s'agit de montrer aux adolescents que la bibliothèque est désormais une « médiathèque », ouverte à d'autres supports, et qu'elle intègre pleinement la culture d'aujourd'hui et en particulier la culture qu'ils apprécient ou dont ils sont familiers. On a déjà évoqué plus haut le rôle joué à cet égard par la bande dessinée. Certains genres romanesques symbolisent aussi cette culture, en particulier les romans *Young adult*, la *fantasy* et la *bit-lit*.

Des dispositifs qui renouvellent la place du livre

Les dispositifs spécifiques mis en place en direction des adolescents, notamment dans le cadre de partenariats, accordent au livre une place secondaire mais néanmoins réelle. Dans un certain nombre de cas, le livre est utilisé non comme un but en soi (présupposant un plaisir de la lecture et une posture désintéressée), mais plutôt comme un outil (mobilisé au service d'une recherche propre et/ou d'une création). Par exemple, un projet de réalisation d'un carnet de voyage ou d'un livre de cuisine passe par la consultation

et l'analyse d'ouvrages du même type et d'une documentation dans laquelle puiser inspiration et information. Un tel usage du livre, central dans l'écriture de bien des auteurs et au cœur des pratiques dans les bibliothèques d'étude, implique un pas de côté par rapport à la posture habituellement prêtée aux usagers en lecture publique, qui est une posture de « consommateur » plus que de producteur : il ne s'agit plus de lire pour apprécier et/ou admirer, mais pour faire usage de sa lecture, et notamment pour produire à partir d'elle.

Des sociabilités autour du livre

D'autres dispositifs plus classiques existent, qui continuent à placer la littérature au centre de leur action et à viser avant tout à « donner le goût de lire »⁴⁰. Ils s'inscrivent dans une certaine conception de la lecture qui domine à la fois l'institution scolaire et le monde de la lecture publique et où l'objectif est de faire lire

- de la littérature, et particulièrement des fictions,
- dans une optique désintéressée, c'est-à-dire pour le seul plaisir de lire⁴¹.

Des clubs lecture existent dans certains établissements. Ils permettent de réunir un petit nombre de jeunes, qui, de fait, sont majoritairement des filles, déjà lectrices, voire passionnées de lecture. Celles-ci trouvent dans cette sociabilité un moyen de nourrir et de partager leur passion, d'élargir leurs horizons, et de développer une activité extrascolaire qui valorise leur expérience et leur expertise. Si elle n'a pas nécessairement d'effet sur leur réussite scolaire⁴², cette activité participe à leur développement personnel à la manière des groupes de lectrices étudiés par Viviane Albenga⁴³. Le club entretient la pratique parce qu'il procure à la fois des livres à lire (évitant donc le sentiment d'incapacité à trouver quelque chose de bon à lire) et un marché pour parler de ses lectures (or, affirmait Pierre

Bourdieu, « il est probable qu'on lit quand on a un marché sur lequel on peut placer des discours concernant les lectures. »⁴⁴).

Les prix littéraires impliquant des adolescents s'inscrivent dans la même démarche. Ils réduisent encore l'espace du choix des livres à lire et permettent une valorisation de soi et de ses compétences lectorales dans les échanges qui ont lieu autour de la sélection, et dans l'intégration à un jury qui met en position de juge de la valeur littéraire⁴⁵. À cet égard l'implication d'un groupe de jeunes dans la constitution des collections pour adolescents, telle qu'elle est pratiquée dans une bibliothèque de Montreuil, joue un rôle semblable et valorise les jeunes à leurs propres yeux, en même temps qu'elle manifeste une reconnaissance de l'institution à leur égard. Il reste que ces dispositifs suscitent plutôt la participation d'adolescents qui fréquentaient déjà la bibliothèque, et, surtout, qui avaient déjà le goût de lire en même temps qu'une pratique de lecture régulière, à laquelle prix et club donnent un sens nouveau. Ils mobilisent par ailleurs des filles plus que des garçons, et favorisent celles et ceux qui entretiennent avec l'institution un rapport de proximité et de connivence, qui sont aussi d'origine sociale plutôt favorisée (classes supérieures ou classes moyennes).

DES JEUX VIDÉO INVESTIS DE DIFFÉRENTES MISSIONS

Le jeu vidéo comme symbole

Bon nombre de bibliothèques investies dans l'accueil des adolescents choisissent, on l'a vu précédemment, de ne pas s'en tenir au livre et de prendre appui sur d'autres supports. Ceux-ci sont vus parfois comme des appâts, qui, via des dispositifs de communication adaptés et surtout le bouche-à-oreille, sont susceptibles d'attirer de nouveaux publics, c'est-à-dire des individus qui ne fréquentaient pas l'institution, ou l'avaient désertée, mais surtout des

profils moins conformes, c'est-à-dire différents de ceux des usagers classiques qui utilisent la bibliothèque pour y faire des recherches ou s'approvisionner en livres. Ainsi, à la bibliothèque des Champs libres de Rennes, le jeu vidéo a été mis au centre du projet de MeZZanine. De fait, il participe à faire venir à la bibliothèque de jeunes collégiens que le projet cherchait à attirer. De la même manière, ce support a été intégré dès la préfiguration de la bibliothèque Václav Havel dans le 18^e arrondissement de Paris, avec une salle dédiée et des séances collectives de jeu. Il a en effet contribué à élargir les publics.

Parce qu'il incarne une culture ludique et moderne, le jeu vidéo est ainsi un outil symbolique fréquemment utilisé, à plus ou moins grande échelle, par les établissements orientés « adolescents », pour manifester cette orientation (et, partant, la rupture avec un modèle plus traditionnel de bibliothèque). Au-delà de cette présence symbolique, il est susceptible de faire l'objet d'investissements et de politiques variés. Contrairement à ce que postule l'intitulé singulier et générique, « le jeu vidéo » recouvre en effet une grande hétérogénéité de pratiques et même de formes, on l'a évoqué plus haut. Des différences apparaissent dans les types de jeux proposés et dans les types de médiations dont ils font l'objet.

Le jeu vidéo, appât ou produit culturel légitime

Deux politiques s'observent : certains établissements se contentent de proposer les jeux les plus demandés (sport, course automobile, combat, etc.) ; ils considèrent le jeu vidéo comme une forme de culture populaire qui n'invite pas particulièrement à développer stratégie ou créativité, mais divertit et potentiellement sert d'exutoire et d'appât. D'autres l'envisagent au contraire non comme un objet à mettre en vitrine mais comme un support à part

entière, faisant partie des collections et nécessitant, à ce titre, une véritable politique documentaire, et donc un travail de veille et de sélection, mais aussi de médiation. Ce faisant, ils reviennent aux missions fondamentales de la lecture publique, fût-ce en sortant de la lecture, et réinvestissent leur fonction de passeurs, fût-ce via d'autres supports. Ils visent alors à faire découvrir les qualités de certains jeux, sur le plan esthétique (graphisme et son), narratologique (rythme, multiplicité des cheminements possibles) et poétique (création d'un univers, caractère décalé). Ils participent ainsi à les faire reconnaître comme œuvres et donc, à travers ceux-ci, à légitimer le genre dans son ensemble face à ses contempteurs, qui lui reprochent sa pauvreté (comme d'ailleurs à la culture populaire dans son ensemble) ou ses influences néfastes (avec l'idée qu'il porterait à accomplir dans la réalité les actions, notamment violentes, mises en scène dans la fiction⁴⁶). Ils misent aussi sur les fonctions didactiques de certains jeux (savoirs mobilisés et diffusés, personnages dotés d'une profondeur psychologique), et surtout sur leur valeur éducative (invitant à développer des stratégies ou des collaborations).

Les médiations d'un personnel expert

Cela n'exclut pas qu'ils proposent aussi des jeux vidéo du premier type pour une première approche et un usage spontané, mais les bibliothécaires rencontrés lors de cette enquête ont à cœur de mener, à partir de là, à autre chose, et, ce faisant, de participer à former les jeunes qu'ils accueillent. Une telle politique en matière de jeu vidéo réclame bien sûr une expertise dans le domaine, qui implique parfois des recrutements spécifiques (de personnes si ce n'est spécialistes, du moins intéressées et initiées), et surtout un travail de veille, au même titre que toute autre partie des collections.

Elle suppose ensuite une mise à disposition contrôlée, permettant de limiter l'usage de supports très demandés, et donc d'éviter la monopolisation par quelques-uns (certains jeux sont ainsi seulement disponibles pour un usage sur place et pour une durée limitée).

Surtout, pour que le jeu serve de support de transmission de savoirs et de valeurs, et d'éducation, esthétique et morale, il doit faire l'objet d'un accompagnement, qui souvent passe par la pratique du jeu lui-même. On voit ici l'importance des compétences, donc de la formation (sur un domaine d'expertise bien éloigné de la littérature, et sur des savoir-faire professionnels où la bibliothéconomie est beaucoup moins fondamentale que la médiation), mais aussi de la disponibilité du personnel.

MODIFIER LES REPRÉSENTATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE CHEZ LES JEUNES

L'image du lieu : un enjeu essentiel

La complexité des politiques menées en direction des adolescents tient à l'imbrication de différents enjeux, parmi lesquels on peut distinguer des enjeux symboliques, c'est-à-dire des enjeux d'image, et des enjeux culturels et sociaux. Ces deux types d'enjeux sont importants : si les seconds, qui touchent au fond, semblent *a priori* plus cruciaux, la prise en compte des premiers est aussi nécessaire, dans la mesure où la valeur symbolique a des effets propres, notamment des conséquences sur les décisions (qu'il s'agisse, pour un jeune, de décider de venir à la bibliothèque, ou, pour une collectivité, de choisir d'investir dans tel programme ou dans telle institution). Il reste qu'il importe d'avoir présents à l'esprit ces deux types d'enjeux, et, à l'intérieur de chacun de ces types, de considérer la pluralité d'objectifs qu'ils sont susceptibles de recouvrir.

Les enjeux d'image, pour commencer, sont eux-mêmes multiples et

engagent à des actions distinctes. Les politiques visant les adolescents cherchent d'abord à modifier la perception que ceux-ci peuvent avoir de l'établissement, qu'ils le connaissent ou non. Il s'agit à cet égard de lutter contre une vision stéréotypée de l'institution et contre une méconnaissance qui conduit à considérer qu'on n'y peut trouver satisfaction. La persistance d'une certaine vision de l'institution qui correspond à ce qu'elle était il y a plusieurs décennies, et la méconnaissance de ce qu'elle propose sont deux phénomènes qui dépassent d'ailleurs largement les adolescents et qui apparaissent dans les enquêtes menées sur les publics et les non-publics des bibliothèques : certains ignorent l'existence même de l'établissement ; d'autres, plus nombreux, ne savent pas qu'elle propose autre chose que des livres, et notamment des supports multimédias et numériques, mais aussi des animations ; un assez grand nombre la relègue en dehors de l'espace des possibles, c'est-à-dire qu'ils n'imaginent pas pouvoir y trouver plaisir ou profit et considèrent qu'ils n'ont rien à y faire ou qu'ils ont mieux à faire que de s'y rendre. La vision de la bibliothèque comme lieu livresque et studieux reste répandue, entretenue par le fait qu'elle est aussi cela, et par les représentations qui en sont produites, notamment dans la fiction.

De la communication à l'expérimentation

La communication externe est un des outils utilisés pour tenter d'infléchir cette vision : blog ou usage des réseaux sociaux pour évoquer la vie de la bibliothèque (la bibliothèque parisienne Václav Havel s'attache ainsi à nourrir un blog régulier au ton léger), vidéo de présentation de l'établissement insistant sur sa diversité et son aspect accueillant et ludique, communication multi-support sur les événements organisés, reportages journalistiques

sur les bibliothèques « troisième lieu », etc.

Un autre moyen important de modifier la perception, utilisé en particulier pour toucher les adolescents, est l'expérimentation. Le but est non seulement de communiquer sur l'établissement par des discours et des visuels, mais de conduire à sa découverte *en pratique*. Cette initiation implique bien sûr que les personnes concernées franchissent le seuil de l'établissement. Une stratégie consiste à travailler avec des publics « captifs », c'est-à-dire des groupes constitués qui forment le « public » d'une autre institution, école, association ou centre de loisir par exemple, pour leur faire expérimenter la bibliothèque. Leur venue peut avoir comme objectif affiché la découverte de la structure : une visite est prévue pour faire découvrir son fonctionnement et son offre, de manière à en montrer la simplicité d'utilisation et la richesse. Les visites de classes, fréquentes pour les enfants des écoles primaires, sont ainsi parfois également mises en œuvre pour les collégiens. On y reviendra dans le dernier chapitre. Cette stratégie d'image comporte globalement quatre dimensions :

- le travail sur les espaces, le mobilier, les couleurs et tout ce qui participe à créer une atmosphère confortable et séduisante : la bibliothèque doit pouvoir apparaître comme un lieu où l'on se sent bien et où l'on a envie de revenir ;
- le travail sur l'accueil, qui montre aux jeunes qu'ils sont réellement bienvenus, qu'ils ont le droit de se tromper ou de ne pas savoir, qu'ils peuvent poser des questions et obtenir des réponses bienveillantes, qu'ils seront guidés s'ils en manifestent le besoin ;
- la mise en place de partenariats, qui permet de toucher ceux qui considéreraient *a priori* que la bibliothèque était sans intérêt ou pas faite pour eux ;
- la communication externe sur

l'offre de la bibliothèque, notamment ses animations, sur des médias susceptibles de toucher les jeunes, ou de les toucher indirectement via des personnes relais.

MODIFIER LA PLACE DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'ESPACE PUBLIC **Image et visibilité**

D'autre part et plus largement, les établissements analysés travaillent à modifier la perception que peuvent avoir de la bibliothèque les adultes susceptibles d'influencer les adolescents, notamment les familles et les prescripteurs, ainsi que ceux qui incarnent des institutions avec lesquelles des partenariats peuvent se monter. L'enjeu est alors, comme pour les adolescents, de lutter contre une représentation désuète de la bibliothèque, en montrant la large palette de documents et d'animations qu'elle propose et dans laquelle chacun peut trouver un intérêt. Mais il s'agit plus encore de construire la visibilité de l'institution elle-même de manière qu'elle figure dans l'espace des possibles, c'est-à-dire dans les discours et dans les possibilités d'action de tout un chacun. En effet, la plupart des gens connaissent le principe de l'existence des bibliothèques, voire l'approuvent, mais pour une part importante d'entre eux, celles-ci ne font pas partie du périmètre de ce à quoi ils pensent spontanément, et donc de ce qu'ils pourront évoquer, suggérer, et bien sûr eux-mêmes visiter.

Les partenariats comme outils de rayonnement

Toutes les formes de communication mais surtout toutes les formes d'implication des bibliothèques et des bibliothécaires en dehors de leur établissement sont à cet égard décisives, la visibilité résultant d'actions multiples. Cela dépasse largement la question de l'accueil des adolescents mais est susceptible de produire un effet sur ces derniers

par retentissement. C'est en ce sens que les partenariats, plus ou moins institutionnalisés, sont essentiels. Le contrat territoire-lecture en est une forme assez aboutie : il donne à la fois des moyens d'action, des lieux communs et des occasions d'échanges. L'exemple de Caen-la-mer témoigne des possibilités qu'il offre de réflexion mutualisée autant que de partenariats sur des projets divers⁴⁷.

La perception des bibliothèques par leurs tutelles : un enjeu décisif

Enfin, modifier l'image de la bibliothèque, c'est aussi agir sur celle que la tutelle est susceptible d'avoir de l'institution qu'elle gère et finance. Cette image est en effet décisive dans la mesure où elle détermine

- les choix politiques de la tutelle,
- les moyens qu'elle alloue,
- les lignes directrices qu'elle donne,
- les projets qu'elle soutient,
- la communication, formelle et informelle, qu'elle met en œuvre à propos de la bibliothèque (et ainsi, l'image qu'elle produit de cette dernière auprès du grand public et de ses divers collaborateurs).

Finançant les projets et la mise en œuvre des politiques culturelles par les bibliothèques, les tutelles cherchent à mesurer la rentabilité de leurs investissements par des évaluations plus ou moins élaborées. Dans la mesure où elles ne se donnent pas toujours les moyens d'enquêtes approfondies permettant de saisir les effets à long terme des actions entreprises, et notamment du travail quotidien accompli par les bibliothécaires, elles peuvent être sensibles à des phénomènes plus visibles, comme l'accroissement du nombre d'adolescents fréquentant la bibliothèque, ou la mise en œuvre d'événements ou d'innovations qui leur paraissent manifester l'engagement des établissements en direction des adolescents. Les directions d'établissement doivent alors non seulement mener des actions, dont les plus efficaces ne

sont pas nécessairement les plus visibles, mais aussi communiquer sur ce qu'elles ont entrepris, c'est-à-dire faire la preuve de leur engagement en direction des adolescents de manière à pouvoir continuer à être soutenues dans cette démarche. On voit ici encore qu'il n'y a pas d'opposition entre les actions de fond et la dimension symbolique mais que les deux niveaux demandent à être pensés conjointement.

ACCROÎTRE LA FRÉQUENTATION **Fréquentation ou satisfaction ?**

Au-delà des enjeux d'image, les établissements impliqués en direction des adolescents se donnent toujours des objectifs, à la fois quantitatifs et qualitatifs, mais qui correspondent à des enjeux qu'il est utile de dissocier. Si le principe d'utilité sociale d'un service public fait consensus, sa définition varie. Viser une satisfaction accrue des publics déjà là ou encore leurs progrès individuels (en termes, par exemple, de développement intellectuel et personnel, de savoirs scolaires ou de savoir-être) n'est pas le même objectif qu'un accroissement numérique des publics ou qu'un élargissement social des publics desservis et bénéficiant des services de l'institution. Certaines politiques visent plutôt à satisfaire les jeunes dans leurs demandes présentes, d'autres à les faire bouger par rapport à celles-ci en les poussant à des découvertes et à des progrès, mais l'atteinte de ces objectifs, toujours partielle et fragile, est difficile à objectiver (à moins d'une enquête approfondie, large et, idéalement, récurrente). Certaines ont plutôt en vue les chiffres de fréquentation (qui ont l'avantage d'être un des éléments d'évaluation pris en compte par la tutelle et de signifier de manière simple et objective les effets des actions menées).

Fréquentation ou taux d'inscription ?

Mais il faut distinguer inscription et fréquentation. On peut aller à la

bibliothèque sans y être inscrit : un grand nombre de personnes sont concernées, en particulier celles qui y viennent non pour l'emprunt, mais pour le lieu ou les animations proposées. C'est le cas pour un nombre croissant d'utilisateurs, dont une part importante des adolescents (d'autant plus que l'inscription des mineurs requiert une autorisation parentale et donc engendre un « coût » relatif). On peut à l'inverse être inscrit à la bibliothèque sans y venir, notamment quand on ne l'a pas décidé soi-même (les plus jeunes sont inscrits par leurs parents) ou quand on ne revient plus pour une raison ou une autre, qui parfois tient à l'expérience de la bibliothèque qu'on a pu avoir. On peut du reste obtenir artificiellement une augmentation du nombre des inscrits en poussant à l'inscription au moment des visites de classes, ou en conditionnant à l'inscription l'usage de certains services, par exemple celui des ordinateurs ; la fréquentation est à cet égard plus significative, mais elle est plus difficile à mesurer. Les compteurs d'entrées ne distinguent pas, en effet, les usagers qui reviennent et entrent donc plusieurs fois.

Fréquentation accrue ou élargissement social ?

Il faut par ailleurs distinguer augmentation du nombre d'inscrits ou de fréquentants et augmentation du taux d'inscription ou de fréquentation, c'est-à-dire que le nombre n'est pleinement significatif que rapporté à la population cible dans son ensemble, avec ses possibles évolutions démographiques. Surtout, l'augmentation de la population touchée ne prend tout son sens qu'au regard de sa composition sociale. Il s'agit donc de savoir si elle est à l'image de la population cible ou si elle privilégie tel ou tel profil social, et, en particulier, telle ou telle classe sociale. La part des jeunes issus d'une famille de milieu populaire parmi les inscrits ou les

fréquentants de l'établissement est-elle équivalente à celle que les jeunes issus de ce milieu représentent dans la population globale du bassin considéré ? Certaines actions peuvent permettre un élargissement numérique des publics sans produire un élargissement du recrutement social en direction des jeunes dont les familles sont les plus éloignées de la culture légitime⁴⁸. Or, si les établissements mettent souvent en avant l'accroissement de leurs taux d'usagers, ils s'interrogent plus rarement sur les profils sociaux de ceux-ci, soit qu'ils n'aient pas les moyens de les évaluer, soit qu'ils tendent à nier les inégalités sociales au profit d'un discours sur le mérite et la bonne volonté⁴⁹.

L'utilité sociale se mesure-t-elle au nombre des bénéficiaires ?

Ces évaluations du taux de population bénéficiant du service partent d'ailleurs d'une certaine conception du service public selon lequel l'utilité sociale de ce service (donc la nécessité de le financer) est proportionnelle au nombre de membres de la collectivité qui en bénéficient. En ce sens, une « bonne » politique de bibliothèque en direction des adolescents serait une politique qui parvient :

- à accroître la fréquentation de l'établissement par cette catégorie de public, notamment à augmenter la fréquence des visites (ce qu'on mesure en comptabilisant les entrées et en évaluant le taux de remplissage plus qu'en évaluant le taux de population desservie),
- ou à attirer un plus grand nombre de jeunes.

Or, un service peut aussi être bénéfique pour la collectivité sans nécessairement être utilisé (ou même potentiellement utilisé) par l'ensemble de ses membres⁵⁰ : il peut produire des effets positifs pour le groupe, en favorisant la solidarité et la cohésion sociale.

DES ACTIONS CIBLÉES À FORT RETENTISSEMENT

Ainsi tandis que certains établissements mettent en avant l'accroissement global de la fréquentation juvénile, et en font une priorité qui les conduit à privilégier des actions de séduction en direction d'un large public, d'autres, plus nombreux, commencent par cibler des groupes restreints, soit qu'ils considèrent que les modifications des pratiques et des perceptions passent par un travail de fourmi et par l'accumulation d'actions ciblées, soit que cette action restreinte soit susceptible en elle-même de retentissements plus larges. Deux exemples sont à cet égard significatifs.

Une grande énergie pour un petit groupe de « décrocheurs »

Une médiathèque parisienne investit une partie de ses forces dans un programme de remédiation établi dans le cadre de l'Éducation Nationale en direction de collégiens dits décrocheurs. Le programme vise à travailler avec un groupe d'élèves en difficultés comportementales et scolaires pour tenter de leur donner les moyens de réintégrer leur classe dans des conditions plus sereines après un séjour visant à les resocialiser et à leur redonner confiance, en même temps qu'à leur fournir quelques éléments de soutien proprement scolaire. Dans le cas considéré ici, le programme comporte une partie projet dans laquelle les jeunes sont amenés, au cours de la période pendant laquelle ils sont absents de leur cursus ordinaire, à conduire une réalisation qui leur permet de réinvestir savoirs et savoir-faire, de collaborer avec d'autres, de retrouver une activité qui fait sens et de reprendre confiance dans leurs propres capacités de réussite. La médiathèque participe à cette partie projet, de sa construction à sa mise en œuvre. Deux bibliothécaires mobilisent dans ce cadre une énergie

importante, requise par le projet lui-même et, surtout, par les liens qu'il implique avec les partenaires et avec les jeunes destinataires.

Un enjeu de cohésion sociale

Qu'est-ce qui justifie un tel investissement de la médiathèque, et en particulier des deux professionnels considérés pour un si petit nombre d'utilisateurs (les jeunes sont une dizaine tout au plus et le projet, de la mise sur pied au bilan, dure plusieurs mois) ? D'abord un engagement quasi sacerdotal au service de l'éducation et des usagers, avec une optique dans laquelle chaque partie, si petite soit-elle, compte autant que le tout. Mais aussi une stratégie d'établissement qui, à travers ce petit nombre, vise la médiathèque dans son ensemble et dans ses liens avec le quartier. Les jeunes décrocheurs destinataires du dispositif sont en effet aussi potentiellement des leaders d'opinion dans leur groupe de pairs. La modification de leur propre rapport à la bibliothèque, qui est visée aussi au-delà de leur rapport aux autres et à eux-mêmes, est donc susceptible, par le biais du bouche-à-oreille, de retentir sur l'image de la bibliothèque que se feront leurs camarades, et, de manière plus générale, sur le comportement que les jeunes peuvent avoir dans la bibliothèque et à l'égard des personnels. Le dispositif, pour restreint qu'il puisse sembler au premier abord, est ainsi, aux dires des bibliothécaires concernés, un des outils qui a permis à l'établissement de trouver sa place dans le quartier, après des débuts difficiles, et de canaliser les jeunes qui manifestaient à son égard une attitude d'abord plus ou moins agressive.

Du projet de classe à la dynamique territoriale

La petite équipe de la bibliothèque de Baume-les-Dames, dans le Doubs, s'est impliquée tout au long d'une année dans un projet mené

avec une classe de troisième en préprofessionnalisation. Là-encore le nombre de bénéficiaires est restreint. L'objectif est de toucher « les lycéens » par une politique métonymique dans laquelle prendre en charge un petit groupe signifie s'occuper du groupe. Les lycéens de cette petite ville fréquentent en effet peu la bibliothèque : beaucoup d'entre eux, qui viennent d'autres communes du département, ne la connaissent pas et n'ont pas avec elle la relation de proximité et de familiarité que peuvent avoir des personnes qui auraient été habituées dans leur enfance à la fréquenter. Le projet n'implique qu'une classe, mais une classe de préprofessionnalisation, c'est-à-dire de jeunes destinés à choisir ensuite leur voie, et potentiellement à essayer dans les différentes filières du lycée dans les années suivantes. Surtout, le projet implique bien au-delà de la classe considérée et de l'enseignant qui l'encadre. À partir de ce groupe restreint, il finit par irriguer l'ensemble de la commune, et en particulier ses professionnels, des métiers du livre aux restaurateurs et aux commerçants, qui sont amenés à collaborer à différentes étapes de cette entreprise qui devient ainsi un véritable projet de territoire.

Ainsi, de la séduction à la transmission, du petit groupe à la grande envergure, les politiques menées en direction des adolescents articulent différents niveaux et enjeux qui concernent l'image de la bibliothèque, sa place sur le territoire et ses missions d'accueil et de démocratisation culturelle. Celles-ci restent l'élément central qui réunit toutes les bibliothèques analysées dans l'enquête. ●

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, RECONNAÎTRE LES ADOLESCENTS

Que l'on vise à démocratiser la culture, à permettre l'appropriation de savoirs, à donner le goût de lire ou à offrir un espace de vie propice à la construction de soi, les outils ne sont rien sans médiation. Celle-ci constitue une indispensable condition de félicité des politiques visant les adolescents, en particulier dans les établissements de proximité. Elle va de formes plus traditionnelles, liées aux espaces et aux collections, à des formes plus larges qui manifestent une posture d'accueil et de reconnaissance.

FAIRE LE LIEN ENTRE USAGERS ET COLLECTIONS

La médiation est d'abord entendue, de manière classique, comme ce qui fait le lien entre l'utilisateur et les collections, qu'il s'agisse d'accompagner celui-ci pour l'aider à trouver ce qui comblera son besoin, et notamment celui qui n'a pas tous les repères pour s'orienter de lui-même, ou, réciproquement, de porter vers l'utilisateur certaines parties des collections qui paraissent mériter d'être soutenues, parce qu'elles présentent un intérêt particulier, mais aussi parce qu'elles peinent à trouver une visibilité spontanée.

Faire découvrir l'étendue des possibles

Le premier but est de faire prendre la mesure de l'offre, c'est-à-dire à la fois de faire constater la richesse des collections, d'informer de l'existence d'un programme d'animations et de dessiner un espace d'usages potentiellement insoupçonnés. Il s'agit de montrer l'étendue de l'espace des possibles, donc d'éveiller la curiosité, mais surtout de rassurer l'utilisateur sur sa capacité à trouver quelque chose qui puisse l'intéresser, c'est-à-dire qui corresponde à ses centres d'intérêt en même temps qu'à ses capacités du moment et à ses attentes. « Trouver » implique en effet à la fois d'identifier un document, de l'évaluer *a priori*, de le localiser puis de le juger « sur pièce ».

Aider à faire face à l'hyperchoix

L'enjeu est en effet de tirer l'utilisateur de « l'embarras du choix », ce sentiment de submersion provoqué par « l'hyperchoix »⁵¹, c'est-à-dire par l'abondance de documents qu'il n'est en aucun cas possible de considérer un à un (sans même parler de les lire ou de les visionner). Ce sentiment d'hyperchoix est accru par le renouvellement des collections (non seulement on ne peut faire le tour de ce qui est proposé, mais il arrive toujours des nouveautés), et par la présence physique des documents dans l'espace de la bibliothèque accessible au public. Il est d'autant plus vif qu'on ne dispose pas des outils intellectuels (catégories, références) permettant de se repérer dans cette masse. Il conduit à diverses stratégies permettant de réduire, plus ou moins artificiellement, la palette du choix (par exemple en se focalisant sur une étagère spécifique, sur le chariot de retours ou sur les livres prêtés par d'autres) ou d'éviter de s'y confronter (en se cantonnant au déjà connu, voire en n'utilisant que les espaces, en ignorant complètement les collections, si ce n'est en désertant le lieu lui-même).

Des adolescents aux publics éloignés : un enjeu de démocratisation culturelle

Ce phénomène ne concerne bien sûr pas seulement les adolescents, mais il est susceptible de les toucher

au même titre que les autres catégories de public. D'autre part, il peut les affecter particulièrement par le double effet de la position d'entre-deux qui est la leur (et qui les conduit à pouvoir emprunter à peu près dans tous les espaces de la médiathèque), et de l'inaboutissement de leur formation (qui a pour conséquence qu'une partie des savoirs et des savoir-faire leur échappe). Envisager cette question pour les adolescents, c'est travailler à la fois pour ceux-ci et, plus largement, pour les différentes catégories de publics susceptibles d'être moins à l'aise face à l'immensité des collections, ce qui est souvent corrélé à la quantité de capital culturel détenu, et donc, entre autres, aux origines sociales et au niveau de diplôme.

Des espaces aux médiations

Cette perspective conduit à privilégier une mise en espace qui évite le sentiment physique de submersion (étagères basses et non saturées), qu'on observe par exemple dans l'espace adolescents de la bibliothèque des Champs libres de Rennes. Elle peut aussi donner lieu à des médiations spécifiques, destinées à aider les jeunes à identifier les parties des collections les plus susceptibles de correspondre à leurs goûts et à leurs besoins, dans les différentes facettes de leur identité, et à circuler à l'intérieur des collections et à oser s'aventurer en dehors du connu, ce qui passe à la fois par une initiation technique et par un guidage intellectuel fondé sur l'échange.

La valeur de l'information, tient moins à sa rareté qu'à sa pertinence

INITIER À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Un chemin semé d'embûches

L'initiation à la recherche documentaire

est donc un des axes d'action, même si elle peut parfois sembler rébarbative et inutile à l'heure où tout le savoir est, par le biais du numérique, censé être immédiatement accessible. L'enjeu est de permettre au jeune usager de se retrouver dans l'offre documentaire de la bibliothèque (et de lui en montrer l'intérêt au regard des ressources numériques dont il est plus familier), mais aussi plus largement dans la masse de documentation et d'information qu'il a à sa disposition. La valeur de l'information, en effet, tient moins à sa rareté qu'à sa pertinence, c'est-à-dire à des critères intrinsèques de validité et à son ajustement aux besoins de celui qui la cherche.

L'observation d'une séance d'initiation destinée à une classe de 4^e parmi laquelle se trouvaient des élèves non familiers de la bibliothèque révèle les difficultés successives auxquelles sont confrontés ces jeunes dans leur recherche :

- la méconnaissance de l'offre a pour conséquence que les jeunes n'ont pas même l'idée de chercher tel ou tel document relatif à un domaine qui les intéresse : soit ils n'ont pas le réflexe de chercher des documents (la recherche documentaire est d'abord une habitude construite par la socialisation familiale), soit ils ne pensent pas que la bibliothèque puisse offrir quoi que ce soit en lien avec les sujets qu'ils pourraient vouloir explorer ;
- l'utilisation du catalogue requiert une compréhension de son maniement (la génération née avec le numérique et réputée en maîtriser les outils est en fait très inégalement à l'aise avec les outils classiques, du traitement de texte aux tableurs et aux catalogues) et implique une maîtrise de l'orthographe (les catalogues intégrant rarement la correction orthographique comme le font les moteurs de recherche, une coquille aboutit à la mention « aucun résultat ») et, plus spécifiquement, une capacité

à décrypter les résultats et à les trier, c'est-à-dire à évaluer leur pertinence par rapport à la recherche ;

- la mise en espace des documents et la compréhension de leur classement. Une fois munis de la cote, bon nombre de jeunes (à l'image sans doute des usagers de manière plus générale) peinent à trouver le document identifié.

Des prérequis implicites

Le fonctionnement de l'institution comporte en effet un ensemble d'implicites qui ne vont pas de soi pour les non-initiés. Le catalogue constitue un exemple de dispositif qui requiert des compétences (orthographe, précision de la requête, capacité à situer un document à partir des données bibliographiques fournies) et des stratégies : reformulation d'une requête, pour éviter des termes polysémiques ou des résultats trop nombreux ; utilisation de différents termes du champ sémantique concerné pour élargir la recherche (cheval, mais aussi équitation, et peut-être écurie ou cavalier). Sa maîtrise suppose aussi d'être initié au principe de classification des collections, au système des cotes (de manière à identifier au moins sommairement à quel type d'objet on a affaire, à le trouver mais aussi à le replacer), et au rangement des documents (après le système des cotes, il faut comprendre les logiques de la mise en espace, qui est aussi liée aux formats et aux genres).

Seule une prise de conscience de ces implicites et de ces prérequis inégalement partagés est susceptible de permettre un véritable accompagnement des usagers les moins outillés pour réduire leur coût de recherche et accroître la satisfaction qu'ils peuvent tirer de l'usage de l'institution. Les bibliothèques intègrent peu à peu les démarches fondées sur « l'expérience utilisateur », par lesquelles il s'agit d'intégrer les perceptions

de l'utilisateur, ses besoins et ses difficultés. On gagne cependant à leur adjoindre une prise en compte des inégalités, partant du constat que tous les usagers ne font pas la même expérience du lieu, parce qu'ils en sont inégalement familiers et disposent de ressources différentes.

L'envers du libre accès

L'organisation de la bibliothèque en libre accès est ambiguë à cet égard, pour les adolescents comme pour l'ensemble des publics. Mise en place en vue de faciliter l'accès à l'offre documentaire, elle a effectivement fait disparaître la nécessité de formuler une demande à un bibliothécaire, qui impliquait à la fois de savoir ce que l'on cherchait, d'être capable de formuler cette demande et d'oser la formuler⁵². Elle a ainsi supprimé à la fois certaines formes d'autocensure et certains prérequis. Mais elle en a établi d'autres en postulant l'autonomie : de même que les espaces commerciaux en libre accès sont organisés de manière que le client fasse ses courses sans s'adresser à un vendeur, le libre accès en bibliothèque suppose que l'utilisateur se débrouille par lui-même sans faire appel au bibliothécaire, donc qu'il comprenne le mode de classement des collections et dispose des repères et des clés nécessaires pour évoluer dans l'espace et dans l'offre. Le recours au bibliothécaire, quand il devient nécessaire, va donc moins de soi que dans l'organisation fondée sur un guichet et peut donc être perçu comme intimidant. S'il se justifie dans le cas d'une difficulté technique (« Je n'arrive pas à... »), il peut n'être pas envisagé dans le cas d'un simple « embarras du choix »⁵³, c'est-à-dire dans les cas où l'utilisateur a une demande imprécise et se sent submergé par l'offre. Il s'agit donc de réinstaurer des médiations dans un système qui postule leur suppression, à la fois en fournissant les repères techniques et intellectuels nécessaires, mais

aussi en entretenant différentes formes d'échanges avec les usagers, notamment autour de l'offre documentaire elle-même.

ÉCHANGER SUR LES DOCUMENTS Guider sans prescrire

Au-delà de la recherche documentaire à proprement parler, les bibliothécaires engagés auprès des adolescents, du moins ceux qui se situent dans une vision plus classique du métier, cherchent aussi à guider les jeunes dans la découverte des collections. Mais la forme de la prescription n'est, semble-t-il, pas adéquate : le professionnel n'a pas à dire explicitement ce qui est bon à lire, à la manière d'un Abbé Bethléem qui distinguait les « romans à lire et romans à proscrire »⁵⁴. D'abord parce que les collections ayant été constituées avec soin, tout ce qu'elles comportent est *a priori* recommandable. La question qui demeure est celle de l'adéquation de tel document à tel besoin ou à tel goût. Mais surtout la posture prescriptrice renvoie à celle des parents et à celle des enseignants, dont les bibliothécaires cherchent à se démarquer pour ne pas renvoyer chacun à son expérience scolaire. Les bibliothécaires rencontrés cherchent donc avant tout à construire un rapport « horizontal », qui évite la position de surplomb de l'expert, et établit à la fois une égalité et une réciprocité. Chacun des deux interlocuteurs peut alors exprimer des savoirs et des perceptions.

Un usager pris en considération

Un tel type d'échange suppose une expérience des deux parties, elle-même fondée sur la lecture. Il constitue une reconnaissance du lecteur

- soit comme seul capable de savoir ce qui lui convient et ce qu'il aime (sa parole étant alors le seul moyen d'identifier son profil et de lui faire des propositions adaptées),
- soit comme expert (son expérience

de lecture lui a donné des savoirs et des points de comparaison qui équivalent à ceux que peut détenir le bibliothécaire),

- soit, en tout cas, comme autorisé à prendre part au débat littéraire et invité à développer son point de vue et ses arguments. La bibliothèque devient alors un lieu de discussions. On y fait des découvertes. On y trouve aussi un « marché » où parler de ses lectures et un espace où apprendre à parler de celles-ci, donc peut-être à devenir pleinement lecteur, en donnant un sens nouveau à sa pratique et en approfondissant son regard, et à développer son plaisir de lire et son goût de la lecture.

Ce type de discussions suppose un changement de posture du bibliothécaire. Celui-ci se met à l'écoute de l'utilisateur, avant de chercher à le conseiller, et prend au sérieux sa parole, comme témoignage sur ce qu'il est et ressent, mais aussi comme porteuse d'un point de vue littéraire. Concrètement, cela implique une durée permettant à ce type de parole d'éclorre : il faut qu'ait pu s'installer une relation de confiance qui assure d'une écoute bienveillante et autorise à émettre un point de vue sans se sentir exposé et sans risque de perdre la face⁵⁵.

Le bibliothécaire reconnaît par ailleurs les limites de sa propre expertise, notamment dans des domaines dans lesquels il n'a pas été formé, et qui, en outre, sont en perpétuelle évolution, avec des innovations éditoriales et littéraires (nouvelles collections, nouveaux auteurs, nouvelles adaptations, nouveaux formats transmédiés, nouveaux genres). Celles-ci nécessitent de se tenir à la page, et invitent à un travail de veille en même temps qu'à une forme de modestie portant à chercher à connaître plutôt qu'à vouloir convaincre. De son côté, l'adolescent, par l'expérience qu'il acquiert et par les réseaux dans lesquels il est inséré, du groupe

de pairs au groupe de fans⁵⁶, via des échanges en face-à-face ou numériques, est susceptible de développer, dans certains domaines, une expertise plus aboutie que ne l'est celle d'un professionnel généraliste. Le cas s'observe notamment dans la culture manga, avec ses prolongements cross-média, ses festivals et la pratique du cosplay⁵⁷.

Une discussion nourrie de lectures

Mais le nouvel équilibre exige que le bibliothécaire manifeste lui-même une curiosité pour le domaine (il ne s'agit donc pas d'une remise de soi) et possède une connaissance de celui-ci, au moins pour ce qui concerne les productions éditoriales. En d'autres termes, la discussion ne peut se passer de lecture. Ce qui semble avéré pour l'ensemble des usagers vaut singulièrement pour les adolescents. La connaissance de l'intérieur de ce qui lui est proposé est vue comme un prérequis de la crédibilité du bibliothécaire aux yeux de l'utilisateur adolescent et donc comme une condition de possibilité du dialogue lui-même (c'est du moins ainsi que le présentent les professionnels rencontrés). Pour pouvoir demander « Qu'est-ce que tu en as pensé ? » sans avoir l'air inquisiteur et sans créer une situation d'examen, il s'agit en effet de pouvoir exprimer réciproquement ce qu'on en a soi-même pensé, de manière à nourrir le dialogue en confrontant les points de vue.

La question qui en découle est celle des conditions de possibilité de cette lecture et de son intégration dans le temps de travail, comme un élément nécessaire au travail bien fait. Il semble fréquent que les bibliothécaires engagés dans l'accueil des adolescents investissent plutôt à cette fin leur temps personnel, par un effet de porosité entre leurs goûts personnels et leurs loisirs d'une part, et, d'autre part, un métier qui leur permet de les réinvestir. Mais cet engagement, observé et consenti, ne saurait devenir une règle généralisable.

PROPOSER DES ACTIVITÉS Mobiliser dans les dispositifs d'action culturelle

Un autre axe permettant de créer du lien avec les adolescents consiste à leur offrir non pas des documents mais des activités, qui peuvent ou non mobiliser des documents. Il s'agit à cet égard de communiquer sur les ateliers, clubs et autres formes d'action culturelle offertes, en y invitant individuellement les jeunes. Cette proposition prend place dans un échange établi autour d'un autre but et/ou dans une relation déjà engagée. À un jeune qu'il connaît ou à qui il vient de parler pour un prêt, un retour, ou une aide quelconque, le bibliothécaire, saisissant l'occasion, suggère de participer à telle activité plus ou moins reliée. Une interaction observée à la banque de prêt entre deux préadolescentes et une bibliothécaire de la médiathèque Robert Desnos de Montreuil conduit ainsi à encourager les jeunes filles à rejoindre le club lecture. La formalisation des informations sous la forme d'une affiche ou d'un dépliant sert alors d'assise à la sollicitation, mais ne la remplace pas.

Des propositions improvisées et ajustées

Les activités proposées peuvent aussi être informelles. Le changement de posture est alors plus marqué. Poser des questions et communiquer sur ce qu'on met à disposition en le valorisant (ce qui constitue déjà un changement d'attitude par rapport à une certaine vision du métier associée à un *ethos* de réserve⁵⁸) ne suffit pas. Certains bibliothécaires imaginent des activités qui ne relèvent ni de la recherche documentaire ni de l'action culturelle construite, mais s'apparentent à une forme d'improvisation qui s'ajuste aux situations et ressemble davantage à l'animation, même si elle peut prendre appui sur les collections de la bibliothèque. Une telle pratique professionnelle

a été observée par exemple à la bibliothèque Saint-Éloi de Poitiers. Elle est le fait d'une bibliothécaire au profil atypique, qui vient précisément du monde de l'animation et le revendique. En prenant appui sur son expérience d'animatrice, elle interpelle des jeunes qui se rendent à la bibliothèque, notamment par l'effet de la proximité immédiate avec un lycée, mais qui ne savent pas toujours qu'y faire : pour éviter un désœuvrement qui peut conduire à l'ennui ou au chahut, elle suggère des jeux qui, à la fois, mettent en activité, canalisent l'énergie, et amènent à utiliser les ressources de la bibliothèque (et, partant, font constater son utilité et sa richesse).

L'animation comme médiation

Cette posture ne va pas de soi, certains bibliothécaires affirmant au contraire explicitement : « On n'est pas des animateurs », pour écarter la prise en charge d'ateliers ou de séances de jeux, qui leur paraissent s'éloigner de leur cœur de métier et requérir d'autres compétences. Dans les cas où cette posture d'animateur est assumée, elle semble une plus-value dans le rapport aux jeunes sans pour autant remettre en cause l'identité professionnelle de bibliothécaire, mais en l'infléchissant du côté de la médiation des savoirs. Le jeu et l'atelier sont alors vus non pas comme des moyens de divertissement mais comme des outils permettant, dans une logique proche des pédagogies actives, de transmettre des connaissances, mais surtout de construire une appétence et une familiarité avec le lieu en même temps que d'apprendre à vivre ensemble.

INDIVIDUALISER L'ACCUEIL

Cet accompagnement des usagers, de la recherche documentaire à l'animation, implique l'établissement d'un lien individuel avec les jeunes, pour les accueillir à la fois en groupe, et comme des individus singuliers et identifiés.

Nombre de bibliothécaires soulignent l'importance de pouvoir s'adresser aux jeunes par leur prénom

Sortir de l'anonymat

Cette identification passe par le nom. Celui-ci permet d'échapper à une relation anonyme dans laquelle l'usager est le destinataire (interchangeable) d'un service (rendu indifféremment aux uns et aux autres) et n'a pas de compte à rendre : l'anonymat peut faire croire à l'impunité. Nombre de bibliothécaires investis dans l'accueil des adolescents soulignent l'importance qu'ils accordent au fait de pouvoir s'adresser aux jeunes par leur prénom, d'abord pour les saluer, puis pour d'autres types d'échanges, y compris des interpellations qui visent à rappeler les règles. Cette pratique est en particulier mise en avant dans les établissements confrontés à l'accueil d'adolescents du quartier venant en groupe et issus de milieux moins favorisés, qui sont réputés plus difficiles à gérer parce que leurs pratiques sont parfois en décalage avec les normes de l'institution (quand celle-ci ne devient pas la cible d'une attitude de rejet institutionnel qui cristallise un mal-être social).

L'accueil comme politique

Une bibliothèque de quartier va jusqu'à mettre en œuvre une politique d'accueil dès l'entrée de la bibliothèque, non pas sous la forme d'une banque d'accueil située dans le hall ou d'un vigile posté à l'entrée qui dissuaderait les désordres, mais par l'instauration d'un accueil individualisé dès le parvis, pris en charge par les bibliothécaires eux-mêmes. Dans l'organisation du travail répartie en postes incluant service

public et service interne dans leurs différentes facettes, cet accueil sur le parvis constitue un des postes, occupé par un binôme tournant. Il signifie aux passants qu'ils sont bienvenus et canalise l'entrée, en éclatant les groupes et en coupant l'élan qui porterait à une entrée fracassante. Les bibliothécaires saluent nominativement les jeunes et manifestent un intérêt pour eux, prenant des nouvelles, s'enquérant du motif de leur venue, informant des possibilités offertes par la bibliothèque. Cet échange n'a donc pas grand-chose à voir avec l'accueil standardisé résumé dans la formule SBAM (sourire, bonjour, au-revoir, merci) qu'on enseigne comme base aux agents d'accueil, même s'il inclut ces formes de politesse élémentaire. Il marque plutôt l'existence d'une relation entre l'équipe des bibliothécaires et chacun des jeunes accueillis et l'inscrit dans la durée en se référant à des épisodes passés et en envisageant l'avenir proche : entre mémoire et projet, il s'agit de sortir de l'instant pour responsabiliser en même temps que modifier le rapport à l'institution.

SIGNES DE RECONNAISSANCE

Plus largement, les politiques d'accueil des bibliothèques en direction des adolescents s'appuient sur diverses manifestations de reconnaissance, au sens de signes par lesquels on reconnaît l'existence de son interlocuteur, sa légitimité, ses capacités, et sa singularité. Ces signes sont constitués par l'ensemble des postures, regards, gestes, paroles, et des démarches mises en œuvre.

La reconnaissance des adolescents comme usagers

Il est possible de distinguer quatre caractéristiques de l'attitude des bibliothécaires engagés auprès des adolescents :

- Ils manifestent l'appartenance des adolescents au public légitime de la bibliothèque : ils n'en font pas

un « non public » plus dérangeant que souhaitable.

- Ils admettent ses besoins spécifiques en matière de loisirs (en intégrant dans l'offre documentaire et dans la programmation d'action culturelle ce qui correspond aux goûts et aux pratiques des adolescents) et de travail scolaire (nous reviendrons sur ce dernier point dans le dernier chapitre).
- Ils font une place aux usages spontanés plutôt qu'ils ne cherchent à les contrer de manière systématique au prix de tensions permanentes. Un parti pris consiste à définir le cadre de ces usages plutôt qu'à les interdire, à préciser par exemple les endroits où il est possible de manger, de téléphoner ou de rire, plutôt qu'à afficher l'interdiction pure et simple de toutes ces manifestations corporelles.
- Ils reconnaissent les adolescents en tant qu'individus, c'est-à-dire dans leur identité. On a noté l'importance du prénom dans l'individualisation de la relation. Les bibliothécaires engagés auprès des adolescents s'adressent à chacun plutôt qu'à tous, aux individus plutôt qu'au groupe, et admettent la singularité des besoins et des histoires. Ils personnalisent la relation pour éviter qu'elle soit anonyme et reproductible ; l'utilisateur n'est pas seulement un cas parmi d'autres, et le bibliothécaire un agent bureaucratique interchangeable.

Connaître pour reconnaître

Cette reconnaissance implique une inscription dans la durée : pour reconnaître, il faut connaître ; pour se souvenir de tel épisode précédent, il faut avoir déjà été en interaction avec l'adolescent.

Le processus est donc facilité par la proximité et la petite taille des équipes. Les grands établissements y sont moins propices, *a fortiori* lorsque l'organisation du travail se fonde sur un roulement qui rend les rôles de chacun peu identifiables et conduit à considérer le public

comme une masse anonyme (qu'on sert dans le moment présent sans créer de lien avec lui) plutôt que comme un ensemble d'individus singuliers qui viennent et reviennent, et sont considérés dans leur « histoire de lecteurs » et d'usagers, qui ont déjà exprimé des besoins et emprunté des documents, qu'on a déjà conseillés avec plus ou moins de bonheur, etc. L'importance de cette proximité et du lien qu'elle permet de créer est un point notable à l'heure où l'on pense plutôt des projets de bibliothèques géantes avec de vastes plateaux où l'on navigue anonymement.

Reconnaître des capacités et des savoirs

Enfin, reconnaître, c'est reconnaître des capacités et des savoirs : des capacités de compréhension et de curiosité qui engagent à expliquer et à faire découvrir, des savoirs plus ou

moins experts dans des domaines propres à la culture jeune ou qui la débordent. Cette reconnaissance implique donc de ne pas renoncer, mais de chercher des moyens adéquats pour faire comprendre et intéresser. Reconnaître les savoirs, c'est aussi engager l'échange autour de documents ou sur tout autre sujet et prendre au sérieux, c'est-à-dire admettre la possibilité d'apprendre quelque chose de cet échange. C'est enfin associer les jeunes à des projets, qu'il s'agisse de production, de sélection ou de médiation. C'est ainsi parce qu'ils observent des jeunes venant dessiner à la bibliothèque que des bibliothécaires non seulement admettent cet usage, mais le reconnaissent comme la manifestation d'une passion et d'un savoir-faire, susceptible d'être partagé avec d'autres dans un atelier « participatif ». ●

QUELLES RELATIONS AVEC L'ÉCOLE ?

Une division du travail entre bibliothèque et école porte à situer la première du côté du loisir, de la liberté et du plaisir, par opposition à la seconde qui serait associée à l'obligation, donc à la contrainte, et parfois à l'ennui ou à la difficulté. Qu'en est-il réellement des liens entre les deux institutions ? Les bibliothèques engagées dans l'accueil des adolescents construisent-elles leur identité contre l'école ? C'est une des surprises de cette enquête que de montrer qu'elles s'appuient plutôt sur une logique de complémentarité et, souvent, sur des collaborations qui prennent des formes diverses.

LES JEUNES SONT AUSSI DES ÉLÈVES Des institutions complémentaires

La proximité de missions entre bibliothèques et écoles conduit de manière générale à des relations souvent ambiguës. Les deux institutions ont en effet en commun de chercher à donner accès au savoir au plus grand nombre, mais aussi à construire la curiosité et le goût de lire. Elles sont complémentaires dans la mesure où les bibliothèques s'occupent de cette fonction tout au long de la vie, y compris pour les adultes, tandis que l'école s'occupe essentiellement des plus jeunes à qui elle entend donner des bases. Mais, sur le créneau de la jeunesse, elles ont les mêmes publics cibles et sont conduites à construire leur identité propre en s'opposant. La bibliothèque met donc à ce titre l'accent sur la culture gratuite, libre et désintéressée, mais également diversifiée, qu'elle procure, par opposition aux corpus, réputés restreints et surtout contraints, proposés par l'institution scolaire. On peut imaginer qu'elle a intérêt à le faire d'autant plus qu'elle cherche à toucher des jeunes peu à l'aise avec le monde scolaire.

Des partenariats raréfiés avec l'enseignement secondaire

Cette séparation entre deux institutions accueillant les adolescents semble s'incarner dans la faiblesse

des partenariats noués entre les bibliothèques et les collèges et les lycées. Si les accueils de classe de primaire sont légion dans les sections jeunesse des médiathèques, les enquêtes montrent leur raréfaction notable au secondaire⁵⁹. À l'âge où les adolescents désertent, au moins pour une partie d'entre eux, des médiathèques qu'ils avaient fréquentées enfants, ils ont aussi moins d'occasions de les fréquenter avec leur classe. Cette faiblesse des partenariats bibliothèque/collège tient à de multiples raisons, notamment aux fragmentations d'emplois du temps et à la multiplication des interlocuteurs, qui, conjuguées à l'éloignement, rendent les visites plus difficiles à organiser et à mettre en œuvre.

**Dans la quasi-totalité
des établissements analysés,
la perspective scolaire
est centrale**

Un engagement qui passe presque toujours par le scolaire

L'enquête décrite ici porte non pas sur l'ensemble des bibliothèques, y compris celles, nombreuses, qui ne marquent guère d'intérêt

spécifique pour les adolescents, mais sur les bibliothèques particulièrement engagées en direction de cette catégorie de public. On aurait pu imaginer que celles-ci s'étaient d'autant plus constituées une identité spécifique, à distance de l'école. Il n'en est rien. Si une observation préliminaire des sites web des établissements concernés avait laissé supposer l'existence d'un pôle travaillant davantage avec le scolaire et d'un second pôle davantage tourné vers les différentes déclinaisons de la « culture jeune », force est de constater que, dans la quasi-totalité des établissements analysés, la perspective scolaire est centrale, quoiqu'elle se décline en modalités diverses.

Le constat est celui d'une importance de l'école dans la vie des adolescents, qu'ils entretiennent avec elle des rapports heureux ou malheureux. Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, collège unique et objectif de 80% de réussite au baccalauréat (avec un allongement des voies professionnalisantes) : tous les jeunes sont des élèves. Cette centralité de l'école conduit les bibliothèques à considérer leur rôle en lien avec elle ou, au moins, avec ses missions de formation.

CAPTER DES PUBLICS CAPTIFS **Aller chercher les publics là où ils sont**

L'école présente en effet l'intérêt majeur de concerner l'ensemble des jeunes d'une collectivité. Dans une perspective de démocratisation culturelle, c'est-à-dire d'élargissement du public au-delà des catégories sociales qui en sont les plus familières, elle constitue à ce titre un partenaire indispensable. Soit en effet, on l'a vu, les bibliothèques se contentent d'élargir les publics numériquement, soit elles vont chercher les publics les plus éloignés en les prenant où ils sont. Nombre d'entre elles travaillent ainsi avec ce qu'elles nomment des « publics captifs » de manière à élargir le cercle de leurs

destinataires au-delà des initiés. Ces publics captifs sont les publics d'une institution, qu'il s'agit de faire venir à la bibliothèque de manière à les initier et à les familiariser avec le lieu, son offre et son fonctionnement.

Les institutions partenaires peuvent être les différentes structures accueillant des jeunes, y compris des centres de loisirs et des associations, ainsi que des institutions culturelles comme les conservatoires (à condition de poser la question du type d'adolescents qu'ils permettent de toucher, et donc de l'élargissement numérique et social qu'ils sont susceptibles de produire – mais on peut aussi envisager des partenariats pluriels, qui amènent à la collaboration et au mélange de publics d'établissements à la composition sociale différente). D'après l'enquête, ces partenariats, dans leurs différentes formes, sont essentiels. Ceux avec les établissements scolaires permettent de toucher l'ensemble des jeunes.

Initier

Certains établissements se sont investis de manière quasi-systématique dans ces partenariats scolaires. La ville de Décines-Charpieu propose ainsi toute une palette d'actions en direction des collèves. Le site internet de la bibliothèque reflète cette politique, dont la participation des bibliothécaires à la prérentrée des collèves est aussi la marque. Les bibliothécaires travaillent avec tous les établissements de la commune de la même manière, et en leur sein, avec toutes les classes de quatrième : tous les élèves de ce niveau bénéficient d'une initiation, qui prend la forme d'une visite de la bibliothèque suivie d'une discussion par petits groupes et d'une recherche documentaire ciblée sur les centres d'intérêts des jeunes et accompagnée par l'ensemble de l'équipe. Cette séance, organisée pour chaque classe, permet de montrer l'étendue de l'offre documentaire (des jeunes sont surpris

de pouvoir trouver des ouvrages sur leur sport favori ou des séries en DVD) et d'initier au fonctionnement de l'institution. Elle a bien sûr des conditions de possibilités : elle se fait sur un temps où l'intégralité du personnel est disponible et mobilisée (pour accompagner les petits groupes) et où la bibliothèque est fermée au public.

D'autres fois, la visite de l'établissement vient en complément d'une autre activité qui est ce qui motive officiellement la venue du groupe. C'est le cas de rencontres ou d'ateliers menés à la bibliothèque et qui donnent l'occasion de visiter le lieu et de l'utiliser pour des besoins divers – pour les espaces et parfois pour les collections. Ce qui prime alors, c'est d'éveiller la curiosité et donner envie de revenir en faisant expérimenter le caractère agréable du cadre, la facilité du fonctionnement, la richesse de l'offre de documents et de services, la qualité de l'accueil et de l'accompagnement. Souvent moins systématiques qu'à Décines, les partenariats reposent largement sur l'engagement individuel d'enseignants (prioritairement de français) ou de documentalistes, qui contribue largement à leur réussite, mais qui a aussi pour conséquence de les fragiliser (ils sont menacés par le départ ou l'épuisement des individus concernés) et d'en restreindre l'envergure (toute une partie des collégiens passe de fait entre les mailles du filet, et n'est jamais impliquée, au cours de sa carrière scolaire, dans un quelconque projet en lien avec la bibliothèque).

DES PARTENARIATS AU LONG COURS ET RÉCIPROQUES

De la bibliothèque au collège, aller-retour

Conscients que l'initiation peut faire long feu si elle n'est pas prolongée, certains établissements cherchent à construire une familiarité. L'initiation au fonctionnement du lieu est un préalable (et plus spécifiquement

l'initiation par la pratique), mais l'inscription dans la durée est vue comme importante : la bibliothèque doit sortir de l'exceptionnel pour entrer dans l'espace des possibles des lieux fréquentables et/ou des ressources mobilisables. Les projets prennent alors la forme d'une série de séances, au format variable et au cadre parfois différent.

Plusieurs expériences témoignent d'une réciprocité des échanges : tantôt les jeunes viennent, avec leurs enseignants ou d'autres accompagnateurs, à la bibliothèque, tantôt ce sont des bibliothécaires qui vont au collège, munis de quelques ressources documentaires. Les deux formes présentent des intérêts distincts, qui portent à les combiner. Les interventions de bibliothécaires au collège font partie de ces actions hors-les-murs qui participent à faire exister la bibliothèque dans l'espace public et aux yeux d'individus qui n'en sont pas usagers. Mais ces publics éloignés risquent de ne jamais franchir les portes de la bibliothèque si on ne les y emmène pas. C'est en tout cas une crainte souvent exprimée par les bibliothécaires engagés dans des partenariats scolaires.

Des interventions au collège pour faire découvrir l'offre de la médiathèque

Plusieurs établissements de l'échantillon mettent en œuvre des dispositifs qui amènent les bibliothécaires à intervenir hors-les-murs en particulier dans les collèges. Ceux-ci se rendent parfois dans l'espace transversal que constitue le CDI, notamment pour animer des clubs de lecture, en collaboration avec les documentalistes, et dans un rôle assez similaire à celui qu'ils jouent dans leur établissement.

Les interventions dans les classes sont plus rares, mais décrites comme fructueuses. Des bibliothécaires viennent présenter des livres, par exemple dans un cours de français, dans un rôle relativement proche de la fonction habituelle

d'un bibliothécaire, à la différence près qu'il s'agit de s'adresser à un groupe et non pas à des individus (différence notable dans l'approche de la transmission que l'on retrouve dans les facteurs décisifs ayant présidé au choix du métier). L'intervention se fait alors en présence de l'enseignant et en collaboration avec celui-ci de manière à assurer le bon déroulement de la séance. Il faut en effet gérer le groupe sur le moment (distribuer la parole, préciser le cadre de l'activité, régler les éventuels incidents, rappeler à la règle, etc.), mais aussi donner du sens à la séance, donc la préparer et la réinvestir après coup : on devine ici l'importance de la construction du projet et de la définition claire des tâches de chacun de manière à éviter tout malentendu et tout flou générateur de chahut.

Dans d'autres cas, qui requièrent un semblable travail de préparation, l'intervention du bibliothécaire est plus proche de celle d'un enseignant : il vient dans la classe pour faire un exposé qu'il nourrit de documents. Il fait découvrir des œuvres et transmet des savoirs, mais dans un ordre de priorité différent qui fait des documents des ressources et non une fin en soi. C'est avec une telle logique que des discothécaires de Montreuil interviennent au collège sur l'histoire du jazz aux États-Unis⁶⁰.

Des projets coconstruits

Dans tous les cas, les projets de partenariats entre bibliothèques et collèges ou lycées ne semblent fonctionner qu'à condition d'être coconstruits. En d'autres termes, il n'est pas efficace de construire un projet, aussi séduisant soit-il, dans les murs de la bibliothèque (ou dans ceux du collège ou du rectorat) pour tenter ensuite de l'exporter en le plaquant. Une telle approche méconnaît trop souvent les contraintes et les logiques des partenaires, ce qui menace lourdement sa mise en œuvre : s'il est fondé sur une vision caricaturale des missions de l'autre (du bibliothécaire cantonné à ses collections ou de l'enseignant accroché à ses classiques) ou s'il néglige d'intégrer les obstacles qu'il est susceptible de rencontrer, il a toutes les chances de rester lettre morte ou de faire long feu.

LA BIBLIOTHÈQUE COMME ESPACE DE TRAVAIL ET DE RESSOURCES

Travailler en bibliothèque dans une perspective scolaire, c'est aussi, au-delà de ces projets de plus ou moins grande envergure, accueillir les jeunes en dehors du temps scolaire, mais en prenant en compte leurs besoins d'espace et de ressources proprement scolaires. Une telle position ne va pas complètement de soi en théorie. On peut en effet considérer que les collégiens bénéficient déjà de leurs manuels scolaires et de l'offre du CDI, mais

Comment coconstruire ?

Il s'agit de réunir les différents partenaires possiblement impliqués et rassemblés par une envie de mettre en commun leurs forces, puis de construire le projet collectivement. Une telle réunion demande une identification préalable des partenaires concernés (ceux qui seront greffés après coup auront souvent plus de mal à s'impliquer) et une gestion classique et efficace de réunion, avec ordre du jour précis et compte rendu rapide, permettant d'établir clairement l'avancée des réflexions, les points d'accord et les tâches à mener, avec leur calendrier et les personnes qui en sont chargées. La gestion de la réunion doit aussi faire en sorte de limiter les rapports de domination et de répartir la parole de manière que chacun puisse s'exprimer. Ces éléments sont fondamentaux pour éviter les malentendus mais aussi les attitudes de désengagement progressif qui mettent en péril la réalisation des projets.

aussi de ses espaces de travail. Mais les horaires d'ouverture du CDI limitent l'accessibilité de celui-ci, et la plupart des bibliothèques engagées dans l'accueil des adolescents font, de fait, en sorte de permettre le travail scolaire en dehors du temps scolaire.

Un mobilier adéquat

Elles commencent par proposer des espaces adéquats, et donc des tables et des chaises de travail, comme on en trouve de manière traditionnelle dans les bibliothèques d'étude. Une telle conception suppose un rééquilibrage entre les espaces et les collections, ces dernières ayant parfois fini par grignoter l'espace laissé à l'utilisateur. Elle suppose inversement de ne pas dédier l'intégralité de ces espaces au loisir et donc d'aller éventuellement contre la tendance répandue aujourd'hui qui consiste à vouloir proposer des bibliothèques « troisième lieu » animées et dotées d'un mobilier propice à des postures relâchées mais beaucoup moins au travail : les tables peuvent finalement être en nombre insuffisant au regard des besoins et l'on observe des réappropriations de coins prévus pour la presse ou la lecture de loisir à des fins scolaires et studieuses.

Des espaces de collaboration

Offrir un espace propice au travail scolaire, c'est aussi proposer des lieux permettant les collaborations, de l'entraide interindividuelle au travail de groupe nécessairement plus bruyant. Cela revient à permettre la cohabitation de ces formes spécifiques de travail avec les formes individuelles et silencieuses plus classiques. Certaines des bibliothèques observées ont pris le parti d'isoler une salle de travail silencieuse et d'instaurer, dans les autres parties de l'espace, des tables permettant le travail de groupe. Il semble que ce mode de fonctionnement soit plus facile à faire respecter que la règle du silence avec des coins parole isolés (comme le box que l'on trouve en bibliothèque universitaire).

Des outils informatiques

Tenir compte des besoins scolaires des jeunes, c'est par ailleurs leur offrir des outils informatiques leur permettant de mener à bien des recherches, ainsi que de mettre en forme des exposés et des présentations. Les logiciels de traitement de texte et de diaporama sont utiles à cette fin (avec l'accompagnement que suppose leur utilisation). Dans cette perspective, la possibilité d'accéder à internet (avec les identifications et réglementations qui s'imposent) et d'imprimer des documents (avec l'encadrement nécessaire pour éviter les abus) fait l'objet de réflexions et de décisions au cas par cas selon les établissements. Les espaces informatiques sont eux-mêmes prévus, dans le meilleur des cas, pour accueillir les différents usages et permettre leur cohabitation, et en particulier des usages individuels, studieux ou ludiques, et des usages collectifs, nécessairement plus bruyants.

Des collections parascolaires

Enfin, intégrer les besoins scolaires, c'est mettre à disposition des collections adéquates. Certains établissements prennent le parti de proposer des manuels scolaires, ne serait-ce que pour pouvoir construire le réflexe de la recherche dans ce type d'ouvrages, et parce que les usagers peuvent gagner à pouvoir recourir à des manuels qui ne sont pas ceux qu'on leur a distribués, par exemple des manuels d'un autre niveau. Beaucoup plus nombreux sont les établissements de l'enquête qui intègrent des collections parascolaires. Si les usuels constituent des outils de référence dans les bibliothèques, les éditions parascolaires de classiques n'y figurent pas toujours. Certains établissements leur préfèrent des éditions en œuvre intégrale qui présentent l'intérêt, pour les bibliothécaires, de réunir l'ensemble de l'œuvre d'un auteur (ou à peu près) dans un format limité et pour un

prix réduit. Mais la faible maniabilité de ces ouvrages et leur appareil souvent savant plus que pédagogique rend leur utilisation peu probable par des adolescents, plus habitués au format de poche, et potentiellement impressionnés par la violence symbolique de ces gros volumes.

Des outils de révisions

Le choix d'investir dans des ressources parascolaires, c'est aussi, plus spécifiquement, l'acquisition d'ouvrages divers de révision et d'entraînement, destinés à accompagner la préparation des examens. Si la démarche de ces ouvrages est parfois contestée, comme apparentée à un bachotage s'opposant à la véritable maîtrise des savoirs et à la culture gratuite et désintéressée, la plupart des bibliothèques de l'enquête les proposent, admettant qu'ils font l'objet d'une demande et d'un usage, et considérant qu'elles ont à mettre à disposition de tous ce que les familles les plus aisées mettent à celle de leurs propres enfants. Le fonds se compose d'ouvrages relatifs aux formations générales, mais aussi aux formations techniques et professionnelles dans leur diversité, selon l'offre scolaire locale. Certains établissements prennent acte de la demande massive de ces ouvrages par les jeunes en réglementant leur possibilité d'emprunt, ou en en proposant plusieurs exemplaires.

AIDER AU TRAVAIL SCOLAIRE

Un en-dehors du métier ?

Au-delà des espaces et des collections, les bibliothèques engagées en direction des adolescents font aussi, le plus souvent, en sorte de répondre aux besoins d'aide scolaire. Là encore, c'est un choix qui n'est pas la règle. Le principe de division du travail entre bibliothécaires et enseignants conduit souvent les premiers à se démarquer des seconds non seulement en misant sur la lecture plaisir et la culture loisir, mais aussi par un « Nous, on n'est pas enseignant » qui justifie

une attitude de retrait : parce qu'on n'est pas enseignant, on préfère ne pas se lancer dans des explications qui pourraient être erronées et finalement mettre l'élève en difficulté plutôt que lui rendre service. Cet argument a donc à voir avec un sentiment d'illégitimité et avec une modestie que l'on retrouve de manière plus large dans l'*ethos* du métier⁶¹. Il mise aussi sur le fait que l'élève pourra disposer d'autres espaces où il pourra se faire aider, notamment dans le cadre scolaire (celui de la classe et surtout celui de l'étude), mais aussi, parfois, dans le cadre associatif.

Cette attitude, qui a sa logique, n'est cependant pas exempte de paradoxes au regard des profils qu'on emploie pour assurer, le cas échéant, l'aide aux devoirs en bibliothèque.

De l'aide informelle aux dispositifs formalisés

En effet, si dans certains établissements, les bibliothécaires assurent une aide ponctuelle aux devoirs (qui est d'ailleurs souvent avant tout une aide méthodologique – apprendre à s'organiser dans son travail, à relire ce qui est demandé, à chercher et vérifier l'information, à la synthétiser, etc., toutes choses finalement proches de l'initiation à la recherche documentaire), d'autres établissements ont mis en place des dispositifs, plus formels, d'aide aux devoirs.

Dans ce cas, ce ne sont presque jamais des bibliothécaires qui la prennent en charge, du moins dans les différents exemples que nous avons pu observer, et ce malgré leur niveau de diplôme (beaucoup ont une formation supérieure). Ils s'appuient sur des inactifs, retraités ou étudiants, pour assurer le soutien qu'ils ne se sentent pas autorisés à assurer. Les talents pédagogiques de ces personnels de renfort ne sont pas beaucoup plus assurés que n'est vérifiée la validité de ce qu'ils transmettent, mais la fonction leur

confère une légitimité suffisante, et leur engagement dans cette fonction les conduit le plus souvent à être effectivement utiles. Ainsi certaines bibliothèques de la Ville de Paris sont impliquées dans un dispositif nommé « Coup de pouce », dans lequel interviennent des jeunes, souvent préalablement étudiants, embauchés au titre du service civique – et qui, pour certains, découvrent ainsi le monde des bibliothèques.

Préparation aux examens

On retrouve ce même recours à des non-bibliothécaires dans des dispositifs spécifiques d'aide à la révision, mis en place dans certains établissements. Les bibliothécaires y constatent en effet la présence accrue des jeunes dans les périodes précédant les examens. Une étude portant sur les lycéens venant réviser le baccalauréat à la Bibliothèque nationale de France ou à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou montrait que les lycéens venaient chercher ici autant un cadre studieux (mais avec des définitions différentes du « studieux » d'un endroit à l'autre) qu'une première immersion leur donnant un avant-goût de leur futur statut d'étudiant (et fonctionnant à ce titre comme un rite de passage)⁶². Dans les bibliothèques de lecture publique, cette seconde motivation est sans doute moins décisive qu'elle ne l'est dans les grands établissements nationaux. Mais le rôle du cadre est important : travailler dans un espace collectif et dédié à cette fin, c'est en effet se soumettre

à une contrainte volontaire et au regard des autres, et, ce faisant, échapper aux tentations et à la déconcentration.

Certaines bibliothèques municipales confrontées à un afflux de jeunes réviseurs ont ainsi décidé d'en prendre acte et de se donner les moyens de satisfaire ce besoin plutôt que de dénoncer une invasion des espaces de toute façon éphémère. Elles réaménagent leurs espaces pendant les quelques semaines de la période considérée, dédiant par exemple à cette fin une salle spécifique utilisée d'ordinaire pour l'action culturelle, voire consacrant le hall d'entrée à cet usage, et y installant un mobilier provisoire qui permet de répondre à cette demande accrue de places assises.

Certaines ne se contentent pas d'un réaménagement des espaces mais proposent un service d'accompagnement à la révision, appuyé sur une équipe de bénévoles. Ce dispositif permet ainsi de participer à la transmission de savoirs en même temps qu'à la construction progressive d'une habitude de fréquentation. Il constitue un temps fort de l'année, au même titre que des événements inscrits dans la programmation culturelle, mais avec une logique distincte, plus utilitaire et plus proche de l'école, qui est sans doute plus répandue dans les bibliothèques anglo-saxonnes qui fonctionnent comme des *learning centers*⁶³, que dans les bibliothèques de lecture française où continuent de dominer la culture gratuite et la « lecture plaisir ». ●

EN CONCLUSION

**Si leur but est l'accueil
des adolescents,
il s'agit d'abord de faire venir
plus d'adolescents**

L'enquête a permis de mettre au jour des politiques et des pratiques qui sont pour l'heure l'exception plus que la règle, tant ce segment de public mal défini est encore souvent relégué dans l'impensé, et ce d'autant plus que la catégorie est aussi hétérogène que floue. On ne peut pas prétendre généraliser les manières de faire analysées ici, mais il est possible de s'en inspirer, à condition de tenter d'en comprendre les logiques et les changements qu'elles impliquent, dans l'organisation des collections, des espaces et du travail, mais surtout dans la vision du métier et la posture engagée dans l'exercice quotidien du travail.

La complexité de ces politiques, qui sont presque toujours des séries d'actions plus que des programmes formalisés, tient à ce qu'elles répondent à des enjeux souvent mêlés, en même temps qu'elles intègrent des contraintes locales propres, tenant à l'implantation et aux spécificités de l'établissement (composition sociale du quartier, présence d'autres institutions et liens entretenus avec celles-ci, rayonnement de la bibliothèque sur le territoire, histoire de cette dernière, moyens dont elle dispose, priorités définies par la tutelle, etc.). Si leur but est l'accueil des adolescents, il s'agit d'abord de faire venir plus d'adolescents (donc de travailler à lutter contre l'érosion souvent déplorée qui touche les collégiens) et, en particulier, de faire venir, dans une optique de démocratisation culturelle et/ou de cohésion sociale,

des jeunes issus de milieux sociaux plus diversifiés (c'est-à-dire pas seulement ceux qui viennent spontanément parce qu'ils sont poussés par leur famille et par une curiosité préexistante qui va souvent de pair avec un capital culturel hérité).

Il importe surtout de les accueillir mieux, ce qui n'est pas toujours un point crucial des évaluations des tutelles, ne serait-ce que parce qu'il est plus difficile à mesurer directement (on peut voir là une des causes du relativement faible investissement des établissements dans cette direction, en dehors de l'échantillon sélectionné pour l'enquête). Mais cette qualité de l'accueil des adolescents a une incidence sur l'utilité sociale (diffusion du savoir et/ou « vivre-ensemble ») et la satisfaction des usagers (donc aussi de réputation, compte tenu du rôle joué par le bouche-à-oreille dans des tranches d'âge où le groupe de pairs est central). Elle est aussi décisive en ce qu'elle retentit sur l'ambiance même de la bibliothèque, permettant à la fois un travail plus serein des personnels et une meilleure cohabitation des usagers.

**Il importe surtout
de les accueillir mieux**

Ces politiques d'accueil combinent actions symboliques et actions de fond. Elles jouent sur la perception de l'institution en même temps qu'elles travaillent à la médiation. Si certains établissements semblent accorder davantage d'importance aux effets vitrine des réaménagements d'espaces, des événements exceptionnels ou des projets d'envergure, d'autres sont plutôt engagés dans un travail quotidien,

lent et inscrit dans la durée, qui mobilise l'ensemble des équipes. Ces deux manières de voir ne sont toutefois pas antithétiques : actions symboliques et travail de fond sont complémentaires en ce qu'ils permettent d'atteindre des objectifs distincts mais indissociables.

Les bibliothèques observées présentent souvent une organisation spécifique des espaces, avec au moins un coin « adolescents » plus ou moins développé, et, des équipes, avec parfois un référent adolescents et des postes spécifiques profilés autour de la médiation, de l'accompagnement scolaire, du jeu vidéo ou du numérique. Mais ce qui les caractérise de manière commune, au-delà des différences de partis pris, c'est l'existence d'une politique d'accueil des adolescents, c'est-à-dire d'une réflexion sur cette question et d'une série de décisions cohérentes avec des réajustements permanents en fonction des effets observés, dans une logique de réflexivité qui paraît une des clés de leur efficacité.

Ces bibliothèques mettent en œuvre des dispositifs variés, qui ne sont pas nécessairement transposables d'un établissement à l'autre, mais qui sont adaptés aux priorités et aux contextes locaux. Ce ne sont pas toujours les actions les plus visibles qui sont les plus cruciales, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles soient sans effet. Ce ne sont pas non plus toujours les actions les plus larges qui comptent le plus car certains dispositifs qui ne touchent qu'un groupe restreint sont susceptibles d'avoir des retombées beaucoup plus larges.

Ce qui les réunit au-delà de cette variété, c'est une volonté de prendre en charge ce public et de l'accepter comme un vrai public, qui mérite qu'on le considère, qu'on lui consacre une partie des moyens dont on dispose, qu'on s'intéresse à lui et qu'on s'occupe de lui, en tant que groupe abstrait mais aussi en tant que somme d'individus

différenciés. Concrètement, cette volonté se traduit dans une posture d'accueil qui manifeste à l'égard des jeunes une reconnaissance de leur existence et de leurs besoins spécifiques, y compris singuliers.

Ces politiques s'appuient très souvent sur des partenariats qui permettent d'aller chercher ces publics là où ils sont, mais aussi de mutualiser les ressources. D'envergure variable, ils engagent des partenaires institutionnels divers et, au premier chef, les établissements scolaires du secondaire, mais aussi les centres de loisirs et parfois d'action sociale. Ponctuels ou récurrents, parfois inscrits dans des dispositifs institutionnels formalisés, comme les contrats territoire lecture, qui leur allouent des moyens et facilitent leur émergence, ils ne fonctionnent que pour autant qu'ils s'inscrivent dans une logique de co-construction de projet et d'échange. Ils nécessitent donc de penser la question de l'accueil des adolescents bien au-delà du cadre de la bibliothèque comme une question qui concerne le territoire dans son ensemble.

Cette volonté se traduit dans une posture d'accueil qui manifeste à l'égard des jeunes une reconnaissance

La plupart des établissements engagés en direction des adolescents misent sur la « culture jeune », vue comme particulièrement susceptible de toucher ce public, mais mangas, jeux vidéo et hip-hop sont parfois investis de missions qui dépassent largement la fonction de séduction qu'on peut être tenté de leur assigner, notamment des missions de socialisation, d'éducation et/ou de transmission de savoirs. Il est frappant en effet que, presque toujours, ces politiques en direction des adolescents sont pensées

autour d'un objectif fondamental de transmission, qui ne s'oppose pas à celui porté par l'institution scolaire mais le soutient, avec des moyens spécifiques et des formes distinctes, mais aussi des formes proches et des partenariats entre les deux institutions.

Tout cela ne peut se faire qu'avec des moyens appropriés, humains, financiers et organisationnels, qui permettent un travail d'équipe au quotidien, l'instauration de partenariats, notamment avec les collèges et les lycées, la conduite de projets d'envergure, et l'accès aux actions de formation, qui semble fonctionner comme un prérequis en fournissant à la fois de l'information et les outils d'une indispensable réflexivité. La reconnaissance des tutelles à l'égard des initiatives portées dans ces établissements et des personnels qui les portent apparaît donc comme essentielle.

L'engagement personnel apparaît comme important mais aussi ambigu. Nombre des bibliothécaires rencontrés au cours de l'enquête manifestent un fort intérêt pour les adolescents et une volonté d'agir de manière à contribuer à leur accueil,

mais aussi, plus largement, à la démocratisation culturelle. Motivés et militants, certains sont prêts à dépenser une énergie considérable dans l'exercice de leur fonction, notamment dans la mise en place de partenariats parfois lourds, et dans le travail relationnel avec les jeunes eux-mêmes. Un tel engagement est certes un moteur pour les personnels concernés mais plus largement pour les équipes dans lesquelles ils sont pris. Il faut néanmoins prendre garde qu'il ne disparaisse avec les potentielles mutations, et surtout qu'il ne s'épuise quand les conditions de travail se dégradent, quand les exigences s'accroissent de manière inversement proportionnelle aux moyens, et que la reconnaissance n'est pas à la hauteur du travail fourni. Au-delà des engagements individuels, l'accueil des adolescents requiert un travail d'équipe et une reconnaissance institutionnelle pour devenir l'affaire de tous. C'est en effet d'abord une question politique, qui engage la collectivité et ce qu'elle entend faire pour sa jeunesse, donc aussi pour son avenir. ●

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS DE CÉCILE RABOT EN LIEN AVEC LE SUJET

- *La Construction de la visibilité littéraire en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2015.
- « Des best-sellers en tête de gondole des bibliothèques ? Valeur littéraire et stratégie professionnelle », *Revue critique de fixation française contemporaine*, n° 15, 2017, [en ligne](#).
- « Les adolescents, le numérique, la lecture et les bibliothèques », in Mina Bouland (dir.), *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*, Association des bibliothécaires de France, 2016, p. 72-77.
- « Le travail de sélection des comités de bibliothécaires : effets de dispositions et d'organisation », *ConTextes*, n° 17, 2016, [en ligne](#).
- « Le roman policier en bibliothèque : institutionnalisation et légitimation d'un genre littéraire », *À l'épreuve*, n° 3, 2016.
- « Les politiques d'accueil des adolescents en bibliothèque : des pistes pour la démocratisation culturelle », *Politiques de la culture*, [en ligne](#), 4 septembre 2017.
- « *Je préférerais ne pas* : De l'exclusion assumée à l'autocensure », *Lecture jeune*, n° 155, 2015, p. 29-34.
- « Les médiathèques pour tous ? », *Informations sociales*, n° 190, 2015, p. 106-114, [en ligne](#).
- « Les adolescents, public insaisissable des bibliothèques ? », *Lecture jeune*, n° 150, 2014, p. 37-38.
- « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », *Politiques de la culture : Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2 juin 2014, [en ligne](#).
- « L'art du présentoir : un sens pratique professionnel à l'œuvre », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 58, 2013/3, p. 31-35, [en ligne](#).
- « *Les Mordus du polar* : prix d'adolescents ou de bibliothécaires ? », *Lecture jeune*, n° 147, 2013, p. 17-22, [en ligne](#).
- « Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs », *Sociologie*, 2012/4, p. 359-376, [en ligne](#).
- « Les "coups de cœur" d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire », *Culture & Musées*, n° 17, 2011, p. 63-84, [en ligne](#).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE DE CÉCILE RABOT

Sur la lecture des adolescents

- *Les adolescents et la lecture*, actes de l'Université d'été d'Évian, Collection Argos, Le Perreux, CRDP de l'Académie de Créteil, 1995.
- C. BAUDELLOT, M. CARTIER, ET C. DÉTREZ, *Et pourtant, ils lisent*, Éd. du Seuil, 1999.
- C. BAUDELLOT, M. CARTIER, « Lire au collège et au lycée : [de la foi du charbonnier à une pratique sans croyance] », *Actes de la recherche en sciences sociales* 123, n° 1, 1998, 25-44, [en ligne](#).
- B. BERTHOU (dir.), *La Bande dessinée : quelle lecture, quelle culture ?* Études et

- recherche, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2015, [en ligne](#).
- M. BURGOS, « Ces lecteurs sont-ils des lecteurs ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 37, n° 1, 1992, p. 16-23.
 - C. DÉTREZ, « Des shonens pour les garçons, des shojos pour les filles ? », *Réseaux*, vol. 168-169, n° 4, 2011, p. 165-186.
 - C. DÉTREZ, F. RENARD, « "Avoir bon genre ?" : les lectures à l'adolescence », *Le français aujourd'hui*, vol. 163, n° 4, 2008, p. 17-27.
 - C. DÉTREZ, O. VANHÉE, *Les Mangados : lire des mangas à l'adolescence*, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 2012.
 - J-M. ÉTIENNE, « Lectures d'œuvres de divertissement au collège », *Informations sociales*, n° 190 (2015), p. 18-24.
 - J-M. ÉTIENNE, *Comment les collégiens voient-ils les livres ?* LJ+, Lecture jeunesse, 2016.
 - V. LE GOAZIOU, *Lecteurs précaires : des jeunes exclus de la lecture ?*, Édité par l'Observatoire national de la lecture, et Lire et faire lire, l'Harmattan (Débats jeunesse), 2006.
 - S. LEMARCHAND, *Devenir lecteur : l'expérience de l'élève en lycée professionnel*, Presses universitaires de Rennes, 2017.
 - F. RENARD, *Les Lycéens et la lecture : entre habitudes et sollicitations*, Presses universitaires de Rennes, 2011.
 - F. DE SINGLY, *Lire à 12 ans : une enquête sur les lectures des adolescents* / Observatoire France-loisirs de la lecture, Nathan, 1989.
 - M. VASTA, *Livres choisis, livres prescrits*, LJ+, Lecture jeunesse, 2017.

Adolescents et bibliothèques

- P. CHEVALLIER, C. EVANS, « Attention, lycéens ! », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 58, n° 2, 2013, p. 24-29.
- F. ENEL, « La prise en charge des spécificités adolescentes par les politiques éducatives et culturelles des collectivités publiques », *Agora débats/jeunesse*, 2014/1 n° 66, p. 119-133, [en ligne](#).
- A. JAMET, J-B. ROGASIK, et T. ROUSSEAU. « [Les adolescents et la bibliothèque - le cas du réseau municipal lyonnais] », Mastère spécialisé Marketing & Management des services, mission Ville de Lyon, 2006.
- C. POISSENOT, *Les Adolescents et la bibliothèque : fidélité et désertion*, Éd. de la BPI - Centre Georges Pompidou, 1998. [en ligne](#).
- V. REPAIRE, C. TOUITOU, *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales*, Editions de la Bibliothèque publique d'information, 2010. [en ligne](#).
- J-M. PRIVAT, B. PEDOT, C. RIVES, *Bibliothèque, école : quelles coopérations ?* Collection Argos, CRDP d'Île-de-France, Académie de Créteil, 1994.
- J-M. PRIVAT, « La coopération entre écoles et bibliothèques : entre résolutions et indécisions », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 40, n° 1, 1995, p. 45-48. [en ligne](#).
- « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », Ministère de la culture, direction générale des médias et des industries culturelles, 2017, [en ligne](#).
- *Les Relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires*, rapport n° 2013-20 de l'Inspection générale des bibliothèques, 2013.
- M. ROSELLI, « Cultures juvéniles et bibliothèques publiques : Lier récréation et espace culturel », *Agora débats/jeunesse*, 2014/1 N° 66, p. 61-75, [en ligne](#).

Outils et médiations

- C. ABENSOUR, « Les prix littéraires pour la jeunesse, des outils de médiation », *Lecture jeune*, n° 147, 2013, [en ligne](#).
- M. BURGOS, J-M. PRIVAT, « Le Goncourt des lycéens : vers une sociabilité littéraire ? » in *Lire en France aujourd'hui*, Éd. du Cercle de la librairie, 1993, p. 163-181.
- B. CÉROUX, C. CRÉPIN, « Construire une offre de loisirs avec les adolescents : Étude d'un dispositif expérimental de la CNAF », *Agora débats/jeunesses*, 2014/1 n° 66, p. 107-118, [en ligne](#).
- C. DAHAN, F. LABADIE, S. OCTOBRE, « Introduction : Pensés et impensés des médiations culturelles pour les adolescents », *Agora débats/jeunesses*, 2014/1 n° 66, p. 40-46, [en ligne](#).
- *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle*, rapport, Ministère de la culture et de la communication, Service du livre et de la lecture, 2015.
- International Federation of Libraries Associations and Institutions (IFLA), *Pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques*, 2008, révision du texte de 1996.
- F. LEGENDRE, « Jeu et bibliothèque : pour une conjugaison fertile », Inspection générale des bibliothèques, 2015, [en ligne](#).
- C. MASSE, « La meZZanine », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 58, n° 2, 2013, p. 70-73.
- S. MOREL, « Une classe de zep à l'opéra de paris », *Réseaux* n° 137, n° 3, 2006, p. 173-205.
- M. NOUVELLON, A. JONCHERY, « Musées et adolescents : l'impossible médiation ? Une enquête à l'intérieur et autour du Centre Pompidou », *Agora débats/jeunesses*, 2014/1 n° 66, p. 91-106, [en ligne](#).
- C. POSLANIEC, *Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de lire*, La Martinière, coll. « La littérature jeunesse, pour qui, pour quoi », 2010.

Inégalités et enjeux de démocratisation

- P. ANCEL, A. PESSIN (dir.), *Les Non-publics : les arts en réceptions, I*, L'Harmattan (Logiques sociales), 2004.
- J-F. BARBIER-BOUVET, « L'embarras du choix », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 31, n° 4, 1986, [en ligne](#).
- S. BONNÉRY, (dir.), *Supports pédagogiques et inégalités scolaires : études sociologiques*, la Dispute, 2015.
- *La Culture contre l'échec scolaire : former des citoyens en favorisant l'intégration des jeunes en situation d'échec scolaire par l'accès aux lieux de culture*, actes de l'Université d'été, octobre 1998, Documents, actes et rapports pour l'éducation, Centre national de documentation pédagogique, 2001.
- F. ELOY, « Le rapport des élèves de milieux favorisés à la culture scolaire : Le cas de l'éducation musicale au Collège », *Agora débats/jeunesses*, 2014/1, n° 66, p. 77-90, [en ligne](#).
- P. MERCKLÉ, S. OCTOBRE, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, n° 1, 2012, [en ligne](#).
- S. OCTOBRE, Y. JAUNEAU, « Tels parents, tels enfants ? Une approche de la transmission culturelle », *Revue française de sociologie* 49, n° 4, 2008, p. 695-722, [en ligne](#).

- F. RENARD, « "Reproduction des habitudes" et déclinaisons de l'héritage. Les loisirs culturels d'élèves de troisième », *Sociologie* vol.4, n° 4, 2013, p. 413-430, [en ligne](#).
- J-Y. ROCHEX, J. CRINON (dir.), *La Construction des inégalités scolaires : Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- M. ROSELLI, « Usagers et usages devant une offre de lecture publique libre : parcours d'acculturation et formes d'appropriation lettrées », *Sociétés contemporaines*, vol. 64, n° 4, 2006, p. 135-153.

ANNEXES

LES ADOLESCENTS EN BIBLIOTHÈQUE, RAPPELS HISTORIQUES

ANNEXE 1

Bernadette Seibel, sociologue, présidente d'honneur de Lecture Jeunesse
Article publié initialement dans *Lecture Jeune* n°112, *La place des adolescents en bibliothèque*, décembre 2004, p. 4-15

LA DÉCOUVERTE PAR LES BIBLIOTHÈQUES D'UN PUBLIC SPÉCIFIQUE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

La découverte par les bibliothèques d'un public spécifique dans la seconde moitié du XX^e siècle. C'est à partir de la fin des années 50 qu'émerge progressivement la découverte d'un public spécifique au sein des bibliothèques, le public adolescent. On peut distinguer trois périodes significatives de cette construction, chacune renvoyant à un mode d'appréhension différent de la catégorie ainsi qu'à des pratiques professionnelles et administratives spécifiques.

LES ANNÉES 60-70

L'irruption de l'adolescence dans les préoccupations professionnelles est le fait de la fraction la plus novatrice des bibliothécaires qui militent pour l'imposition d'une nouvelle conception de la lecture publique au sein de la « Section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif » créée en 1959 dans l'Association des Bibliothécaires Français. Celle-ci deviendra par la suite la Section des bibliothèques publiques au sein de l'ABF. L'importation de la catégorie adolescence est ainsi concomitante du renouvellement de la lecture publique qui s'inscrit politiquement et pratiquement dans les faits pendant la décennie 70. Cette nouvelle préoccupation professionnelle s'inscrit dans un contexte favorable à la prise en compte de l'adolescence

comme classe d'âge spécifique⁶⁴ : la décennie est marquée par l'extension et la démocratisation scolaire (passage de tous en sixième), le développement de nouvelles zones urbaines et l'attention portée au développement culturel à une époque qui prêche l'éducation permanente et le plein emploi des loisirs⁶⁵.

Le rôle déterminant de la Section des bibliothèques publiques

Au départ la section est animée par une petite équipe d'une quinzaine de membres dont Odile Altmayer, bibliothécaire au centre de formation professionnelle et technique de la Régie Renault, assure la présidence. La plupart des membres de la section travaillent dans des bibliothèques qui ont un rôle éducatif important (bibliothèques municipales, d'entreprises, de lycées, d'hôpitaux) et où l'on se préoccupe davantage de diffusion des connaissances que de conservation. On notera le caractère relativement marginal de ce petit groupe par rapport à l'administration des bibliothèques puisqu'il ne comprend aucun bibliothécaire chargé d'un grand établissement et appartenant au corps d'État relevant de la direction des Bibliothèques. À ce premier groupe s'ajoutent rapidement des bibliothécaires municipaux. A partir de 1965, la section devenue « section de la Lecture publique » va étendre sa représentativité au niveau national : elle compte 570 personnes en

1970, et Michel Bouvy, conservateur à Cambrai, en est le président jusqu'en 1971. Une plate-forme et des orientations sont élaborées qui tournent résolument le dos au passé, c'est-à-dire à la conservation, pour viser la diffusion de la culture « vivante » proche des usagers ; elles font du bibliothécaire un animateur. Trois lignes d'action sont définies : le développement d'une nouvelle bibliothéconomie appuyée sur le libre accès aux collections, la rénovation du mouvement professionnel par l'entraide, et surtout la mise en œuvre d'une action visant à créer les conditions politiques du développement des bibliothèques publiques. Ce groupe est ainsi conçu dès l'origine comme un groupe de pression, aidé en cela par la recherche et les comparaisons avec l'étranger⁶⁶.

Des journées d'étude porteuses d'idées novatrices

Parmi les moyens d'action mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, des journées d'étude ont ceci de particulier qu'elles s'appuient sur les acquis de la recherche pour diffuser des idées neuves. La première, organisée dès 1963, porte sur l'extension du public de la bibliothèque. Précédée d'une enquête, nourrie d'un exposé du sociologue Dumazedier, elle comporte des carrefours dont les intitulés témoignent bien de l'orientation des préoccupations du groupe : « connaissance du public », « équipement de la bibliothèque », « relations publiques », « animation culturelle », « développement de bibliothèques pour la jeunesse ». Dès l'année suivante, une seconde journée d'étude sur « Les jeunes et la bibliothèque » regroupe des professionnels confrontés à des publics de jeunes différenciés scolairement et socialement (apprentis, lycéens), porteurs de rapports différents à la lecture. Y sont abordés des thèmes comme la pédagogie de la lecture, la contribution de la lecture à la formation des adolescents, la lecture de ceux-ci au

sein d'une bibliothèque d'adultes, les itinéraires de lecture des jeunes, la vie et le fonctionnement d'une bibliothèque de jeunes en liaison avec les autres institutions culturelles. Ce groupe de militants se préoccupe prioritairement des adolescents ; ce n'est qu'en 1967 qu'est organisée la troisième journée d'études sur le thème du « livre, de la bibliothèque et de l'enfant ». Enfin des publications régulières accompagnent ce mouvement de réflexion et de diffusion de l'innovation comme Éducation et Bibliothèque de 1961 à 1965, relayée par Lecture et bibliothèque que dirige Michel Bouvy à partir de 1967.

Essor de la lecture publique, prise en compte timide du public adolescent

La Section participe également à la préparation du travail du groupe interministériel constitué par Georges Pompidou en 1966. Le rapport que ce groupe remet un an plus tard donne sa caution à une conception nouvelle de la lecture publique, en rupture avec la prédominance des techniques de conservation et conduit à des mesures concrètes qui voient le jour en 1968 : création d'un service spécialisé à la direction des Bibliothèques, accroissement du budget et donc de la participation de l'État à la construction et au fonctionnement des bibliothèques. Cependant le rapport final de la commission du groupe d'études sur « [l]a lecture publique en France » ne mentionne pas explicitement une orientation de l'action auprès de publics spécifiques, dont les jeunes. La position officielle est sur ce point très en retrait par rapport à celle des professionnels présentée dans le « Rapport final de la commission des bibliothèques publiques » lors des assises nationales qui se tiennent les 6-8 juillet 1968. Ce rapport insiste sur la nécessité de former les lecteurs de demain en accordant une place prépondérante à la lecture des enfants et

des adolescents, condition première du développement de la lecture publique en France. Ceci implique une formation obligatoire « lecture des jeunes » à tous les niveaux d'enseignement y compris à l'École Nationale Supérieure des Bibliothécaires, de manière à ce que le service pour jeunes créé dans chaque établissement puisse être confié à du personnel qualifié. Le rapport insiste également sur le fait que les services pour jeunes ne doivent pas être isolés des services pour adultes.

Les adolescents reconnus comme catégorie spécifique

L'adolescence est alors présentée moins comme une classe d'âge, à l'instar de ce qui se pratique pour les enfants (moins de 14 ans), que comme « la période cruciale d'insertion dans la société adulte ».

Il faut attendre 1972 et le rapport établi par Alice Garrigoux chargée du service de la lecture publique à la Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique au ministère de l'Éducation nationale, pour que les adolescents apparaissent comme une catégorie spécifique, au même titre que les enfants, les personnes âgées, les malades et les immigrés, et du même coup soient considérés comme des publics posant des problèmes spécifiques. Le problème de l'adolescence y est présenté comme n'étant « pas le même pour les jeunes qui continuent leurs études, pour ceux qui rejettent l'école et pour les travailleurs. Cette diversité est peut-être la cause d'une certaine incertitude chez les bibliothécaires. Faut-il ou ne faut-il pas prévoir une section pour adolescents dans les bibliothèques publiques ? Si l'on s'accorde à dire que l'adolescent a l'usage normal de la salle de prêt pour adultes, certains signalent la propension des adolescents à se regrouper entre eux et à accaparer à leur usage une salle de

la bibliothèque. Ne vaudrait-il pas mieux, disent-ils, le prévoir dans le programme ? »⁶⁷. Et de conclure sur la nécessité de conduire pour cette classe d'individus la même réflexion que celle menée par la Joie par les Livres depuis 1963 en s'orientant vers des solutions proches.

Intégration ou segmentation ?

On note donc qu'à la différence du projet pédagogique novateur orienté vers les enfants qui entend initier au plaisir de lire en spécifiant non scolairement l'offre et les manières d'offrir, l'action vers les adolescents est sous-tendue dès le départ par une double préoccupation : un souci d'insertion sociale dans une période difficile d'incertitude psychologique du comportement liée à la construction identitaire et à un moment de différenciation culturelle, celle-ci pouvant entraîner la mise à distance de la pratique lectorale, mais aussi la reconnaissance de la diversité des situations intrinsèques à la catégorie. Les préconisations quant aux solutions à apporter pour traiter cette classe d'âge dans les bibliothèques hésitent donc dès l'origine entre deux options, la création de lieux d'expérimentation sur le mode en vigueur et reconnu à l'époque des sections pour enfants, ou une prise en charge des adolescents par l'ensemble de la bibliothèque.

Cette ambivalence explique peut-être pourquoi, malgré la reconnaissance dans les textes administratifs du fait adolescent, les moyens mis en œuvre par la suite ne sont pas à la hauteur de la question posée par le rapport. Le considérable effort d'équipement des années 70 consacre la section Jeunesse dans tous les nouveaux équipements. Sa création est impulsée par l'administration grâce au jeu des subventions attachées au respect des normes mais laisse de côté dans un flou général la question de l'accueil des adolescents. Celui-ci continue à relever de l'action militante qui lance des projets novateurs marginaux

dans le but de faire école, comme celui de Maisons-Alfort qui en 1976, à l'instigation d'Odile Altmayer, ouvre la première section s'adressant aux jeunes de 12 à 18 ans, cinquante-deux ans après la création de l'Heure Joyeuse, et treize ans après celle de la Joie par les Livres. Il s'agit de transposer à la classe d'âge supérieure les innovations introduites dans les sections Jeunesse en justifiant la spécificité de l'espace et des collections par le « problème » que pose aux bibliothécaires une occupation non conforme de l'établissement par cette catégorie d'âge dès lors que l'on applique les schémas nouveaux de la lecture publique : accès libre et diversification de l'offre et des espaces. L'apprentissage de nouvelles modalités de lecture propre à cet âge comme la lecture d'information est déléguée à l'Éducation nationale.

Les adolescents entre lecture publique et lecture scolaire

En effet, le bilan des années 70 établi par l'administration de la direction du Livre, le rapport Vandevoorde de 1981 sur « [l]es bibliothèques en France », déplace la question des adolescents sur le secteur scolaire, notamment lorsque sont envisagées les conditions du développement. Plus généralement il occulte la question du public, fort du succès remporté par le développement de la lecture publique en dix ans, succès dont témoigne l'accroissement du taux de pénétration des BM dans la population française qui de 4% passe à 9% de la population. La scolarité et la découverte de la lecture sont l'occasion d'évoquer les adolescents. Le rapport met certes l'accent sur le caractère, déterminant pour l'avenir, de la lecture non scolaire accomplie pendant l'âge de la scolarité et reconnaît les bibliothèques publiques comme le lieu d'exercice d'un libre recours au livre, justifiant ainsi la nécessité d'une politique d'équipement pour offrir des

chances égales sur le territoire. Mais le développement du goût et les techniques d'une lecture autonome durable au-delà du temps scolaire sont considérés comme relevant de l'école bien qu'ils posent question. Le rapport propose donc des solutions différentes selon la classe d'âge et évoque les problèmes particuliers de la lecture adolescente. La généralisation des CDI (centres de documentation et d'information) dans les collèges en 1974 et l'organisation d'une sociabilité autour du livre au sein des clubs de lecture sont avancés comme des modes d'intervention adaptés à un moment crucial de l'adhésion définitive au livre.

Alors que le rapport sur la lecture publique évoquait la différenciation sociale et scolaire des adolescents, le seul paramètre pris en compte dans cette optique scolaire est d'ordre psychologique et comportemental, en liaison avec le développement en vigueur de la pédagogie active : le respect de l'exigence d'autonomie propre à cet âge.

Les CDI impliqués pour développer l'offre culturelle

Ce point de vue administrato-professionnel, qui attribue à l'école le rôle déterminant dans la structuration de l'habitus lectoral, est repris dans le rapport Pingaud-Barreau de 1982 « Pour une nouvelle politique du livre »⁶⁸. Avec la prolongation de la scolarité et l'entrée en vigueur de la réforme Haby installant le collège unique, commence à émerger le thème de la non maîtrise de la lecture principalement par les milieux populaires. L'idée de la fuite de la pratique de la lecture de livres chez les adolescents des classes pratiques et techniques est étendue à tous les élèves dans le cas de l'enseignement secondaire de masse. Les solutions présentées pour lutter contre cette situation sont la déscolarisation de la lecture ainsi qu'une politique de développement des

CDI dotés d'une fonction culturelle dans les établissements scolaires et orientés vers l'initiation au document et l'incitation à la lecture des jeunes.

Une préoccupation des adolescents encore marginale

Rien n'est dit par les instances administratives sur les potentialités des bibliothèques municipales, mais il faut bien dire qu'à l'époque, l'évaluation des pratiques professionnelles effectuée à la demande du ministère de la Culture montre que la préoccupation des adolescents est quasi inexistante. 2% des BM organisent des animations pour adolescents, mais 4% lorsqu'elles sont situées en banlieue. Les activités organisées pour les 13 ans et plus sont principalement l'heure du conte (19%), le club de lecture (10%) et le club de poésie (4%) quand il s'agit d'activités régulières. Alors que 28% des BM disent avoir des locaux pour les enfants, 5% seulement mentionnent l'existence de lieux d'animation spécifiques pour adolescents, et ceux-ci sont placés plus souvent dans les annexes de quartier⁶⁹. L'essor de la lecture publique dans les années 70, concomitant de la démocratisation scolaire et du développement des classes moyennes, mais aussi du développement de l'édition pour la jeunesse, crée donc les conditions favorables à la spécialisation des espaces, des collections, et du travail professionnel par classes d'âge. Après 1968, la production de masse éditoriale s'est en effet développée vers ce nouveau marché de l'adolescence, notamment avec le roman à thème. Chargé d'illustrer les rapports privilégiés d'un personnage avec tous les aspects d'un problème, il véhicule des modèles de comportement face aux grands problèmes de l'heure. Si ces collections ont progressivement décliné, des collections spécifiques pour adolescents ont cependant perduré.

L'expérience de Maisons-Alfort

Dans cet esprit, le modèle prôné par l'ouverture d'une section Jeunes à la bibliothèque de Maisons-Alfort en 1974, concomitant de la création de l'association Lecture Jeunesse⁷⁰, justifie la spécialisation de l'intervention professionnelle par la transformation physique, psychique et sociale du jeune qui entraîne une différenciation des intérêts et des goûts et par la crainte de perdre ce public par auto-exclusion à un moment où tous les efforts des nouveaux professionnels s'orientent vers la conquête du public. Son fonctionnement se réfère aux acquis de la modernité bibliothéconomique : espace spécifique mais libre circulation avec la section Adultes, lieu d'emprunt et de consultation documentaire sur place, possibilité de discussions en groupe, animations régulières et participation des jeunes à l'organisation de ces activités, début de partenariat (essentiellement l'école) au niveau de la ville. La conscience des limites posées à l'extension de l'expérience à d'autres bibliothèques est cependant vive : « Il serait en effet souhaitable qu'à défaut de section analogue, difficile à réaliser dans un grand nombre de bibliothèques publiques, un bibliothécaire plus spécialement chargé de l'accueil des adolescents, qui soit par conséquent informé et compétent sur le sujet des lectures de cet âge (...) puisse, au sein des bibliothèques publiques, être l'interlocuteur des jeunes. »⁷¹ Cette nouvelle conception trouve un écho dans les milieux politique et administratif, parce que ce groupe est proche des milieux professionnels qui font pression pour la mise en œuvre d'une politique de la lecture publique ; elle a cependant du mal à s'imposer dans les pratiques professionnelles autrement que dans des expériences novatrices car rien n'est prévu dans la formation. Par ailleurs, ce modèle peine à se

diffuser dans la mesure où, on l'a vu précédemment, la politique de développement de la lecture est à l'époque une politique d'équipement novatrice, l'aide de l'Etat étant sous-tendue par le respect de normes qui ne connaissent que la section Jeunesse.

LES ANNÉES 80

Au cours d'une seconde période, dans les années 80, émerge une vision plus complète et complexe des adolescents qui prend en compte non plus seulement la classe d'âge mais l'effet générationnel⁷².

Caractérisée jusque-là principalement comme une période intermédiaire entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte, l'adolescence est étendue à tous les jeunes du fait de la généralisation de l'accès à l'enseignement secondaire et de l'extension de la scolarité au collège après 1976. Or ces jeunes réunis dans un collège unique ont évolué dans des contextes de socialisation différents qui déterminent des habitudes de lecteurs et plus généralement des rapports à la culture différents. Comme le note Nicole Robine, « le droit à l'adolescence pour tous modifie à la fois le rapport à la culture et à la lecture des jeunes issus maintenant de toutes les catégories sociales, ainsi que le regard des adultes sur ces nouveaux adolescents. Quand la majorité des enfants entraient en apprentissage ou dans la vie active à 14 ans, peu de gens se souciaient de savoir si ces enfants issus des classes défavorisées lisaient et encore moins ce qu'ils lisaient. Ces enfants n'avaient pas d'adolescence, et la vision des lectures des adolescents était celle des lectures des classes favorisées »⁷³. La reconnaissance de l'état d'adolescence à tous les jeunes s'accompagne donc de la prise en compte de la différenciation interne à la catégorie Adolescence et de son hétérogénéité. Pour la sociologie de la jeunesse, la culture adolescente ne constitue jamais le tout de

la culture des adolescents ; « leurs pratiques et leurs préférences échappent au moins partiellement aux modèles qu'elle propose et dépendent aussi de la sous-culture de classe à laquelle ils participent »⁷⁴. Par ailleurs, du fait de la démocratisation scolaire, les scissions de la socialisation adolescente sont de plus en plus étroitement liées à celles du système d'enseignement. La fin de la cinquième, de la troisième et de la terminale sont autant de moments où se posent les questions de l'orientation et donc celle de la place dans la société.

La crise de l'école devient une crise de la lecture

Les années 80 sont aussi celles de la montée du discours de crise de l'école lié aux premières retombées de la généralisation pour toutes les classes sociales de la scolarisation au collège. Baisse de la lecture et illettrisme sont présentés pendant ces années comme les deux dangers qui guettent les jeunes. La génération adolescente des années 80 est issue du système scolaire post 68 plus libertaire dans sa pédagogie ; elle a connu le système d'éducation de masse mis en place dans l'enseignement secondaire avec la réforme Haby. Le collège étant devenu la structure unique qui accueille tous les élèves, les enseignants du second degré découvrent des élèves inconnus, rétifs à l'explication de textes littéraires et incapables de se débrouiller seuls avec les instruments d'une scolarisation longue. Comme le fait remarquer Anne-Marie Chartier, « la crise de l'école devient ainsi une crise de la lecture »⁷⁵. La signification du verbe « lire » change : dans les années 50, savoir lire un texte à haute voix et montrer qu'on le comprenait suffisaient à « savoir-lire ». Dans l'enseignement secondaire, lire est plus ambitieux : il s'agit de comprendre seul toutes sortes de textes littéraires, scientifiques, fonctionnels. « Un nouveau mode

de lecture rapide, efficace, sans relecture, pour trouver une information, prendre une décision, se met en place. Alors qu'auparavant la parole du maître servait de guide et de contrôle, elle doit s'effacer au profit d'une pédagogie de la lecture silencieuse, autonome, efficace et rapide », ce qui ne va pas sans difficultés. Les diverses enquêtes statistiques conduites à l'époque font toutes le même constat, celui de la baisse de la lecture chez les jeunes. De nouveaux concepts associant la définition de la pratique de la lecture à son intensité (non-lecture, faible lecture) font leur apparition. On cherche également à comprendre les déterminants de l'intensité de la pratique⁷⁶. La question de la quantité des lecteurs et des lectures remplace celle de la qualité. Cependant le constat que « l'interrogation porte peu sur la lecture et ses modes et encore moins sur ses contenus »⁷⁷ n'est pas tout à fait juste en ce qui concerne la lecture des adolescents puisque la connaissance des contenus de lecture initiée dès les années 60 par les travaux de J. Hassenforder se poursuit pendant ces années, y compris dans le cadre universitaire⁷⁸.

La lecture, menacée, se voit légitimée sous toutes ses formes

En quelques années tous les paramètres de la lecture sont donc bousculés. L'échec des élèves et la crainte de voir s'effondrer la place de l'écrit dans la société obligent les professionnels à penser autrement les finalités de l'apprentissage et les usages de l'écrit. Le discours tenu au début du siècle par les pionniers de la lecture publique devient la vulgate aussi bien dans l'enseignement que dans les médiathèques. La promotion de toutes les lectures possibles et l'acceptation comme légitimes des supports de lecture jugés autrefois contestables comme la presse, la BD, tendent à se généraliser. Il ne s'agit plus de préconiser des espaces spécifiques

et une pédagogie adaptée, mais de reconnaître la légitimité de toutes les pratiques lectorales. La polymorphie de la lecture, avancée par Jean-Claude Passeron au colloque d'Hénin-Beaumont en 1981⁷⁹ et confortée par la recherche sociologique⁸⁰, permet que s'installe chez certains professionnels une attitude de relativisme culturel précédant l'action ciblée de la décennie suivante.

Changements d'objectifs et de méthodes professionnelles en bibliothèque

Par ailleurs, de nouveaux défis s'installent sur le terrain social durant la période, au moment où la crise de la lecture dans l'école semble un peu s'apaiser. L. Schwartz, dans un rapport de 1982 sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, fait des propositions sur l'accueil des jeunes qui conduisent à une prise de conscience et à des dispositifs d'insertion faisant en sorte de leur redonner confiance par une image positive d'eux-mêmes. La « découverte de l'illettrisme », révélée par les exigences de qualification croissante du monde du travail, dans une conjoncture de crise économique, de montée du chômage et de précarité sociale après la période précédente des trente Glorieuses, conduit à une sorte d'amalgame. Tout jeune faible lecteur est considéré comme un chômeur en puissance, aussi les médiateurs culturels doivent-ils tout faire pour prévenir ou guérir cette nouvelle maladie. Les bibliothécaires sont ainsi contraints d'adopter des démarches de plus en plus pédagogiques pour gagner de nouveaux lecteurs ou s'adapter à la demande des nouveaux usagers des bibliothèques⁸¹. Le but n'est plus de répondre le mieux possible à une demande préexistante mais de créer cette demande par une offre appropriée, de faire rentrer avec précaution les lecteurs fragiles dans les réseaux de convivialités

qui se développent autour de la bibliothèque en suscitant en eux des désirs de lecture et en les aidant dans leurs recherches. C'est donc à un changement important mais progressif dans la relation de service des professionnels que l'on assiste, mais celui-ci ne se mettra explicitement en place qu'aux marges de l'institution et de façon déléguée à de nouveaux semi-professionnels⁸², les amateurs du livre, dans la décennie suivante.

Nouveaux lecteurs, nouvelles pratiques

Ces points de vue alarmistes sur la situation de la lecture semblent en contradiction avec le plein essor de la lecture publique pendant la période : développement de la couverture du territoire par les BDP, implantation de bibliothèques municipales dans les petites villes, reconnaissance du tiers réseau, et accroissement des usagers. Mais cet essor s'accompagne de changements dans la composition du public et des usages de la bibliothèque, comme le montrent les recherches engagées à l'époque pour répondre à la demande d'évaluation de la politique de développement culturel engagée par le ministère de la Culture. Du fait de la nouvelle politique d'offre culturelle mise en œuvre par de nouvelles fractions de professionnels, les bibliothèques municipales accroissent leur pénétration auprès des nouveaux publics potentiels que sont les classes moyennes et les jeunes⁸³, et permettent que se développent de nouveaux usages non traditionnels de la bibliothèque, c'est à dire autres que le prêt, comme la lecture sur place⁸⁴. La recherche fait ainsi apparaître l'existence d'un public important en volume de « séjournants », vite assimilés à celui des non-inscrits et des jeunes. Mais paradoxalement, malgré le poids de la fréquentation « jeune » dans la bibliothèque, la crainte traditionnelle des professionnels de voir leurs

lecteurs adolescents, futurs lecteurs de demain, faire défection reste d'autant plus récurrente qu'elle est confortée par les résultats de la recherche⁸⁵.

Une période de réflexion plutôt que d'action

Il faut dire que l'action professionnelle en direction des jeunes bénéficie pendant cette période d'une très faible visibilité. L'atomisation des solutions dans un contexte général de discours de crise de la lecture est de mise, et peu de partenariats s'installent entre l'Éducation nationale et la Culture. Cette prise de conscience provoquera la grande messe administrativo-scientifique du début de la décennie suivante⁸⁶. Il semble en effet que, concernant les adolescents, l'heure soit plus à la réflexion qu'à l'action pendant la décennie. De nombreuses questions sont ainsi posées par la recherche aux professionnels. Comment les bibliothécaires considèrent-ils les effets liés à l'âge et prennent-ils au sérieux cette période de transition qu'est l'adolescence et ses propriétés, tout en tenant compte des effets générationnels liés à la démocratisation scolaire et culturelle ? Comment tiennent-ils compte de la tension existant entre dépendance pédagogique et recherche d'indépendance personnelle permettant aux jeunes d'affirmer leur autonomie relative ? Comment résolvent-ils la tension entre choisir de développer des pratiques de lecture, avec le risque de pencher vers l'élitisme ou le misérabilisme, ou développer le lien social en facilitant la fréquentation d'un même équipement par des publics différents et en prenant en considération les publics les plus fragiles, vite qualifiés de « non-lecteurs » ou « faibles lecteurs » ? Comment les professionnels réagissent-ils aux questions posées par les chercheurs qui montrent que l'apprentissage de la lecture s'appuie beaucoup plus sur des questionnements pré ou extra-scolaires liés à la découverte

par l'enfant de problèmes qui tiennent à la difficile compréhension de l'ordre du monde, que sur une scolarisation ou un apprentissage scolaire ?⁸⁷ Dans quelle mesure le travail des bibliothécaires de la lecture publique ne consiste-t-il pas à mettre davantage en place des modes de manipulation de la réception des livres par le lecteur plutôt qu'à adopter des démarches de plus en plus pédagogiques pour gagner de nouveaux lecteurs à la lecture ?⁸⁸

Comme le fait remarquer G. Le Cacheux à propos de la nouvelle bibliothèque de Caen, « prévoir l'espace des adolescents est une démarche extrêmement importante puisqu'elle risque de figer l'image de la place réservée aux jeunes dans notre société. » Et de conclure à l'abandon d'un espace spécifique étant donné les habitudes des jeunes montrant qu'ils préfèrent un espace non réservé et une fréquentation possible de toutes les salles de la bibliothèque, ce qui, en contrepartie, nécessite compétences et disponibilité du bibliothécaire pour leur trouver livres et documents dont ils ont besoin pour leur scolarité et leurs loisirs !

L'espace réservé aux adolescents en bibliothèque comme image de leur place dans la société

Cette décennie semble ainsi davantage marquée par des échanges d'idées autour des résultats scientifiques que par des réalisations concrètes. Pour preuve l'organisation par Lecture Jeunesse de trois journées d'études sur des thèmes comme « l'accueil des adolescents » en 1984, « la lecture des adolescents » en 1988 et « le passage à la lecture adulte » en 2000. Ces journées sont l'occasion de faire s'exprimer des pratiques divergentes qui coexistent dans le champ professionnel. La réponse de l'institution à la question adolescente balance toujours entre deux options : proposer des espaces,

des collections et des activités en fonction des besoins spécifiques propres à chaque âge ou s'adapter aux pratiques réelles des usagers, la bibliothèque municipale moderne étant devenue le lieu de prédilection des adolescents.

LES ANNÉES 1990-2000

Pendant la décennie suivante, les années 90, l'adolescence devient un enjeu commercial, culturel, politique et scientifique, car l'adolescence rapporte autant qu'elle inquiète ! On assiste en effet à la constitution dans les industries culturelles d'un marché jeune porté par le développement d'un investissement individuel et groupal dans des modes et produits spécifiques : poche et collections spécifiques⁸⁹, jeux vidéo, presse, musique. Comme activité préférée, cette dernière l'emporte largement sur la lecture⁹⁰. Par ailleurs, l'allongement de la durée des études et le fort taux de chômage des jeunes étend la période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, tandis que l'essor des lieux et des politiques de lecture permet à un très grand nombre d'adolescents d'avoir un contact répété avec le livre et la lecture. La question qui se pose alors est donc celle de la fidélisation de la pratique, mais qu'en est-il de cette pratique ?

Les enquêtes concluent à la désacralisation du livre et à l'importance de la lecture ordinaire bien que le poids de la demande scolaire de lecture au lycée en limite la pratique⁹¹. Elles insistent également sur la dimension identitaire de la lecture dans le processus de construction de soi⁹².

Emergence du concept de partenariat

D'un point de vue politique, l'unité administrative entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale sous le second ministre Long va favoriser l'expression de l'idéologie du décloisonnement

institutionnel et professionnel et l'émergence du concept de partenariat. Les premières rencontres nationales de la lecture et de l'écriture à la Villette en janvier 93 en sont l'expression. Le combat pour la lecture est engagé au nom de la lutte contre les inégalités sociales et culturelles car « la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres, elle est une condition d'accès aux autres pratiques artistiques et prioritaire pour la réussite et l'insertion des jeunes. La lecture est le socle de la lutte contre les inégalités culturelles ». Ce combat s'inscrit dans les faits par des actions autour de l'écriture, les plans ville-lecture, les partenariats, la recherche⁹³. La question du rapport à la lecture dans les quartiers sensibles trouve place dans une interrogation plus large sur le lien social et la citoyenneté, nouvelle version du militantisme au moment du déclin de l'action culturelle⁹⁴. Les réponses apportées en terme de politique culturelle font de la bibliothèque un lieu d'expression du monde social⁹⁵ avec ses modes d'intervention spécifiques que sont les animateurs du livre⁹⁶, les projets d'établissement, la mise en avant de la médiation qui, paradoxalement, peuvent aller de pair avec les nouveaux modes de gestion entrepreneuriaux de la bibliothèque : marketing, segmentation, fidélisation par l'accueil, organisation de l'offre selon une logique de consommation – à tous, selon ses besoins – qui place le professionnel dans une position d'interface plutôt que de militant.

Rapports privilégiés avec la petite enfance

Dans ce contexte, comment se pose la question de l'accueil des adolescents et quelles sont les pratiques professionnelles les concernant ? La stagnation de la fréquentation dans la seconde moitié de la décennie conduit les professionnels à se poser des questions sur le bien-fondé des politiques mises

en œuvre. Pendant cette période les bibliothécaires de la jeunesse ont fait majoritairement le choix de la petite enfance⁹⁷. Cette orientation est sous-tendue par l'idée de compenser les inégalités familiales qui sont au principe des inégalités scolaires comme l'ont montré bon nombre de travaux de la sociologie de l'éducation. Elle est facilitée par un partenariat qui satisfait les aspirations d'autres catégories de professionnels de la petite enfance. Par comparaison, l'action en direction des adolescents s'avère moins gratifiante et les partenariats moins évidents.

La période est marquée par la généralisation de la mutation des bibliothèques municipales en médiathèque avec des effets spécifiques sur la fréquentation et l'usage de l'équipement.

Redéfinition de la relation de service au travers de la médiation

Le rapport aux adolescents dans la décennie pose un problème supplémentaire, à savoir comment retenir les fugueurs. Le succès de ce type d'équipement est tel auprès des publics adolescents qu'il s'agit pour les professionnels outre de retenir les lecteurs, de savoir gérer les autres, ceux qui font par leur nombre le succès de la bibliothèque, mais qui y importent, sur le mode individuel ou collectif, un rapport déviant aux normes de l'institution, ou encore manifestent des attentes éloignées des représentations que les professionnels se font de leur métier. Journées d'études, publications et recherches se font l'écho de ces nouvelles préoccupations professionnelles⁹⁸. Comment réduire les conflits et les tensions entre strates d'âge en favorisant la cohabitation des divers publics et la sociabilité au sein de l'établissement, toutes choses qui nécessitent de ne pas s'adonner au désenchantement fondé sur la perte de reconnaissance sociale

et des règles d'usages entre usagers et bibliothécaires ? Comment concilier l'investissement dans la satisfaction des attentes scolaires ou des nouvelles formes d'attentes autodidactiques des jeunes avec la prescription et le jugement de goût qui fondent traditionnellement l'exercice de la profession ?

La confrontation des professionnels aux pratiques parfois déviantes des adolescents conduit à poser des questions plus générales sur le fonctionnement des médiathèques et les missions qu'elles s'assignent : décroisement des strates d'âge, projet d'établissement comme moyen de mise en œuvre volontariste d'une politique culturelle conduite par l'ensemble des acteurs de la bibliothèque et de ses partenaires extérieurs, caractérisation de l'identité professionnelle par la redéfinition de la relation de service au travers de la médiation .

UNE QUESTION EN GUISE DE CONCLUSION...

La confrontation des professionnels aux pratiques parfois déviantes des adolescents conduit à poser des questions plus générales sur le fonctionnement des médiathèques⁹⁹ et les missions qu'elles s'assignent : décroisement des strates d'âge, projet d'établissement comme moyen de mise en œuvre volontariste d'une politique culturelle conduite par l'ensemble des acteurs de la bibliothèque et de ses partenaires extérieurs, caractérisation de l'identité professionnelle par la redéfinition de la relation de service au travers de la médiation¹⁰⁰.

L'émergence de l'adolescence comme public spécifique dans les bibliothèques doit autant aux effets de la démocratisation scolaire qu'à l'évolution de la lecture publique. Le rapport des professionnels à cette catégorie s'effectue avec une grande constance sur le mode du « problème ». Si le « problème » de la lecture des adolescents génère tout d'abord chez les professionnels une crainte de perdre le lectorat futur, s'y ajoute une difficulté à prendre en compte : la diversité des usages et des attentes des adolescents avec un risque de stigmatisation des fractions au comportement anormal. La question récurrente de l'accueil des adolescents en bibliothèque est ainsi un révélateur de la difficile adaptation de l'institution à la diversité sociale et culturelle des jeunes. La question se pose alors de savoir si ce sont les jeunes usagers qui ne possèdent pas les codes de bonne conduite ou si ce sont l'application des normes de fonctionnement d'une institution prévue pour être un lieu d'usages multiples qui entre en contradiction avec les usages réels des diverses catégories de jeunes, confrontés à un lieu de diffusion qui rend possible ces nouveaux usages ? ●

NOTE SUR L'ACCUEIL DES ADOLESCENTS EN FRANCE, AU REGARD D'EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

ANNEXE 2

Sonia de Leusse-Le Guillou, directrice de *Lecture Jeunesse* et de la rédaction Article initialement publié dans *Lecture Jeune* n°140, *Adolescents, lecture et bibliothèques en Europe*, décembre 2014, p. 24-29

Cette note¹⁰¹ ne prétend ni dresser une liste des pratiques européennes, ni proposer une analyse de la conception de l'accueil des adolescents dans ces différents pays. Cette question mériterait une étude approfondie réunissant les données représentatives des actions qui y sont menées dans les villes – au-delà des exemples les plus fréquemment cités, marginaux souvent ou dans de très récents établissements –, mais également en milieu rural. On ne peut prétendre livrer une analyse critique pertinente à la lumière de quelques « hyperstructures » urbaines, visitées à valeur d'exemplum. En France, si des projets architecturaux d'envergure assurent la notoriété de certaines bibliothèques, quid des petits espaces, des micro-budgets, des bibliothèques de villages ou de petites communes, des bénévoles portant la lecture publique sur un territoire aux inégalités manifestes ? C'est donc une exploration critique et nuancée de chaque pays qu'il faudrait obtenir pour pouvoir mettre en perspective les différentes conceptions de la lecture des jeunes, de leurs besoins, et des services qui leur sont proposés sans risquer la caricature. Mesurer l'écart entre une petite bibliothèque rurale et un établissement à la pointe d'une grande capitale européenne est aussi insensé que de comparer

le Cube d'Issy-les-Moulineaux à la bibliothèque d'un quartier européen vieillissant. Aussi, cet article entend-il seulement rappeler quelques réflexions et expériences, historiques ou étrangères, qui permettent aux jeunes de s'appropriier la bibliothèque et d'en faire un lieu de vie à part entière.

« Les ados, c'est comme des enfants en pire, les adultes détestent. Ils nous trouvent mous, paresseux, impolis, insolents, idiots, bruyants, taciturnes¹⁰² » dit la narratrice de *La Plus Belle Fille du monde*, résumant en quelques mots la perplexité de certains professionnels à l'égard de ces jeunes qu'ils souhaiteraient paradoxalement voir investir les espaces de la bibliothèque. Ils redoutent mais attendent ce public, comme les soldats de Dino Buzatti guettent les Tartares depuis le Fort Bastiani... Les équipes les plus motivées, en quête d'idées nouvelles, ne devraient-elles pas regarder par-delà les frontières et ouvrir leur réflexion à l'Europe pour « décroïsonner » leurs pratiques ?

UNE RÉFLEXION DE LONGUE DATE

La question de l'accueil des adolescents en bibliothèque n'est pas récente en France¹⁰³ où le débat a commencé il y a plus de quarante ans. C'est à cette époque, en 1974, qu'est créée l'association Lecture Jeunesse par Odile Altmayer,

bibliothécaire qui entend faire de ces jeunes un public spécifique, auquel il convient de s'adresser avec collections, espaces et services appropriés. C'est ce que la bibliothèque de Hambourg a délibérément pris comme parti, appliquant en quelque sorte littéralement les recommandations de la fondatrice de Lecture Jeunesse à propos de la section jeunes qu'elle met en place à Maisons-Alfort en 1976 : « [L]a première « animation » à créer dans une bibliothèque de jeunes est bien celle de la participation à l'organisation, au fonctionnement, aux réalisations à entreprendre¹⁰⁴ », dit-elle. Le site de l'Institut Goethe précise que « (...) quatre ou six apprentis prennent directement en charge la gestion courante de la Hoeb4U : le prêt, le travail de bureau, la caisse, les tâches administratives, les commandes de médias et leur suivi. » Ainsi, explique la directrice, « [L]es jeunes ne se contentent pas de nous accompagner dans notre travail, ils font tout eux-mêmes » ; ils « ont un tout autre rapport avec nos clients et savent bien mieux que nous ce que veulent les jeunes¹⁰⁵ ».

VOUS AVEZ LE DROIT DE GARDER LE SILENCE

Si « la participation des adolescents » semble presque consensuelle dans de nombreux pays européens, reste à savoir à quel niveau l'institution est prête à l'intégrer en France. Par leurs « séjours » en groupe, avec le bruit éventuel qu'ils peuvent faire, la nourriture qu'ils apportent, la nécessaire connexion à leur tribu, via les postes informatiques de la médiathèque, leurs smartphone, ordinateurs portables, baladeurs mp3, etc., c'est ainsi qu'ils « participent » au quotidien et à la vie de l'établissement. Accepter/favoriser leur présence implique parfois des modifications du règlement, une souplesse à l'égard de leurs comportements, comme la bibliothèque de Viroflay l'a compris en autorisant l'utilisation de ces outils

numériques du quotidien – non pas nouveaux, mais usuels et désormais banals – et en offrant de la musique en téléchargement. L'IFLA recommande de faire confiance aux adolescents. En d'autres termes, pourquoi ne pas solliciter leur dynamisme, leurs compétences et leur créativité au service d'un espace éventuel, de collections ou de médiations qu'on souhaite mettre à leur disposition ? La bibliothèque suédoise d'Uddevalla a consulté des groupes de jeunes adultes pour imaginer un lieu qui leur serait destiné, et leur a permis de réaliser une fresque de 25 mètres en graffiti. Afin de clarifier l'offre pléthorique, et de simplifier l'accès aux collections pour les plus faibles lecteurs, des bibliothèques ont opté pour la réduction de leur offre et un classement thématique des œuvres (les rubriques sont parfois discutées avec les adolescents eux-mêmes) qu'elles proposent aux ados et/ou jeunes adultes. Ainsi la bibliothèque Chaptal à Paris, celles de Chambéry, Genève, ou Charleroi en Belgique, avec son nouvel espace « Jeunes adultes ». L'Adolespace de Watermael-Boitsfort, l'une des communes de Bruxelles, a demandé aux adolescents de créer les pictogrammes favorisant le repérage des thèmes, collés sur le dos des livres. Jusqu'où les professionnels français sont-ils prêts à collaborer avec ces jeunes ? Pourront-ils choisir décoration et mobilier, comme à Hambourg ou à la bibliothèque italienne Salabora Ragazzi¹⁰⁶ ; leur rôle concernera-t-il la sélection de livres (bibliothèque Benjamin Rabier, dans le 19^e à Paris) ? Iront-ils jusqu'à la librairie accompagnés d'un bibliothécaire pour les acheter ? Ou ces pratiques resteront-elles marginales, et au mieux leur accordera-t-on le droit de... garder le silence ?

LECTURE « ORDINAIRE » VERSUS LECTURE « SCOLAIRE » ?

Ce public met au jour une contradiction qui divise nombre de professionnels :

les bibliothèques qui se revendiquent ou se fantasment lieux de « lecture plaisir » – en opposition avec l'école¹⁰⁷ – pour les adolescents adoptent régulièrement une démarche pédagogique et prescriptive, au détriment d'une perspective participative. Ce hiatus témoigne de la difficile prise en compte par les professionnels de la crise du modèle humaniste et littéraire de la lecture (de livres). De façon marginale, Hambourg, a pris un parti radical, comme le précise Janette Achberger : « nous ne conseillons pas de livres aux jeunes. Ils peuvent emprunter les titres qu'ils veulent tout particulièrement lire – le tout sur une base volontaire. Ceci est un point clef de notre concept ». De même, au Danemark, tous « les supports sont à un niveau d'égalité ». Refusant d'être assimilée à l'école, la Hoeb4U fait fi des classiques et des ouvrages scolaires¹⁰⁸ et postule qu'en s'adressant aux jeunes sur leur temps libre et en évitant de faire des liens systématiques avec le milieu scolaire, (...) [elle] amène les jeunes vers le plaisir¹⁰⁹ de la lecture ». Pour Soizik Jouin, directrice de la bibliothèque Chaptal (Paris) et ex-responsable de la section adolescents à l'IFLA, « c'est un concept discutable car un adolescent peut tout aimer au-delà des tendances et des modes de la littérature adolescente. Les bibliothécaires sont jeunes... Finalement, c'est un peu restrictif. (...) ! Il y a un côté « supermarché » du livre. En France, nous sommes peut-être trop élitistes, mais ici, c'est l'effet inverse ! ». La perspective allemande que nous venons de citer suppose de concevoir une section tournée exclusivement vers le produit de « loisir-plaisir », négligeant la complémentarité éventuelle des collections avec le collège/lycée. En France, Claude Poissenot, rappelle qu'« [il] est vain de prétendre déscolariser la bibliothèque car les adolescents la vivent et la perçoivent comme un espace scolaire¹¹⁰ ». Au fur et à mesure des

années, se sont ajoutés ou substitués aux visites de classes¹¹¹ d'autres types de partenariats qui associent les établissements, comme les prix littéraires en Italie, avec le projet Xanadu¹¹² par exemple. La France n'est pas en reste qui en a développé un très grand nombre (Prix Ado/Rennes-Ille-et-Vilaine, Prix littéraire PACA des lycéens et apprentis, etc.) à différents niveaux, communal, départemental, régional. Mais sur le terrain, la collaboration entre les collèges, lycées et les bibliothèques n'est pas toujours aisée.

UNE DIMENSION SOCIALE

Activités d'orientation, de formation, aide individualisée, sont sans doute encore balbutiantes en France, par rapport à ses voisins européens¹¹³. Ainsi, certains établissements danois¹¹⁴ n'hésitent pas à proposer du soutien scolaire aux adolescents. Alors que le concept d'« intergénérationnel » est à la mode, notons que beaucoup de seniors proposent leurs compétences pour soutenir les jeunes dans leur travail. Soizik Jouin remarque que « l'aide aux devoirs existe de manière informelle » en France. « Mais il est vrai, ajoute-t-elle, que cela touche les enfants plus jeunes ». On est encore loin de certaines pratiques innovantes comme à Copenhague, où les adolescents peuvent carrément « emprunter » des professionnels¹¹⁵. L'idée est simple : il s'agit de faire découvrir des métiers en organisant des rendez-vous entre des actifs et des jeunes. D'autres, notamment à Zadar, en Croatie, placent plutôt leur soutien du côté de l'épanouissement personnel, de la construction identitaire : il s'agit d'encourager la créativité des adolescents qui réalisent une performance devant leurs semblables (chant, danse, théâtre, etc.). L'espace « Jeunes adultes » de Charleroi (Belgique) dispensait quant à lui des cours de graffiti ; la biblioteca Salaborsa Ragazzi annonçait un stage de hip hop. On pourrait multiplier les exemples. La

conception plus large du rôle de la bibliothèque à l'étranger influence ou tout au moins met en question les pratiques professionnelles françaises, ainsi observe-t-on une diversification des activités proposées aux jeunes dans certains établissements. Citons les événements organisés par le réseau des bibliothèques de Montreuil en Seine Saint-Denis, avec exposition de photos, films, concerts, et « J'ai une soirée à la bibliothèque. 20 387 adolescents et moi, et moi, et moi...¹¹⁶ ».

MULTISUPPORT ET ABOLITION DES FRONTIÈRES

Malgré de telles initiatives, l'image des bibliothèques françaises semble « plus classique [...] que les bibliothèques danoises » dit Kirsten Boelt (médiathèque d'Aalborg) en citant pour preuve le questionnaire que nous lui adressons : « le fait qu'[il] ne se préoccupe que de lecture et non de l'ensemble des supports, de leur accès et des compétences des ados... en dit long ». Soizik Jouin va dans son sens en notant que « les bibliothèques sont plus utilitaires à l'étranger, tandis qu'elles sont « centrée[s] sur les livres » en France. Effectivement, c'est dans les pays du nord et anglo-saxons que « l'hybridation » de la bibliothèque est la plus visible¹¹⁷, même si ce phénomène se développe peu à peu sur notre territoire. Le Pôle intermezzo de Toulouse (Médiathèque José Cabanis) l'a compris qui mêle les supports et décloisonne l'espace avec succès. À tel point que Pau¹¹⁸ reprend le concept pour sa médiathèque intercommunale. Les pratiques de recherches documentaires des jeunes sur Internet font cependant craindre un désintérêt pour les livres et une éventuelle désertion de la bibliothèque. Rotterdam a su répondre à l'utilisation banalisée et généralisée des outils numériques : « [p]lutôt que de voir dans l'Internet une menace pour les fonctions traditionnelles des

bibliothèques et les valeurs qu'elles défendent », « [e]n aidant les utilisateurs à s'y retrouver dans le flux de renseignements disponibles sur l'Internet, les bibliothécaires se transforment en "cyberspécialistes", en pilotes capables de se lancer dans l'exploration du réseau et de guider les usagers dans le cyberspace¹¹⁹ ». Mais, selon Soizik Jouin, ce qui manque toujours dans les structures de l'Hexagone, c'est de « proposer plus facilement des sites Internet qui permettent de l'aide en ligne pour les devoirs ». Une prise en compte du vagabondage multimédia des adolescents (et des moins jeunes !) est désormais capitale dans les établissements publics. Jean-Claude Utard rappelle que « [d]ans un environnement concurrentiel, où les finances publiques se rétrécissent, il vaut mieux, pour les bibliothécaires, être au fait des évolutions réelles de la société et de la culture¹²⁰. »

L'ÈRE DE LA MOBILITÉ

Frontières effacées entre les âges, passage d'un espace à l'autre de la bibliothèque, navigation d'un support à l'autre... la tendance qui se dessine est à la mobilité. Poussant les portes de leurs établissements, des bibliothécaires n'hésitent pas à se déplacer pour solliciter les jeunes sur leur propre terrain... de sport, s'il le faut, ainsi que le préconise Stig Elvis Furset, à Oslo¹²¹ : des sacs de livres susceptibles de plaire à ce public sont apportés dans les vestiaires de clubs sportifs. Des athlètes et des auteurs partagent avec ces adolescents leur expérience de jeunes lecteurs et leur confient les titres des livres qui les ont marqués au même âge. Christine Péclard, directrice de la médiathèque Marguerite Duras à Paris (20^e) confirme le bien fondé de telles expériences à l'extérieur de la bibliothèque : « il nous faut (...) sortir de nos murs et nous porter à la rencontre de ce public particulièrement volatil¹²² ».

DES ADOS ET DES RÉSEAUX

Or, tous les moyens sont bons pour conquérir les adolescents. Nos voisins n'hésitent pas à les solliciter à renfort de buzz marketing ou en développant le bouche à oreille, sans doute la meilleure des recommandations pour la bibliothèque, et celle qui contribue le mieux à modifier son image auprès des jeunes. Prenant acte de ces possibilités, le dernier congrès de l'ABF (juin 2011) lançait sa réflexion sur le « défi de la communication ». Même si, comme à Béziers¹²³, certaines médiathèques affichent des clips réalisés par des étudiants en multimédia ou des adolescents pour promouvoir leur établissement, Soizik Jouin note que « le problème de la bibliothèque, c'est qu'elle est parfois en dehors de la réalité car l'aspect économique est peu présent. Nous sommes un service public. En étant déconnectés de la réalité économique, nous nous déconnectons aussi de la réalité, dit-elle. Nous n'allons pas vendre de livres mais nous pouvons utiliser des méthodes du marketing pour communiquer, séduire le public ». Réseaux sociaux, YouTube, un bon référencement sur Google, sont essentiels pour capter un public nomade sur la toile. Si la médiathèque veut attirer des adolescents, elle doit faire partie de leur mode de vie et être présente dans les espaces réels (vestiaires en Suède, par exemple) ou virtuels (sur Internet) où ils se trouvent. Il semble que la France commence à suivre ce processus déjà à l'œuvre dans de nombreuses médiathèques européennes et aux États-Unis¹²⁴.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'Europe n'est pas le nouvel Eldorado des bibliothèques, mais un regard sur les pratiques de nos voisins peut être bénéfique pour élargir les horizons français et lutter contre la sclérose de l'habitude. Inventivité, audace et mobilité sont les maîtres mots à retenir de ces

expérimentations hors frontières. Souhaitons que la communication, mise à l'honneur en juin 2011 par l'ABF, se développe davantage entre les structures elles-mêmes¹²⁵, qui auraient beaucoup à apprendre d'une mise en réseau de leurs pratiques... à échelle européenne. Concluons sur cette opposition française récurrente entre espace de plaisir (bibliothèque) et lieu de contrainte (scolaire), « lecture plaisir » et « lecture scolaire », ancrée depuis plus de 40 ans dans l'esprit des bibliothécaires. Il faut remonter à la conception des sections jeunesse dans les années 1970 pour comprendre ce phénomène. Militante, la bibliothèque, se revendiquait accessible, lieu de libre choix de textes. Ainsi voulait-elle marquer son opposition à l'école et à son redoutable pouvoir de légitimation des œuvres, qui, selon des décisions ministérielles, des programmes, et/ou les usages des enseignants, institue les classiques et les codes de la lecture « savante » ou « lettrée ». Pour rivaliser avec ce modèle, les bibliothécaires devaient acquérir une nouvelle forme de crédibilité, et donc, valoriser leurs connaissances des livres, en dehors de tout discours pédagogique. La Grande-Bretagne opte pour une conception « libérale » et ouvre ses établissements à la diversité du marché. Les bibliothécaires français vont au contraire sélectionner les titres parmi l'offre éditoriale pour adolescents en pleine explosion à l'époque... et devenir prescripteurs à leur tour (au détriment des mauvais genres pour de nombreuses années). Le développement des CDI a redistribué les rôles entre culture de l'information pour les centres de documentation et conception humaniste et littéraire¹²⁶ de la lecture pour les bibliothèques publiques. Or, alors que ce modèle est remis en question aujourd'hui, nombre de bibliothécaires sont confrontés à une crise de la représentation de leur métier. Quelle est leur place dans un monde où

la lecture est banalisée, activité de loisir parmi d'autres et son utilité remise en question sous l'effet des changements qui ont affecté le système éducatif (démocratisation, accent sur la culture scientifique, technique, manageriale). Dans ce contexte, la question de l'inscription de la bibliothèque en complémentarité avec l'école doit être repensée. Selon Bernadette Seibel, il s'agit de « connaître et de reconnaître dans le fonctionnement et l'offre de la

bibliothèque, la diversité des raisons réelles de lire des adolescents, les usages non conformes qu'ils en font et les catégories de perception qu'ils mettent en œuvre, pour accompagner, par la médiation, les itinéraires divergents de lecteurs et la pluralité des définitions de la lecture. Tout un programme ! ». C'est modestement mais sérieusement ce que Lecture Jeunesse s'efforce de faire depuis 1974. ●

LE GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUÊTE

ANNEXE 3

L'enquête a consisté en entretiens approfondis semi-directifs. Elle s'appuyait donc sur un guide d'entretien indicatif, conçu comme un outil de travail et permettant de balayer du regard l'ensemble des points à aborder. De là le style télégraphique des formulations. Les différents points ont été abordés dans des ordres variables et de manière plus ou moins approfondie selon les enquêtés et leurs spécificités. Des questions plus précises ont été posées pour comprendre le fonctionnement des différents dispositifs. Les questions ont été ajustées au contexte et aux réponses des enquêtés. C'est là une différence majeure entre un guide d'entretien et un questionnaire formalisé destiné à recueillir des données dans la perspective d'une enquête quantitative.

L'ENQUÊTÉ : TRAJECTOIRE ET PROPRIÉTÉS SOCIALES

- Âge.
- Profession parents. Frères & sœurs.
- Livres et bibliothèques dans l'enfance et l'adolescence.
- Études. Diplômes.
- Pourquoi bibliothécaire ?
- Grade. Concours.
- CSP conjoint.
- Autres métiers. Autres postes.
- Engagement professionnel. Associatif. Syndical. ABF.
- Autres expériences avec les ados.
- Loisirs. Lectures.

L'ENQUÊTÉ : RÔLE ET REPRÉSENTATIONS

- Missions actuelles.
- Depuis quand ? Un choix ? Évolution.
- Compétences requises à ce poste.
- Formations spécifiques. Lesquelles ? Apports.
- En quoi consiste votre travail quotidien ? Part de service public. Préférences.
- Difficultés. Satisfactions.
- Marges de manœuvre. Contraintes. Désir d'évolution.
- Place dans l'équipe. Perception par les collègues.
- Accueil des ados, quelque chose d'important ? Difficultés.
- Actions concrètes mises en place. Gestion des ados au quotidien.
- Que font les ados ? Utilisation des collections, des espaces.
- Comment les ados perçoivent-ils les bibliothécaires ?
- Faut-il faire lire les ados ?

LA BIBLIOTHÈQUE : POLITIQUE À L'ÉGARD DES ADOLESCENTS

- Politique de la bibliothèque en direction des ados.
- Depuis quand un intérêt pour les ados dans cette bibliothèque ? Pourquoi ? Qui ?
- Comment cette politique a-t-elle évolué ? Réussite / difficultés / recentrement
- Quelle fréquentation des ados ? Nombre d'inscrits. Proportion d'adolescents touchée. Un public difficile à toucher ? Quels outils pour connaître ce public ? Quels types d'ados viennent ?
- Que font-ils ? (séjourners/emprunteurs) Que cherchent-ils ?

- Comment connaît-on leurs attentes ?
- Cherchez-vous à accroître le public des ados ? Comment ? Quelles formes de communication ? CDI, site internet, autres institutions, affichage, mairie, manifestations extérieures, etc.
- Dispositifs spécifiques en direction des ados. Prix littéraires / comités, clubs / ateliers / spectacles...
- Personnels dédiés. Référent / autres personnels impliqués.
- Acquisitions pour ados : qui gère / décide ? Participation des ados. Autres partenaires. Quelles perspectives ? Politique d'offre ou suivi de la demande. Quelle connaissance de la demande ? Quels supports ? (Place du livre / presse / Liseuses, supports numériques ; autres médias, jeux vidéo) Quels outils de connaissance de l'offre ? (Livres Hebdo / Lecture jeune / La revue des livres pour enfants / Site Ricochet / autres sites / librairies)
- Organisation des espaces et des collections. Classification. Travail / convivialité
- Politique d'accueil : possibilité de venir sur place sans être inscrit ? Modalités d'inscription
- Mode d'entrée en contact et de relation avec les ados. Soutien scolaire. Aide aux exposés et à la recherche documentaire. Écoute / Accueil psychologique.
- Présence des ados pose-t-elle des problèmes ? Quid du côtoiement des publics ? Normes : Gestion du bruit. Rappels à l'ordre. Règlement. Réaménagement de l'espace.
- Partenariats école / collège / lycée. Exemples. Comment sont-ils nés ? Initiative de qui ? Travail avec les documentalistes / les enseignants. Élèves volontaires / captifs ? Enjeux (lecture littéraire / information ; loisir / scolaire). Intérêts. Difficultés. Régularité / actions ponctuelles. Soutiens. Essoufflement ? Moyens (humains, financiers...)
- Partenariats avec les autres bibliothèques du réseau. Ou d'ailleurs (BDP, Bibliothèque associative, BU...)
- Partenariats associations / autres institutions culturelles. Intérêts. Difficultés.
- Actions culturelles. Objectifs : lecture (faire lire) / apprentissage / expérience artistique, etc.
- Bilans. Projets.

LA BIBLIOTHÈQUE : ORGANISATION ET POLITIQUE GÉNÉRALE

- Réseau. Annexes. Répartition des rôles.
- Équipe. Organisation générale. Profils. Division du travail. Divergences ou tensions.
- Projet d'établissement. Priorités. Temps forts.
- Priorités jeunesse.
- Modalités d'acquisition.
- Partenariats libraires.
- Budget. Évolution. Répartition. Marges de manœuvre.

CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

- Environnement : population, situation de l'emploi.
- Établissements scolaires à proximité.
- Associations de quartier, institutions culturelles (conservatoires, etc.).
- Politique municipale ou d'agglomération pour la bibliothèque. Évolution.
- Projet régional, contrat départemental, « territoire lecture », DRAC.
- Rôle de la bibliothèque dans ce contexte.

NOTES

1. « Une expérience nouvelle pour les adolescents », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3, 1977, p. 141-152.
2. *International Federation of Libraries Associations and Institutions* (IFLA) « Pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques », 2008, révision du texte de 1996, p. 6.
3. B. Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, Paris, Dalloz, 1983. Pour un historique de l'accueil des adolescents en bibliothèque, voir les annexes p. 70.
4. Voir guide d'entretien en annexe.
5. La taille de l'échantillon (vingt bibliothèques, sélectionnées pour leur représentativité et dans lesquelles nous avons rencontré longuement différents interlocuteurs) autorise à élargir les conclusions à l'ensemble des bibliothèques françaises engagées en direction des adolescents (mais bien sûr pas à l'ensemble des bibliothèques françaises, qui ne sont pas toutes, loin s'en faut, engagées dans des actions tournées vers ce public). On trouvera sans doute, dans quelques établissements singuliers, des exceptions ou des dispositifs particuliers non évoqués ici. On fait l'hypothèse qu'ils ne remettent pas en cause la présente analyse, qui prétend dégager les grandes tendances repérables dans ce type d'établissements à partir de l'enquête Bibado croisée avec d'autres enquêtes menées précédemment sur les politiques documentaires des bibliothèques de la Ville de Paris, sur le Prix Emmanuel Roblès organisé par la médiathèque Abbé Grégoire de Blois et sur les interventions d'écrivains dans des institutions scolaires et culturelles.
6. Voir C. Rabot, « Les adolescents, le numérique, la lecture et les bibliothèques », in Mina Bouland (dir.), *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p. 72-77.
7. 5. Octobre, *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*, Ministère de la culture et de la communication, DEPS, La Documentation française, 2004.
8. « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 », Ministère de la culture direction générale des médias et des industries culturelles, 2017, p. 7, en ligne, et voir aussi, en ligne.
9. C'est ce que soulignait C. Poissenot dans une conférence donnée en octobre 2017 à Namur pour l'association des bibliothécaires belges.
10. P. Ancel et A. Pessin (dir.), *Les non-publics : les arts en réceptions*, I, L'Harmattan (Logiques sociales), 2004.
11. C. Van de Velde, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, 2008.
12. On reviendra sur cette question des espaces dans le chapitre suivant.
13. Voir à cet égard les travaux de M. Nussbaum ou de J. Bouveresse, notamment : M. Craven Nussbaum, *Love's Knowledge : Essays on Philosophy and Literature*, Oxford university press, 1990 ; J. Bouveresse, *La connaissance de l'écrivain : sur la littérature, la vérité & la vie*, Agone, 2008.
14. Voir G. Mauger, *Âges et générations*, Repères 635, La Découverte, 2015.
15. On reviendra dans le chapitre 3 sur cet enjeu de modernité.
16. Voir la vidéo de la performance, en ligne.
17. C'est ce que montre S. Kellner dans une thèse en cours sur les usages du numérique en bibliothèque.
18. Voir C. Détrez, « Des shonens pour les garçons, des shojos pour les filles ? », *Réseaux*, vol. 168-169, n° 4, 2011, p. 165-186.
19. Voir C. Détrez, et F. Renard. « "Avoir bon genre ?" : les lectures à l'adolescence », *Le français aujourd'hui*, vol. 163, n°4, 2008, p. 17-27.
20. C'est ce qu'avaient déjà montré C. Baudelot, M. Cartier et C. Détrez, et que confirme F. Renard dans sa plus récente étude sur les lycéens et la lecture. Voir : C. Baudelot, M. Cartier, et C. Détrez, *Et pourtant, ils lisent*, Éd. du Seuil, 1999 ; F. Renard, *Les Lycéens et la lecture : entre habitudes et sollicitations*, Presses universitaires de Rennes, 2011.
21. V. Le Goaziou, *Lecteurs précaires : des jeunes exclus de la lecture ?* Édité par l'Observatoire national de la lecture, et Lire et faire lire, L'Harmattan (Débats Jeunesses), 2006.
22. M. Burgos, « Ces lecteurs sont-ils des lecteurs ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 37, n°1, 1992, p. 16-23, en ligne.
23. Voir par exemple : J.-Y. Rochex et J. Crinon (dir.), *La construction des inégalités scolaires : Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, Presses Universitaires de Rennes, 2011 ; S. Bonnéry (dir.), *Supports pédagogiques et inégalités scolaires : études sociologiques*, la Dispute, 2015.
24. C. Rabot, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », *Politiques de la culture*, 2 juin 2014, en ligne.
25. Le projet est présenté dans un article du BBF : C. Masse, « La meZZanine », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 58, n°2, 2013, p. 70-73.
26. Voir C. Rabot, « Des best-sellers en tête de gondole des bibliothèques ? Valeur littéraire et stratégie professionnelle », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, n° 15, 2017, p. 67-78, en ligne.
27. B. Berthou, éd. *La bande dessinée : quelle lecture, quelle culture ?* Études et recherche, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2015, en ligne.
28. C. Détrez et O. Vanhée, *Les mangados : lire des mangas à l'adolescence*, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 2012, p. 110.
29. On analysera dans le chapitre suivant comment cet outil est utilisé en vue d'objectifs multiples (voir *infra* p. 44).
30. On retrouve ainsi les constats formulés par F. Legendre dans son rapport « Jeu et bibliothèque : pour une conjugaison fertile », Inspection générale des bibliothèques, 2015, en ligne.
31. On emprunte ici la métaphore proposée par M. de Certeau pour la lecture dans *Arts de faire : L'invention du quotidien. 1, Union générale d'éditions* (10-18), 1980.

32. Cette conviction est soutenue par un certain nombre d'acteurs et donne lieu à un investissement institutionnel plus large, des PMI aux crèches et aux écoles maternelles. La psychiatre M. Bonnafé a largement participé à sa diffusion avec *Les livres, c'est bon pour les bébés*, Calmann-Lévy, 1993.
33. Le catalogue des formations présente les 24 stages, d'une durée d'un à trois jours à Paris et déclinables sur mesure en France et à l'étranger, proposés par l'association pour l'année 2018, *en ligne*. Une telle offre est sans commune mesure avec l'offre classique des centres de formation.
34. Voir sur cette question C. Ségur et L. Ballarini (dir.), *Devenir public : modalités et enjeux*, Éditions Mare et Martin, 2018.
35. Voir, *en ligne*.
36. NDRL. Voir l'ebook de Morgane Vasta, *Livres choisis, livres prescrits*, Lj+, Lecture Jeunesse, 2017.
37. J. Rancière, *Le Maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard, 1987.
38. Voir C. Rabot, « Des best-sellers en tête de gondole des bibliothèques ? Valeur littéraire et stratégie professionnelle », *Revue critique de fiction française contemporaine*, n°15, 2017, p. 67-78.
39. Voir C. Rabot, « Le roman policier en bibliothèque : institutionnalisation et légitimation d'un genre littéraire », *À l'épreuve*, n° 3, 2016, *en ligne*.
40. Voir C. Poslaniec, *Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de lire*, La Martinière, coll. « La littérature jeunesse, pour qui, pour quoi », 2010.
41. C'est ce type de lecture que vise le discours sur la « crise de la lecture », de même que les enquêtes sur la lecture (avec la fameuse question du nombre de livres lus au cours des douze derniers mois, posée de manière récurrente dans l'enquête sur les pratiques culturelles des Français et à partir de laquelle on établit des classes de lecteurs). Voir J-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens : méthodologie des enquêtes sur la lecture », in M. Poulain (dir.), *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, Éd. du Cercle de la librairie, 1988. p. 215-237.
42. Sur la dissociation entre amour de la lecture et amour de l'école et entre réussite scolaire et intensité de la pratique lectorale, voir F. de Singly, *Lire à 12 ans : une enquête sur les lectures des adolescents* / Observatoire France-loisirs de la lecture, Nathan, 1989.
43. V. Albenga, *S'émanciper par la lecture : genre, classe et usages sociaux des livres*, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
44. R. Chartier et P. Bourdieu. « La lecture : une pratique culturelle », entretien, in R. Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture, Rivages*, 1985, rééd. p. 277-306.
45. Sur les prix littéraires décernés par les adolescents, on se reportera au numéro de *Lecture Jeune* n° 147 (2013) dédié à cette question et en particulier à C. Absour, « Les prix littéraires pour la jeunesse, des outils de médiation », <http://www.lecturejeunesse.org/articles/les-prix-litteraires-pour-la-jeunesse-des-outils-de-mediation-2/> et C. Rabot, « Les mordus du polar : prix d'adolescents ou de bibliothécaires ? », p. 17-22, *en ligne*.
46. Soupçon de confusion entre fiction et réalité qui fondait précédemment les craintes des élites à l'égard de la lecture elle-même, du moins de la lecture des jeunes, des femmes ou du peuple, censés être moins capables de réflexion et de distanciation. Voir à ce sujet : M. Lyons, « Les nouveaux lecteurs au XIX^e siècle : femmes, enfants, ouvriers », in R. Chartier et G. Cavallo (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Éditions du Seuil, 1997 ; L. Artiaga, *Des torrents de papier : catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, PULIM, 2007.
47. Voir la page dédiée, *en ligne*.
48. Voir à ce sujet l'analyse d'un projet de construction de médiathèque proposée dans : M. Roselli, « Usagers et usages devant une offre de lecture publique libre : parcours d'acculturation et formes d'appropriation lettrées », *Sociétés contemporaines*, vol. 64, n°4, 2006, p. 135-153.
49. Ce déni n'est pas absent chez les enseignants, et les politiques des bibliothèques témoignent assez rarement d'une réflexion en termes d'inégalités sociales d'accès à la culture. Voir le billet déjà cité de C. Rabot, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », blog *Politiques de la culture*, *en ligne*.
50. Sur les rapports entre bibliothèque et intérêt général, on pourra se reporter aux réflexions de B. Calenge, notamment *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Éd. du Cercle de la librairie, 1994.
51. Le terme est utilisé par Alvin Toffler dans *Le Choc du futur*, Denoël, 1972. La Bibliothèque nationale de France fait de ce gigantisme le parti pris assumé de sa campagne de communication en 2014, voir *en ligne*.
52. La première dimension est mise en lumière par Annie Ernaux qui raconte une tentative de visite à la bibliothèque municipale dans son enfance et décrit le guichet qui barrait l'accès aux collections : « C'était silencieux, plus encore qu'à l'église, le parquet craquait et surtout cette odeur étrange, vieille. Deux hommes non regardaient venir depuis un comptoir très haut barrant l'accès aux rayons. Mon père m'a laissé demander : « On voudrait emprunter des livres ». À la maison, on n'avait pas pensé qu'il fallait savoir d'avance ce qu'on voulait, être capable de citer des titres aussi facilement que des marques de biscuits. On a choisi à notre place, *Colomba* pour moi, un roman « léger » de Maupassant pour mon père. Nous ne sommes pas retournés à la bibliothèque », Annie Ernaux, *La Place*, Paris, Gallimard, 1983, rééd. Folio plus classiques p. 76.
53. J-F. Barbier-Bouvet, « L'embarras du choix », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 31, n°4, 1986, *en ligne*.
54. L. Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire. Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers (1500-1928)*, éditions de la « Revue des lectures », 1928. Voir l'analyse de J-Y Mollier, *La Mise au pas des écrivains : L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Librairie Arthème Fayard, 2014.
55. Voir E. Goffman, *Les Rites d'interaction*, Éditions de Minuit (Le Sens commun), 1974.
56. Voir *Passionnés, fans et amateurs, Réseaux*, n°153, 2009/1, *en ligne*.
57. Voir C. Détréz et O. Vanhée, *Les Mangados : lire des mangas à l'adolescence*, Études et recherche, Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2012.
58. Sur cet *ethos* de réserve qui continue d'imprégner le rapport au métier au-delà des postures les plus innovantes, même s'il a toujours été moins marqué dans les sections jeunesse, toujours plus enclines à la médiation, on pourra se reporter à C. Rabot, « Bibliothécaire, un "métier modeste" dans une institution marginalisée », in M. Quijoux (dir.), *Bourdieu et le travail*, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 211-227.
59. Voir *Les Relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires*, rapport n° 2013-20 de

l'Inspection générale des bibliothèques, 2013.

60. Exemple initialement cité page 31.

61. Voir C. Rabot, « Bibliothécaire, un "métier modeste" dans une institution marginalisée », in Maxime Quijoux (dir.), *Bourdieu et le travail*, p. 211-227, Le sens social, Presses Universitaires de Rennes, 2015, en ligne.

62. Voir P. Chevallier et C. Evans, « Attention, lycéens ! », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 58, n°2, 2013, p. 24-29.

63. Le dernier film du documentariste américain F. Wiseman sur la New York Public Library donne très bien à voir à la fois l'articulation des différents usages de cette bibliothèque et la place qu'elle fait à des ateliers et conférences en tout genre, y compris dans une logique très pratique, des cours de langues aux forums des métiers.

64. J.-Cl. Chamboredon, « Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la transformation sociale de la jeunesse », in A. M. Alléon, O. Morvan, S. Lébovici, *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF, 1985, p. 13-28.

65. J. Dumazedier, *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.

66. B. Seibel, « La place des CDI dans le processus éducatif : le rôle de J. Hassenforder », in, *Hommage à J.Hassenforder, Perspectives documentaires en éducation*, n°42, 1997.

67. A. Garrigoux, « La lecture publique en France », *Notes et études documentaires*, 1972, n°3948.

68. B. Pingaud, J.-C. Barreau, *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture*, Paris, Dalloz, 1982.

69. B. Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, Paris, Dalloz, 1985.

70. Sur l'initiative d'Odile Altmayer.

71. O. Altmayer, « Les adolescents et la lecture, une expérience de 17 ans, 1954-1971 », *Lecture et Bibliothèque*, 1972, n°24 et « Une expérience nouvelle pour les adolescents », *BBF*, 1977, t.22, n°3.

72. G. Mauger, « Le monde des jeunes », *Sociétés contemporaines*, 1995, n°21, p. 5-14, O. Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue Française de sociologie*, 1990, n° 1, p. 529-551.

73. N. Robine, « Les lecteurs adolescents d'après les enquêtes françaises : panorama des dix dernières années », *Lecture Jeune*, n°71, 1994, p. 24.

74. J.-Cl. Chamboredon, « La société française et sa jeunesse », « La diffusion des modèles sociaux de l'adolescence », « Culture adolescente » et sous -cultures de classe », in Darras, *Le Partage des Bénéfices*, Paris, Minuit, 1966.

75. A. M. Chartier, « Lire à l'école et lire en bibliothèque : deux modèles contradictoires de la lecture », *Cahiers de la Recherche en Éducation*, vol. 3, n°3, p. 437-452.

76. J. Balhoul, « Lectures précoces. Etude sociologique sur les faibles lecteurs », Paris, BPI, 1987, F. Dumontier, F. de Singly, Cl. Thélot, « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Économie et Statistique*, n°233, juin 1990, p. 63-80, F. de Singly, *Lire à 12 ans*, Paris, Nathan, 1989.

77. M. Poulain, *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Cercle de la librairie, 1993.

78. M. Schmitt, *Fictions de la lecture, De la formation des goûts littéraires de l'enseignement secondaire*, Thèse de doctorat Univ. Paris III, 1990, et C. Etevé, J. Hassenforder, O. Lambert, « Rôle du collège dans le développement des lectures de l'enfant à l'adolescent », *Inter-CDI*, 1987, n° 90 et « Les lectures de loisirs de l'enfance à l'adolescence », *Inter-CDI*, 1990, n°107.

79. J.-Cl. Passeron, « Le polymorphisme culturel de la lecture. A propos de l'illettrisme », in *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1992.

80. N. Robine, *Les jeunes travailleurs et la lecture*, Paris, La Documentation française, 1984, M. Naffréchoux, P. Parmentier, F. Porto-Vasquez, *Trois études sur la lecture*, Paris, GIDES, 1980, P. Parmentier, « Les genres et leurs lecteurs », *Revue Française de sociologie*, 1986, XXXVIII, n°3, M. Poulain (dir.), *Pour une sociologie de la lecture, lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, Paris, Le Cercle de la Librairie, 1988.

81. C. Tabet, *La bibliothèque hors les murs*, Paris, Cercle de la librairie, 1996.

82. Selon le terme de W. J. Goode, « The librarian, from occupation to profession », *The library quarterly*, 1961, 31, 4.

83. B. Seibel, *Bibliothèques municipales et animation, op. cit.*

84. J.-Cl. Passeron, M. Grumbach, *L'Œil à la page : Enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris, BPI, 1985.

85. C. Poissenot, « Les raisons de la fuite : la non ré-inscription en bibliothèque », Paris, CERSOF, 1992, « Rapport pour le service de recherche de la BPI », et *Les adolescents et la bibliothèque*, Paris, BPI, 1997.

86. Premières rencontres nationales de la lecture et de l'écriture, La Villette, 29-31 janvier 1993.

87. P. Bourdieu, « La lecture, une pratique culturelle », in R. Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985.

88. B. Seibel, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988.

89. Sondage *Livres hebdo* de 1997, les jeunes achètent en moyenne 6,3 livres pour 295 F (environ 45 euros).

90. F. Patureau, *Les Pratiques culturelles des jeunes*, Paris, La Documentation française, 1992.

91. C. Baudelot, C. Détéz, Cartier, *Et pourtant ils lisent !*, Paris, Le Seuil, 1999. Sur la notion de lecture ordinaire, cf. G. Mauger, Cl. Poliak, B. Pudal, *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1999.

92. E. Schön, « La fabrication du lecteur », in M. Chaudron, F. de Singly (dir.) *Identité, lecture, écriture*, Paris, BPI, 1993, et M. Petit, *Eloge de la lecture, La construction de soi*, Paris, Belin, 2002.

93. F. de Singly, « Les jeunes et la lecture », *Dossiers Education et Formations*, n°24, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, 1993, J. M. Privat, « Bibliothèques, écoles : quelles coopérations ? », CRDP Créteil, FFCC, coll. Argos, 1994.

94. A. M. Bertrand, *Les Bibliothèques municipales : Acteurs et enjeux*, Paris, Le Cercle de la librairie, 1994.

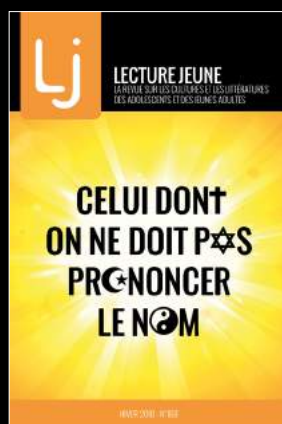
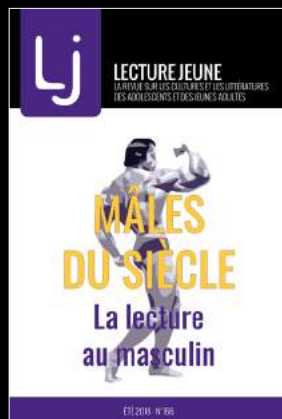
95. M. Petit, C. Bailey, R. Ladefroux, *De la bibliothèque au droit de cité : Parcours de jeunes*, Paris, BPI, 1997.

96. G. De Ridder, « Médiateurs du livre, animateurs ou missionnaires ? », in B. Seibel (dir.), *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde éd., 1995.

97. Rapport du Conseil Supérieur des bibliothèques, 1993.

98. M. Burgos, N. Hedjerassi, P. Perez, F. Soldini, P. Vitale, *Des jeunes et des bibliothèques : Trois études sur la fréquentation juvénile*, BPI, 2003.
99. F. Rouet, *La Grande mutation des bibliothèques municipales*, Paris, Ministère de la Culture-DEP, 1998.
100. Les services pour adolescents dans les bibliothèques, *Lecture Jeune*, 1998, n°88, *Les adolescents*, BBF, 2003, n°3, L. Desailly, A. Lorant-Jolly, « Les actions en direction des adolescents », in S. Goffard, A. Lorant-Jolly, *Les adolescents et la lecture*, Actes de l'université d'été d'Évian, CRDP de Créteil, 1995.
101. Elle synthétise les réflexions de la rédactrice en chef de Lecture Jeune, Anne Clerc, de la Présidente de Lecture Jeunesse, Bernadette Seibel, et de sa directrice. Les exemples cités proviennent d'entretiens réalisés par Anne Clerc au mois de décembre 2011 avec Soizik Jouin (directrice de la Bibliothèque Chaptal, Paris) et Viviana Quiñones (Présidente de la section 10 de l'IFLA), de questionnaires adressés par la rédaction à des bibliothèques européennes (Espagne, Italie, Danemark, Allemagne), d'expériences dont Lecture Jeunesse a directement connaissance et, pour un certain nombre, de comptes rendus de l'IFLA ainsi que d'articles du *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF).
102. Agnès Desarthe, *La Plus Belle Fille du monde*, Paris, l'École des loisirs, 2009, p. 45.
103. Pour un historique sur l'accueil des adolescents en bibliothèque, voir le n° 112 de *Lecture Jeune*, « La place des adolescents en bibliothèque » (décembre 2004), et plus précisément l'article de Bernadette Seibel, sociologue et Présidente de Lecture Jeunesse (p. 4-15).
104. Et elle ajoute quelques exemples : « le prêt - l'équipement des livres - le rangement dans les rayons - la décoration - le choix des livres - certaines activités d'animation », Odile Altmayer, « Une expérience nouvelle pour les adolescents », *BBF* n°3, 1977, p. 141-152. On notera les recommandations de l'International Federation of Libraries Associations and Institutions (IFLA) : « Pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques », 2008, révision du texte de 1996, p. 6 : « Participation des jeunes. Les bibliothèques qui souhaitent offrir des programmes pour adolescents significatifs et efficaces doivent rechercher leur participation à toutes les étapes de développement des projets. Impliquer les adolescents dans les prises de décision, la planification et la mise en place des programmes les concernant est vivement recommandé car cela peut les aider à se développer harmonieusement ».
105. Voir, en ligne.
106. La biblioteca Salabora Ragazzi a un espace dédié aux adolescents qui a été pensé en collaboration avec un groupe de jeunes de 14 à 16 ans. Ce sont eux qui ont décidé de l'aménagement de l'espace (un coin pour étudier, un autre pour lire, discuter, être ensemble), ainsi que du matériel qu'ils souhaiteraient y trouver (livres, bandes dessinées, mangas, films, ordinateurs, jeux vidéo).
107. Où se pratiquerait la lecture « savante / scolaire ». Notons que la notion de « plaisir » relatif à la lecture, est une disposition qui résulte d'une construction sociale, la conséquence de l'assimilation d'un certain nombre de contraintes physiques et d'exercices mentaux. Ce « plaisir » peut provenir d'une lecture de divertissement comme d'une lecture savante, pour qui en maîtrise les codes.
108. Voir, en ligne.
109. C'est nous qui soulignons.
110. Journée d'étude organisée par l'École des loisirs au théâtre du Vieux-Colombier, Paris, table ronde « quelles bibliothèques pour les adolescents ? » animée par Claude Poissenot, 17 novembre 2011.
111. À ce sujet, voir Tony Di Mascio, « Et si l'on en finissait avec l'accueil des classes ? », *La Revue des Livres pour enfants* n°248, septembre 2009.
112. Il a pris forme à Bologne en 2004, grâce à l'association culturelle Hamelin (voir l'article d'Amandine Jacquet dans *le-dossier* sur notre blog <http://bloglecturejeune.blogspot.com/>, où vous trouverez aussi une présentation de cette association).
113. Si des structures, comme la médiathèque André Malraux de Béziers, proposent des cabines d'apprentissage des langues et ont un fonds spécialisé dans la formation/ autoformation (préparation au TOIEC, à des examens de français langues étrangères, etc.), nous soulignons ici la médiation en direction des adolescents.
114. Voir, en ligne.
115. Mikkel Hellden Hegelung, "The Career Library", en ligne et en ligne.
116. Voir en ligne.
117. On ne reviendra pas ici sur la bibliothèque comme « 3^e lieu ». Le lecteur pourra consulter l'article de Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu », *BBF* n°4, 2010, p. 57-63.
118. Le dossier de presse (2008) est en ligne.
119. Frans Meijer, « La bibliothèque de Rotterdam au cœur de la cité », *BBF* n°5, 2000, p. 81-85.
120. Jean-Claude Utard, « Les pratiques culturelles et les bibliothèques vues de Paris », *BBF* n°5, 2010, p. 72-75.
121. Stig Elvis Furset, "The Locker-Room Librarian : The Maradona of literature dissemination", voir en ligne ; www.bokpallen.no. On retrouve une action de ce type en milieu scolaire en Écosse avec le projet « SPL (Scottish Premier League Football) Reading Stars » mené par les clubs de la première division de football en direction des garçons des écoles élémentaires, en ligne.
122. « Les adolescents à la bibliothèque », journée d'étude organisée par l'École des loisirs au théâtre du Vieux Colombier, Paris, table ronde « quelles bibliothèques pour les adolescents ? » animée par Claude Poissenot, 17 novembre 2011.
123. Médiathèque André Malraux, en ligne.
124. Osant l'humour et avec une longueur d'avance sur l'Europe, New York a lancé une *flashmob* en 2010 pour promouvoir sa bibliothèque en filmant des *Ghostbusters* aux trousses de fantômes qui déambulaient entre les étudiants ahuris, en ligne, avec 4 827 873 vues, seulement sur ce site, le 15/12/2011.
125. Voir à ce sujet l'article sur les « Sister libraries » dans *le-dossier* sur le blog de Lecture Jeunesse.
126. La lecture, formatrice, comme découverte de soi-même et apprentissage de la vie.

Découvrez aussi *Lecture Jeune*, la revue sur les cultures et les littératures des adolescents et des jeunes adultes



La revue *Lecture Jeune* est publiée par Lecture Jeunesse
www.lecturejeunesse.org



Avec le soutien du

